

# éclairages

N°17

[Printemps/Été 2022]

## RÉSIDENCE D'AUTEURS : QUEL(S) MODÈLE(S) ?

ÉVÉNEMENTS : UNE NOUVELLE MAISON DE LA POÉSIE À BORDEAUX

INFOS ÉCONOMIQUES : CINÉMA FRANÇAIS, D'UNE CRISE À L'AUTRE

PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES : UN VOYAGE À BOLOGNE

Un artiste à l'œuvre : Max Ducos



# ÉDITO

Depuis les premières résidences d'auteurs apparues dans notre région au début des années 1990, du temps a passé. Cette dynamique initiale, novatrice pour l'époque, s'est depuis élargie, structurée et consolidée. Le dispositif résidentiel a désormais acquis une place plus importante au cœur du processus de création. De nature polymorphe, il se veut tout à la fois soutien économique, accompagnement professionnel, étape du processus créatif, ou encore ancrage territorial... À ce titre, il est – ou devrait être, s'il ne l'est pas encore systématiquement – pris en compte par les politiques culturelles en tant que maillon essentiel parmi les dispositifs existants de soutien aux auteurs. Pour autant, il est important de rappeler qu'il ne doit pas être considéré non plus comme une réponse unique à la prise en compte du statut de l'auteur.

Ce temps de résidence peut être un enjeu crucial dans le parcours professionnalisant d'un artiste. Et même au-delà, si l'on en croit les témoignages des auteurs interrogés dans ces pages, telle la bédéciste Jung-Hyoun Lee, arrivée de Corée pour être accueillie à la Maison des auteurs à Angoulême, où elle s'est installée depuis. Elle n'hésite pas à employer les termes de « guérison » ou de « rétablissement » en évoquant ses différentes expériences de résidences en France, comme le réalisateur Pierre Primetens qui va jusqu'à affirmer : « La Casa de Velázquez m'a sauvé ! ».

Quant au peintre et illustrateur Max Ducos, artiste invité de ce 17<sup>e</sup> numéro d'*Éclairages*, il nous propose une vision singulière, humoristique et éminemment esthétique de ces temps et espaces dédiés à la création.

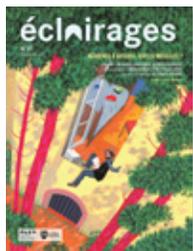
On le voit, les enjeux d'un accueil en résidence peuvent être considérables. Au-delà de l'impact sur la carrière d'un auteur, ces lieux peuvent prendre valeur de tremplin vers une nouvelle vie. Et cela est d'autant plus vrai lorsque des résidences comme La Métive, à Moutier-d'Aahun, en Creuse, ou la Villa Bloch, à Poitiers, reçoivent des artistes en exil, que ce soit dans le cadre du programme NAFAS mis en place par l'Institut français en soutien à la scène artistique libanaise, ou dans celui du réseau international des « villes refuges »,

Icorn. Saluons ici l'engagement humain des coordinateurs de ces résidences, dont les actions vont bien au-delà de la simple mise à disposition d'un lieu d'hébergement.

Car tous ces porteurs de projets, dont on entendra la voix dans les pages qui suivent, ne sont pas en manque d'imagination et d'ingéniosité lorsqu'il s'agit de concevoir de nouvelles façons de penser et de soutenir la création. Favoriser l'ancrage littéraire sur son territoire, encourager la pluridisciplinarité, construire de nouvelles formes d'accompagnement adaptées à chaque projet... tels sont les défis, et bien d'autres encore, qu'ils se lancent au quotidien. L'un d'entre eux, et non des moindres, est de trouver les ressources économiques nécessaires pour pouvoir pérenniser leurs projets et soutenir les auteurs. C'est une question centrale, qui touche à tout l'écosystème des résidences, et l'on verra qu'aux dispositifs publics existants s'ajoutent des initiatives privées complémentaires. Pour épauler chacune de ces structures implantées sur un territoire donné, il serait judicieux que chaque collectivité concernée s'y investisse.

Si chaque résidence détient ses spécificités, du fait notamment des différentes disciplines qu'elles accueillent, elles rassemblent également un certain nombre de caractéristiques communes, ne serait-ce que dans les principaux enjeux qu'elles défendent : affirmer la place des auteurs dans la création ou celle de l'écriture dans la société. Aussi, c'est dans un respect et une écoute mutuelle que se sont constitués le réseau Les Résidences pour l'art d'écrire, à l'échelle nationale, et les réseaux occitanien et néo-aquitain des résidences d'écritures présentés dans ce numéro. Désormais fédérés, les lieux de résidence peuvent échanger plus aisément entre eux ainsi qu'avec les instances nationales et régionales ; ils ont aussi gagné en visibilité. Il nous reste maintenant à poursuivre ce dialogue pour consolider ces structures au service de la création et continuer ainsi de favoriser l'ancrage littéraire sur nos territoires.

Patrick Volpillhac  
Directeur général d'ALCA



## Éclairages

N°17 - [Printemps/Été 2022]

Illustration de couverture,  
page 11 et portfolio :  
Max Ducos

Éclairages est la publication  
semestrielle d'ALCA, Agence  
livre, cinéma et audiovisuel en  
Nouvelle-Aquitaine, association  
Loi 1901.

### Directeurs de la publication :

Bruno Boutleux  
Patrick Volpillhac

### Coordination éditoriale :

Marie-Pierre Quintard  
Comité de rédaction :

L'équipe d'ALCA

### Ont contribué à ce numéro :

Nathalie André  
Nabil Bellahsene  
Cécile-Charlotte Bernet

### Carole Bisenius-Penin

Lucie Braud  
Aïme Chambras  
Olivier Daunizeau  
Florence Delaporte  
Emma Deleva  
Cathia Engelbach  
Ingrid Florin Muller  
Claire Géhin  
Benoît Hermet  
Hélène Labussière  
Pierre Laurent-Lemur

### Catherine Lefort

Sophie Léonard  
Cédric Lépine  
Chloé Marot  
Alex Masson  
Lætitia Mikles  
Nicolas Rinaldi  
Jean-Baptiste Tournié

La rédaction remercie toutes les personnes qui ont accepté d'être interviewées pour la réalisation de ce numéro.

### Conception graphique :

Dan Maurin / [www.dandan.fr](http://www.dandan.fr)

### Pour écrire à la rédaction :

[marie-pierre.quintard@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:marie-pierre.quintard@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

### Diffusion : ALCA

Imprimeur : Korus  
[www.korus-imprimerie.fr](http://www.korus-imprimerie.fr)  
ISSN : 2273-8851  
Dépôt légal : mai 2022



### ALCA

Site de Bordeaux :  
MÉCA – 5, parvis Corto-Maltese  
CS 81993  
33088 Bordeaux Cedex

Site de Limoges :  
24, rue Donzelot  
87000 Limoges

Site de Poitiers :  
62, rue Jean-Jaurès  
86000 Poitiers

Site d'Angoulême :  
Maison alsacienne – 2, rue de la Charente  
16000 Angoulême

Tél. +33 (0)5 47 50 10 00 – [alca@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:alca@alca-nouvelle-aquitaine.fr) – [www.alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.alca-nouvelle-aquitaine.fr)

# sommaire

## 02 Événements

- Les éditions Flblb fêtent leurs 20 ans autour du roman-photo
- *Champs libres* en accès multimédia
- Une nouvelle Maison de la poésie à Bordeaux

## 03 Actualités d'ALCA

- La Fête au Chalet : dix années de résidences à Saint-Symphorien
- Les éditeurs de bande dessinée en vidéo
- *Séries d'ici*, le nouveau podcast d'ALCA

## 04 Actualités d'ALCA/Patrimoine

- Un service juridique pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- Les archives filmiques de Nouvelle-Aquitaine en consultation libre dans les bibliothèques de la région

## 05 Infos économiques

- Cinéma français : d'une crise à l'autre
- Par Alex Masson

## 06 Dispositifs publics

- Centre national du livre, des résidences amplifiées
  - Les bourses de résidence, un outil de professionnalisation pour le CNC
- Par Benoît Hermet

Retour sur l'histoire des premières résidences de création en ex-Aquitaine : trois questions à Éric des Garets

Par la rédaction

## 08 Par-delà les frontières

- Un voyage à Bologne
- Par Chloé Marot

## 09 Un nouveau regard

- La Nouvelle-Aquitaine, un « ailleurs » prisé des sociétés de production
- Par Pierre Laurent-Lemur

## 10 Transversalité

- La forêt culturelle du Parc naturel régional des Landes de Gascogne
- Par Catherine Lefort

## DOSSIER

# RÉSIDENCE D'AUTEURS : QUEL(S) MODÈLE(S) ?

## Parole d'invité

### 12 Qu'est-ce qu'une résidence d'auteurs ?

Par **Carole Bisénius-Penin**, enseignante-chercheuse à l'université de Lorraine, spécialiste du dispositif résidentiel

## Réseaux, partenariats et transdisciplinarité

### 14 Les Résidences pour l'art d'écrire, un réseau national pour défendre la création

Par Nicolas Rinaldi

## 16 Naissance d'une résidence : Livre au ciné, à Brive

**Maguy Cisterne** et **Morgan Simon**, secrétaire générale du Festival du cinéma de Brive ; réalisateur et scénariste

Par Cécile-Charlotte Bernet



Morgan Simon – Photo : Quitterie de Fommervault

## 18 Bourgneuf, résidences gigognes et projet global

Par Aline Chambras

### Quand une résidence devient expérience au long cours

Par Marie-Pierre Quintard

## 21 La Maison bleue, au cœur du territoire landais

**Karine Dumas** et **Marine Jorda**, référente Cinéma et Audiovisuel au Conseil départemental des Landes ; assistante au BAT 40

Par Lætitia Mikles

## 22 Des réseaux régionaux pour accompagner et porter la voix des résidences de création

**Aimée Arduin** et **Eunice Charasse**, chargée de mission Résidences et coordinatrice du Chalet Mauriac à ALCA ; chargée de mission Création, vie littéraire et éducation artistique à Occitanie Livre et Lecture

Par Nicolas Rinaldi

### 24 Un artiste à l'œuvre :

#### Max Ducos

Les nouvelles vies de Max Ducos

Par Nathalie André

## Économie, territorialité et patrimoine : une pluralité de modèles

### 28 Résidences de création, l'écriture au cœur du territoire

**L'Autre ferme – Le Ciel de Royan – Les Plumes de Léon**

Par Lucie Braud



Le Ciel de Royan – Photo : Véronique Willmann-Rulleau

### 30 S'ancrer sur un nouveau territoire : le rôle des résidences d'auteurs

**Jung-Hyoun Lee** et **Laura Désirée Pozzi**, autrices de bande dessinée

Par Hélène Labussière

## 32 Une résidence d'auteur dans les collèges et les bibliothèques en Dordogne

Par Florence Delaporte

### La résidence d'écriture, selon Manon Fargetton

## 34 La résidence, un accélérateur d'amitiés

**Pierre Primetens**, réalisateur

Par Jean-Baptiste Tournié

## 36 Les moissons de La Métive

**Aurore Claverie**, directrice de La Métive

Par Nabil Bellahsene

## 38 La résidence de l'université de Poitiers : une synergie entre acteurs du territoire

Par Cathia Engelbach

## Coopérations internationales et accompagnement professionnel

### 39 D'une curiosité naturaliste à la concrétisation d'un projet

**Isis Leterrier**, réalisatrice de films d'animation

Par Ingrid Florin Muller

### 40 L'Institut français, au cœur de la mobilité des artistes

**Chloé Fricout**, responsable du pôle Résidences de l'Institut français

Par Sophie Léonard



Villa Kujoyama – Photo : Kenryou GU

### Boulevard des Séries, La Fabrique, à Los Angeles

Par Emma Deleva

### 42 Devenir autrice : une métamorphose

**Valérie Terrien**, autrice

Par Claire Géhin

### Redéploiement des résidences internationales de la Prévôté

Par Claire Géhin

### 44 « La Terre entière comme annexe » : la Villa Bloch

Par Olivier Daunizeau

### Fagadaga, de Yoro Mbaye

Par Olivier Daunizeau

### 46 Ikusmira Berriak : une résidence à destination des nouveaux talents de la création audiovisuelle

**Maïalen Franco**, coordinatrice d'Ikusmira Berriak

Par Cédric Lépine

### Nekatoenea : entre art, environnement et science

Par Marie-Pierre Quintard

## 48 Publications d'ALCA

Retrouvez l'intégralité de la revue sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

**prologue**  
l'e-media d'ALCA

## Événements



© Éditions Flblb

### Les éditions Flblb fêtent leurs 20 ans autour du roman-photo

Depuis 2002, les éditions Flblb publient bandes dessinées, romans-photos et flip books, avec un goût prononcé pour le récit et l'humour, l'histoire et le documentaire. Pour fêter cet anniversaire, ils déclarent – après les deux dernières années dédiées à la BD – 2022, « année du roman-photo » ! Trois publications ponctueront ainsi l'année : *La Déflagration des buissons*, de Julie Chapallaz, en février, *Gaston en Normandie*, de Benoit Vidal, en mai, et *Un petit doute en septembre*, d'Ype Driessen, en septembre. Ces trois livres seront ensuite réunis en coffret. De quoi redécouvrir avec bonheur un genre longtemps passé pour désuet et populaire mais que les éditions Flblb ont su remettre au goût du jour !

### Champs Libres en accès multimédia

Conçue dans la continuité du magazine de télévision *Champs Libres*, créé en 2018 par Sonia Moumen et Jean-Baptiste Béis avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et diffusé sur TV7, la plateforme [Champslibres.media](https://champslibres.media) met en ligne, depuis

janvier 2022, les nombreuses ressources audiovisuelles, photographiques, sonores et écrites produites par l'équipe depuis maintenant trois saisons (une quatrième est en cours de préparation). À travers une cartographie sensible, des reportages, portraits et interviews... partez à la découverte de l'art et de la culture loin des villes en Nouvelle-Aquitaine.

À lire sur [prologue-alca.fr](https://prologue-alca.fr) : « Champs Libres, saison trois », par Nicolas Rinaldi, janvier 2020.



### Une nouvelle Maison de la poésie à Bordeaux

Pour « remettre de la poésie dans la société » et parce que « notre monde en a besoin », Patrice Luchet, poète et enseignant bordelais, a eu l'heureuse idée de créer une Maison de la poésie à Bordeaux, inscrivant ainsi la capitale girondine dans le réseau national des villes dotées d'une telle structure comme Paris, Nantes ou Marseille. Portée par une association composée d'enseignants, de bibliothécaires, d'éditeurs, d'auteurs et d'autres personnalités du livre et de la culture, cette nouvelle structure a été inaugurée lors de l'Escale du livre en avril dernier et poursuivra sa programmation en juin lors du festival Chahuts, à Bordeaux, avec des lectures de Marc Perrin, Frédérique Soumagne et Charles Pennequin.

De nombreuses actions sont déjà envisagées à long terme, notamment des ateliers d'écriture et de lecture avec des poètes pour des publics scolaires ou adaptés pour les personnes en situation de handicap, les mineurs non accompagnés, les détenus ou les personnes âgées. Au programme également, des soirées de lectures et des créations en duo entre des poètes et des artistes tels que des musiciens, des danseuses, des dessinateurs, des photographes, des plasticiennes ou des vidéastes.

À lire sur [prologue-alca.fr](https://prologue-alca.fr) : « La Maison de la poésie à Bordeaux ouvre ses portes, en grand ! », par Claire Géhin, avril 2022.

## Événements

### La Fête au Chalet : dix années de résidences à Saint-Symphorien

La Fête au Chalet, célébrant en 2022 les dix ans de la résidence, aura lieu les 22 et 23 septembre. Organisée chaque année par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et ALCA, en partenariat avec la Commune de Saint-Symphorien, en Gironde, elle est le point d'orgue des saisons du Chalet Mauriac : une journée de restitution et de mise en valeur des projets écrits en résidence, mais aussi de valorisation littéraire, patrimoniale et environnementale du lieu auprès des lycéens, des scolaires du territoire, des professionnels et du tout public.

Cette journée, fondée sur les échanges, a lieu en collaboration avec tous les partenaires du Chalet pour valoriser le lieu dans sa complétude et pour prolonger les liens de programmation : les auteurs accueillis en résidence au Chalet, la médiathèque municipale Jean-Vautrin, le Cercle ouvrier, le Centre François-Mauriac de Malagar, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne et la Forêt d'art contemporain.

Il s'agit pour la Région Nouvelle-Aquitaine, propriétaire du lieu, et pour ALCA, coordinatrice de la résidence, de donner une visibilité à la diversité des résidences d'écriture (bande dessinée, roman, poésie, illustration, littérature jeunesse, écritures transmédia, cinéma de fiction ou documentaire), de montrer ce qu'il se passe en résidence – terme si mystérieux –, de témoigner de l'impact des aides à la création portées par la Région et ALCA dans le paysage littéraire et cinématographique et de rendre compte des synergies autour de Saint-Symphorien, sur ce territoire du Sud-Gironde précisément, rural et éloigné des propositions culturelles.

Un film documentaire sur les dix années de résidences au Chalet Mauriac, *La Vie de chalet*, réalisé par Mélanie Gribinski, sera diffusé à cette occasion (Les Productions du lagon/ALCA, en coproduction avec France 3 Nouvelle-Aquitaine).

Retrouvez toutes les informations sur les appels à projets du Chalet Mauriac sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)



Le Chalet Mauriac – © Thibaut Lambert

## Actualités d'ALCA



Nicolas Courty et Evemarie (Expé éditions) – Photo : Johan Beverini/ALCA Nouvelle-Aquitaine

### Les éditeurs de bande dessinée en vidéo

À l'occasion de la 49<sup>e</sup> édition du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, qui s'est exceptionnellement tenue cette année en mars, ALCA a produit douze portraits filmés d'éditeurs néo-aquitains spécialisés dans le neuvième art. L'occasion pour eux de présenter, depuis le Musée de la bande dessinée, leur structure, leur ligne éditoriale ainsi que plusieurs de leurs titres marquants. Une version sous-titrée en anglais a été par ailleurs diffusée au marché des droits du festival. L'agence complète ainsi une série lancée par l'Escale du livre lors de son édition numérique en mars 2021 et prolongée dans le cadre du précédent salon Livre Paris, en faisant travailler différents professionnels régionaux de l'audiovisuel (Grenouilles Productions et Johan Beverini Production).

Voir les vidéos sur la chaîne YouTube d'ALCA et sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)

### Séries d'ici, le nouveau podcast d'ALCA

Objet audiovisuel aujourd'hui incontournable, la série a suivi assez tardivement le mouvement de décentralisation qu'a connu le cinéma dès les années 1980. Il a en effet fallu attendre le début des années 2000 pour voir des séries se tourner en dehors de l'Île-de-France. C'est l'histoire et le développement de ce format en Nouvelle-Aquitaine que présente *Séries d'ici*, un podcast produit par ALCA et réalisé par Camille Dupuy, médiateur au cinéma Rex de Sarlat (24) et docteur en cinéma. L'épisode pilote s'intéresse au premier genre à avoir investi nos

## Actualités d'ALCA



Tournage en 2021 en Dordogne des *Trois Mousquetaires : la série* – Photo : ALCA Nouvelle-Aquitaine

décors régionaux : la série policière. Avec *Séries d'ici*, l'agence étoffe son offre de contenus sonores, qui propose déjà des immersions dans les bibliothèques de la région.

Écoutez *Séries d'ici* sur la chaîne SoundCloud d'ALCA et sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

## Un service juridique pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel

ALCA développe son assistance juridique de conseils hors litiges auprès des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, en priorité les auteur(trice)s-réalisateur(trice)s et les entreprises de productions (associations comprises) cinématographiques et audiovisuelles émergentes ou changeant de statut. Le service juridique étant un **service de conseil hors litiges**, n'entre pas dans ses attributions la rédaction d'actes ou de contrats.

### Quatre types de services sont proposés :

- Une **permanence bimestrielle** assurée par le cabinet ORA-Pajda.
- Des **formations collectives** : à la demande d'ALCA, le cabinet ORA-Pajda assure des sessions de formation collectives sur des sujets précis ou pour un public spécifique.
- Des **consultations téléphoniques** : en complément des permanences, la possibilité de prendre un rendez-vous téléphonique avec un juriste spécialisé.
- Des **ressources** à consulter.

ALCA propose le même service depuis plusieurs années pour les professionnels du livre.

Plus d'informations sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)

## Patrimoine

### Les archives filmiques de Nouvelle-Aquitaine en consultation libre dans les bibliothèques de la région

La Cinémathèque de Nouvelle-Aquitaine (CdNA) collecte, numérise, conserve et valorise la mémoire cinématographique de la région d'origine amateur ou professionnelle pour la rendre accessible à tous. Pour étendre sa mission, la CdNA a créé en 2018 le réseau et le site Internet Mémoire filmique de Nouvelle-Aquitaine<sup>1</sup> qui regroupe plusieurs partenaires : le Fonds audiovisuel de recherche à La Rochelle, Trafic image à Angoulême, la Mémoire de Bordeaux Métropole, le Clem patrimoine à Bordeaux et Vues du cap au Cap Ferret.

ALCA et la CdNA ont décidé de se rapprocher pour développer au sein du réseau des bibliothèques de Nouvelle-Aquitaine l'implantation de postes de consultation donnant accès à l'intégralité du fonds filmique ou photographique de la CdNA et du réseau Mémoire filmique de Nouvelle-Aquitaine, soit aujourd'hui 14 000 documents, films et photos, volume en constante augmentation.

La CdNA fournit à chaque utilisateur l'habillage logotisé des postes de consultation comprenant un support métallique pour accueillir l'écran, une souris, un tapis, une chaise et un kakemono, ainsi qu'une version du Pill<sup>2</sup>, interface permettant un accès protégé aux fonds numérisés.

ALCA participe aux frais d'abonnement de la première année pour les bibliothèques qui s'engageront à réaliser des animations autour du fonds de la CdNA.

Plusieurs lieux de Nouvelle-Aquitaine sont déjà équipés : les médiathèques de Panazol, Le Palais-sur-Vienne, la Bfm de Limoges, la BMI de Guéret, ainsi que les archives municipales de Limoges, Saint-Junien et les archives départementales de la Gironde, Charente, Creuse, Corrèze et Haute-Vienne.

1. [cdna.memoirefilmiquenouvelleaquitaine.fr](http://cdna.memoirefilmiquenouvelleaquitaine.fr)

2. Le Pill est une application web développée à Limoges par la CdNA dans un esprit professionnel de simplicité et d'accessibilité : [le-pill.fr](http://le-pill.fr)

À lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « La Cinémathèque de Nouvelle-Aquitaine réveille le patrimoine régional », par Nicolas Rinaldi, mars 2020.



## Cinéma français : d'une crise à l'autre

Par Alex Masson

Le 14 mars dernier, le pass sanitaire n'était plus exigé pour entrer dans les salles de cinéma. Hasard de calendrier, cette fin de restriction a eu lieu jour pour jour deux ans après la première fermeture des salles françaises. Une date anniversaire qui ne dissipe en rien les inquiétudes quant à l'avenir proche. Pour Étienne Ollagnier, gérant de la société de distribution Jour2Fête, « l'impression d'être pris dans un mille-feuille dont les couches se sont empilées est aussi forte que démoralisante. L'effervescence autour de la première réouverture des salles en juin 2020 s'est évaporée avec la seconde fermeture fin octobre. La mise en place du pass sanitaire a été ensuite un frein considérable en consolidant les nouvelles habitudes du public. Paradoxalement, sa levée pourrait avoir un nouvel effet : je pense que les seniors vont avoir peur de revenir en salle sans masque quand les médias leur disent que le virus reprend une circulation intensive ». Même son de cloche chez Roxane Arnold, directrice de la distribution au sein de Pyramide : « Les spectateurs, notamment ceux de l'Art et Essai et des films de la diversité, n'ont pas repris le chemin des salles avec la même curiosité. Notre credo a toujours été de faire exister des cinématographies via les films d'auteur que nous sortons. Avant la crise, on pouvait tabler sur 30 000 à 50 000 entrées pour chacun ; aujourd'hui, ils peinent à en faire 5 000. » Un ciel sombre s'est donc abattu au long de ces deux dernières années, malgré quelques éclaircies. Étienne Ollagnier en convient : « Jour2Fête ne s'en est pas trop mal sorti en faisant le choix, après deux reports, d'enfin mettre sur les écrans *Slalom* [film de Charlène Favier, sorti le 19 mai 2021, 71 942 entrées en fin d'exploitation, NDLR], même si cela n'a pas rattrapé les frais engagés en promotion lors des premières tentatives (deux fois 250 000 euros). La décision cruciale ayant été, depuis, de se focaliser essentiellement sur des documentaires (*Bigger Than Us*, *Jane par Charlotte*, *Debout les femmes*), en réaction à la visible appétence du public pour des séances avec débats. » Roxane Arnold nuance l'idée de séances accompagnées plus satisfaisantes en matière de remplissage : « Même si elles fonctionnent mieux que celles qui ne le sont pas, je ne peux que constater leur baisse de fréquentation. C'est encore plus flagrant en ce qui concerne les tournées en province, voire pour

certaines festivals, alors que chaque projection y est accompagnée. En dehors de ces séances, il y a de toute façon le besoin évident d'une réflexion, ou même d'une réinvention de l'exploitation pour pouvoir remobiliser un public face à l'offre des plateformes. Cela touche jusqu'aux cartes illimitées : si les chiffres restent secrets, j'observe une baisse très sensible de cette proportion dans les entrées de nos films. »

La question de l'offre en salle est, quant à elle, plus que jamais prépondérante, non pas en ce qui concerne le type de propositions, mais la quantité, augmentée par le nombre de films non sortis durant la fermeture des salles, amassés jusqu'à former des stocks difficiles à écouler. « On n'en parle plus beaucoup, mais le mur de films est toujours là, rappelle Étienne Ollagnier. Il reste 450 films à rattraper. Cela se fait à raison de 10 % à 15 % de sorties supplémentaires par semaine. Jour2Fête est passé d'une à deux par mois, mais cela demande énormément d'énergie, de travail et de moyens, contrecarrés par le désengagement de programmation chez les exploitants. Les accords de 2016 sont désormais caducs. Avant la pandémie, il y avait l'assurance que nos films restent à l'affiche au moins deux semaines. Ce n'est plus le cas. Ce qui rend les perspectives très incertaines car cela a installé un phénomène de polarisation sur quelques films qui démarrent bien sans

atteindre, et de loin, les scores attendus, et les autres qui font zéro entrée et que l'on ne peut donc plus programmer. » La question de la durée de vie en salle ne se pose même plus pour Roxane Arnold : « Désormais, tout se joue en trois semaines – au lieu de dix ou douze semaines auparavant –, y compris dans les petites salles Art et Essai. C'est pour moi le point fondamental de cette crise : en schéma classique, un film d'auteur Pyramide sortant sur 80 copies était passé en fin de vie par 800 salles. Aujourd'hui, il arrive à peine à 200 ! »

L'horizon est maintenant rivé sur le rendez-vous aussi essentiel que névralgique qu'est le festival de Cannes. L'édition 2022 sera néanmoins singulière : peu d'auteurs reconnus auront des films prêts à temps, tout reposera donc sur des découvertes qui devront faire face pour leurs sorties à un contexte sans visibilité,

pouvant d'autant plus fragiliser l'ensemble des distributeurs indépendants. Les enjeux sont cruciaux pour Pyramide et Jour2Fête. Tout comme Roxane Arnold, Étienne Ollagnier va soumettre « beaucoup de films au festival, tant en distribution que côté ventes internationales. Nous avons bien sûr des espérances, mais rien ne dit que nous connaissons le même destin qu'avec *Papicha* qui, après un écho très fort à Cannes, avait connu un beau succès avec plus de 250 000 entrées en France et des ventes importantes. Or c'est quand un premier film comme celui-ci marche que l'on peut travailler sur d'autres. À ce stade, j'espère juste qu'un vrai marché international se tiendra à Cannes. Mais avec la guerre en Ukraine... ».



*Slalom*, de Charlène Favier, Mille et Une Productions, 2021 – DR

## Centre national du livre, des résidences amplifiées

Par Benoît Hermet\*

**D**epuis plusieurs années, les baromètres Ipsos réalisés pour le Centre national du livre (CNL) montrent une diminution globale de la lecture, qui reste pourtant l'une des activités préférées des Français ! Chez les publics plus jeunes, la multiplication des écrans et les réticences à l'égard d'ouvrages plus « traditionnels » pèsent sur l'apprentissage de la langue et l'éveil à la culture. « Je crois beaucoup au déclin de la lecture grâce à la rencontre avec un auteur », souligne Pascal Perrault, directeur général du CNL. « Pour les jeunes notamment, c'est un moyen de mieux comprendre le travail qui mène de l'imaginaire à la création, que ce soit dans la bande dessinée, l'illustration, le roman, etc. »

En réaction à cette tendance de fond, 2022 a été déclarée année de la lecture, « grande cause nationale », avec un plan d'action du CNL pour démultiplier les rencontres avec des auteurs. Dans ce cadre, les résidences d'écriture proposées par l'institution conservent leur philosophie : soutenir la création en accueillant un auteur dans un lieu « inspirant » pour développer un projet et faire découvrir son travail lors de temps de médiation, le tout rémunéré à hauteur de 2 000 euros. En 2022, le CNL double son budget alloué aux bourses de résidence et leur ingénierie a été simplifiée : réduction à un an du délai de carence pour refaire une demande (au lieu de trois précédemment) ; suppression de l'obligation d'effectuer la résidence en dehors de sa région, pour faciliter l'organisation des structures d'accueil et des auteurs ; possibilité de fractionner la durée de la résidence en cohérence avec le projet.

Parmi les deux cent cinquante résidences programmées en 2022, cent vont être organisées en milieu scolaire, ce qui est une

nouveauté. Leur déploiement s'effectue en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale de façon à bien connaître les attentes des enseignants. L'objectif est aussi d'impliquer les jeunes dans des ateliers d'écriture ou de lecture. Toujours sur le volet éducatif, des masterclass proposant des conférences d'auteurs rémunérées sont mises en place en lien avec le pass Culture. Les auteurs peuvent ainsi évoquer leur métier ou choisir une thématique du programme scolaire. Enfin, les résidences de création expérimentées en 2021, en partenariat avec des centres de vacances, sont renforcées. Les clubs sportifs ou les entreprises pourront également s'associer à ce dispositif.

Un tel éventail d'actions suppose un travail important en amont, pour faire en sorte que l'alchimie des résidences opère... Les équipes du CNL étudient attentivement les dossiers de candidature et des webinaires ont été mis à disposition des auteurs afin de se préparer. « Une résidence réussie est une construction commune entre tous les partenaires du projet », rappelle Florabelle Rouyer, chef du département Création au CNL. Une étude est également en cours de réflexion au sein de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture pour répertorier les différentes typologies de résidence et leurs variantes. Une plateforme en ligne doit être également finalisée dans les prochains mois pour faciliter la mise en relation des auteurs avec les lieux de résidence.

Le plan d'action du CNL intègre aussi plusieurs événements et une campagne de communication visant à transmettre le plaisir de lire en toute occasion. « Le but est de décomplexer la lecture et de l'amener où elle n'est pas encore assez présente », indique Pascal Perrault, évoquant par ailleurs des projets en milieu carcéral, dans les Ehpad ou les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Autant d'initiatives qui permettront sans doute de pérenniser ces actions... Car les enjeux de la lecture sont ceux d'un accès à la culture mieux partagé, d'une meilleure répartition de ses « richesses », quel que soit le pilotage politique.

\* Retrouvez la biographie de Benoît Hermet et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

Toutes les informations à retrouver sur [centrenationadulivre.fr](http://centrenationadulivre.fr)

### Retour sur l'histoire des premières résidences de création en ex-Aquitaine

Par la rédaction

Trois questions à *Éric des Garets*, directeur général adjoint Culture, Environnement, Accueil au Département de la Gironde et ancien directeur du Centre régional des Lettres (CRL) d'Aquitaine de 1985 à 2001.

#### À quel moment sont apparues les premières résidences d'auteurs en ex-Aquitaine ?

Les premières résidences apparaissent au tout début des années quatre-vingt-dix. Il y avait, sans doute, quelques résidences çà et là, mais rien de vraiment structuré. Je me souviens d'amorces au château de Bonaguil, en Lot-et-Garonne.

#### À partir de quel constat ces résidences ont-elles été créées et pour quels objectifs ?

L'objectif était tout simplement de pouvoir accueillir des auteurs, c'est-à-dire de reconnaître le temps de création. La création est souvenue « l'angle mort » des politiques culturelles, comme l'a souligné

# Les bourses de résidence, un outil de professionnalisation pour le CNC

Par Emma Deleva\*

« Les résidences permettent à des auteurs de tous milieux confondus de pouvoir prétendre aux aides à l'écriture et à la production. Ce sont des moments précieux pendant lesquels le créateur est accompagné et peut travailler hors de sa réalité quotidienne », explique Fabienne Hanclot, cheffe du service de la création au sein de la Direction de la création, des territoires et des publics (DCTP) du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). À l'heure où les canaux de diffusion se multiplient, le besoin de contenus entraîne une augmentation significative des résidences et, comme le souligne Anne Tudoret, chargée de mission en charge du Bureau d'accueil des auteurs, « le soutien du CNC et des Régions aux auteurs s'intensifie ». C'est une aubaine puisque concomitamment, « le nombre d'auteurs est en hausse ».

Le terme de résidence recouvre plusieurs dispositifs : « Il peut concerner des moments très courts pendant lesquels les auteurs sont accueillis, comme la résidence de la Maison du film<sup>1</sup>, qui les aide au stade du scénario, ou des périodes plus longues dans le cas de l'aide à l'écriture de long métrage, du montage ou de la postproduction », glisse Fabienne Hanclot. Les bourses octroyées par le service de la création sont attribuées aux auteurs et à la résidence qui peut ainsi accueillir l'auteur à moindres frais.

Trois fonds dans le service de la création du CNC attribuent ces bourses de résidence. Leur point commun est indéniablement la cible visée : « C'est une population assez semblable, à savoir des professionnels émergents. Écrire un projet implique aussi de bâtir

un dossier, d'apprendre à le présenter devant des professionnels, mais aussi de développer son réseau. Le but est que la résidence entre dans leur parcours de professionnalisation », reprend la cheffe du service de la création du CNC. Si les bourses de résidence du fonds CNC Talent, dédié aux web créateurs, sont liées à des festivals, leur nombre est aussi substantiel, puisque près de quarante-cinq ont été accordées en 2021. L'objectif est d'accompagner les vidéastes qui le souhaitent dans le passage « du net au cinéma ou à l'audiovisuel ».

L'autre segment très soutenu est celui du court métrage de cinéma : « Nous octroyons des bourses de résidence pour ces projets, notamment via la commission Premier film. Une partie est fléchée vers l'auteur et une autre vers la structure d'accueil. Cela permet à l'auteur d'être pris en charge financièrement », reprend-elle. Pour pouvoir y prétendre, les auteurs déposent un dossier, forts d'un scénario déjà écrit. La commission, en attribuant une bourse, estime soit qu'il y a besoin d'un travail de réécriture, soit que l'auteur doit professionnaliser sa présentation. Une vingtaine de bourses de ce type est attribuée chaque année. Le parcours est ensuite bordé par Anne Tudoret qui propose aux boursiers, grâce au *Guide de l'accompagnement* du CNC<sup>2</sup>, de les aiguiller vers la résidence la plus adaptée à leur projet, selon le thème (documentaire, fiction, films de genres, etc.) ou en fonction de la temporalité. « L'idée est de présenter un large éventail de résidences dans lequel l'auteur choisit, puis nous prenons en charge son accueil », ajoute Fabienne Hanclot.

Côté Fonds images de la diversité, quatre à cinq projets de longs métrages sont soutenus annuellement avec des bourses plus importantes. « Les auteurs sont défrayés et le CNC prend en charge le coût intégral de programme de résidence », complète Fabienne Hanclot. Pour figurer dans le *Guide de l'accompagnement*, la résidence doit avoir au moins une année d'existence, le CNC veillant attentivement à ce que les encadrants soient eux-mêmes des professionnels du cinéma ou de l'audiovisuel.

\* Retrouvez la biographie d'Emma Deleva et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. [maisondufilm.com](http://maisondufilm.com)

2. Téléchargeable sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

Bruno Racine dans son rapport de 2019, « L'auteur et l'acte de création ». Et pourtant, sans elle... Nous avons donc loué une petite maison au cœur de Bordeaux, rue de la Prévôté.

Il y a eu dans ce lieu plusieurs formes de résidence. Celles liées aux éditeurs. On leur permettait ainsi de valoriser leur catalogue par la présence de l'un de leurs auteurs. Ainsi de l'accueil de Jorn Riel, pour les éditions Gaïa. Ou d'auteurs marocains du catalogue de L'Escampette, comme Mohammed Bennis. Celles liées à un genre littéraire, comme l'écriture théâtrale. Il y avait aussi un échange de résidences avec la ville de Munich. Des auteurs aquitains allaient à Munich, Villa Waldberta, et des auteurs allemands venaient à Bordeaux. Nous avons également reçu des auteurs de la région

Hesse, qui a des liens privilégiés avec la Nouvelle-Aquitaine. Nous avons également travaillé avec la ville de Naples. Nous voulions aussi favoriser la traduction, le passage des textes d'une langue l'autre.

## La Région a-t-elle été précurseur dans ce domaine ?

Disons que le CRL, comme agence régionale, avait les moyens de structurer ce projet, de jouer un rôle d'interface. Alors, peut-être, avons-nous su créer une dynamique. Elle s'est élargie après. Notamment autour du remarquable travail fait au Chalet Mauriac par mes successeurs et, surtout, Patrick Volpilhac. J'aime beaucoup cette façon de faire résidence, très ouverte.

# Un voyage à Bologne

Par Chloé Marot\*

Chaque année depuis dix ans, douze illustrateurs sélectionnés se rendent en mars à la Foire du livre de jeunesse de Bologne, en Italie, dans le cadre du dispositif Un voyage à Bologne. Ce séjour professionnel, organisé par La Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse avec le soutien des agences régionales du livre (ARL), est le point d'orgue d'un travail amorcé bien en amont et qui se prolonge sur le long terme. L'objectif ? Favoriser l'émergence et la professionnalisation des artistes-illustrateurs.

Retour en 2021 : l'appel à candidatures, destiné à des illustrateurs en tout début de parcours professionnel, est lancé par La Charte durant l'été. Les artistes qui candidatent ont bien souvent été repérés dans leurs régions respectives par les ARL et doivent remplir un dossier assez complet, joindre leur book et présenter leurs motivations.

Lors d'un passage en commission, sur la cinquantaine de candidatures reçues, douze illustrateurs émergents – mais ayant tout de même déjà publié un premier album à compte d'éditeur – sont retenus par un jury professionnel et annoncés à Montreuil pendant le Salon du livre et de la presse jeunesse.

Quant au partenariat ARL-La Charte, il n'est effectif que si un ou plusieurs artistes issus de la région sont sélectionnés. Cette année, pour la Nouvelle-Aquitaine, Fanny Blanc et Charlotte Lemaire ont été retenues. ALCA a donc été, une fois encore, un partenaire du dispositif, de même que les ARL de quatre autres régions : Normandie, Hauts-de-France, Pays de la Loire et Grand Est. Toutes s'engagent ainsi à préparer le voyage à Bologne avec les lauréats, à participer financièrement à la logistique de leur séjour et à les accompagner ensuite dans la professionnalisation de leur parcours.

« J'ai eu des échanges avec Marion Colin [chargée de mission Création et Vie littéraire à ALCA, NDLR] avant le départ et pendant la foire. Elle m'a présenté le travail de l'agence et informée que l'on bénéficierait d'un suivi au long cours, notamment pour avoir des réponses à des questions pratiques, obtenir des informations ou de l'aide pour postuler à des résidences, faire des demandes de financement de projets, développer des ateliers sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Si je n'avais pas postulé à ce Voyage à Bologne, j'aurais sans doute ignoré très longtemps cette aide qui peut nous être apportée », salue Fanny Blanc.

« J'ai également été en contact avec ALCA dès le mois de janvier afin de préparer les deux journées de formation organisées par La Charte », indique Charlotte Lemaire.

## L'enjeu de la professionnalisation

En effet, au mois de janvier 2022, les douze lauréats se réunissent à Paris pour deux journées de formation denses, proposées par La Charte : « Différents points sont abordés, tous avec une visée

professionnalisante. Nous leur proposons un apport juridique et social, nous évoquons le statut de l'auteur d'un point de vue fiscal et social, un rappel sur l'associatif et l'association qu'est La Charte, nous leur donnons des éléments sur comment communiquer sur son travail et utiliser les réseaux sociaux, présentons un panorama de l'album jeunesse en France et, surtout, nous leur montrons comment défendre leurs projets, valoriser et présenter leurs travaux à des éditeurs », précise Anne Clerc, déléguée générale de l'association.

Charlotte Lemaire abonde : « Des sujets peu évidents mais essentiels au travail d'auteur sont évoqués : la cession de droits d'auteur, la négociation du contrat d'édition, le rôle des sociétés de gestion de droits collectifs, entre autres. Lors de cette formation, chaque lauréat a pu aussi s'exercer à présenter ses projets à des éditeurs en vue des rendez-vous éditoriaux organisés à Bologne. Enfin, le métier d'auteur-illustrateur est très solitaire et peu défendu : les précieuses discussions et les échanges de conseils autour de nos expériences respectives dans l'édition sont formateurs. Rencontrer le groupe d'illustrateurs et d'illustratrices participant au voyage est un des points forts du dispositif. »

## La Foire de Bologne

Rendez-vous annuel incontournable, la Foire de Bologne est le plus important salon international dédié à la littérature pour la jeunesse. Organisé pendant quatre jours en mars, il réunit les professionnels du livre au sens large et met l'accent sur l'achat et la vente de droits de traduction et d'adaptation. Pour des illustrateurs émergents, l'enjeu est de taille.

C'est donc préparés, outillés et avec des objectifs identifiés que les lauréats s'y présentent. Fanny Blanc précise : « Tout était comme balisé pour nous, la logistique assurée, des rendez-vous avec des éditeurs ou directeurs artistiques déjà pris. Nous avions une vraie tranquillité d'esprit pour pouvoir nous concentrer sur les rencontres professionnelles. »

Les objectifs d'aide à la professionnalisation des illustrateurs participant à ce Voyage à Bologne semblent donc atteints. D'ailleurs, quand on interroge les lauréats des années précédentes, leur bilan est très positif : pour Maxime Derouen (lauréat en 2018), « le dispositif est un super tremplin, un formidable coup d'accélérateur. La Foire de Bologne m'a permis de me questionner, m'a forcé à me situer dans la littérature jeunesse et, avec le recul, à me trouver en tant que créateur ». Mathieu Siam (lauréat 2019) complète : « Le voyage à Bologne crédibilise, apporte beaucoup de confiance et de visibilité en début de carrière. » Il en garde aussi un fort sentiment d'appartenance à ce collectif de douze illustrateurs, sentiment toujours vivace même quand la « fête enrichissante » qu'est Bologne est terminée.

À l'occasion des dix ans du Voyage à Bologne, une exposition rétrospective présentant des illustrations des lauréats depuis 2012 sera présentée en septembre prochain à la médiathèque Françoise-Sagan à Paris, avant de circuler en régions.

\*Retrouvez la biographie de Chloé Marot et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) [www.la-charte.fr](http://www.la-charte.fr)

## La Nouvelle-Aquitaine, un « ailleurs » prisé des sociétés de production

Par Pierre Laurent-Lemur\*

« J'avais des envies d'ailleurs, de travailler différemment. Je n'étais pas quelqu'un fait pour la grande ville, de toute façon. » Après avoir cofondé Punchline Cinéma avec son ami Sylvain Lagrillère à Paris et y avoir produit plus d'une vingtaine de courts métrages, Lucas Tothe a pris le large et déménagé l'an dernier une partie de son activité dans la Creuse. C'est à La Souterraine, petite commune de 5 000 âmes à 50 kilomètres au nord de Limoges, qu'il vient d'installer une partie de ses bureaux et qu'il développe ses futurs projets. Un environnement qu'il connaît bien : « J'y ai fait mon collège et mon lycée, avant de poursuivre mes études à Angoulême. Une partie de ma famille vit encore à côté de La Souterraine. L'envie personnelle a pris le dessus sur l'aspect professionnel. » C'est pourtant bien dans la capitale que l'aventure commence pour Punchline Cinéma, avec les premiers projets, les rencontres et la création d'un solide réseau de partenaires. Une quinzaine d'années prolifiques au cours desquelles le duo qu'il forme avec Sylvain Lagrillère se fait les dents en produisant de nombreux courts présentés dans des festivals partout en Europe, certains se frayant même un chemin jusqu'aux César. En 2018, les nominations de *Marlon* de Jessica Palud et *Goliath* de Loïc Barché contribuent à faire connaître et reconnaître la société de production sans que l'idée de déménager l'activité ne quitte l'esprit de Lucas.

### « La crise sanitaire a désacralisé l'obligation de présence physique dans le travail »

La crise du Covid-19 au printemps 2020 fera office d'accélérateur : « J'ai fait le premier confinement à La Souterraine, avec des amis producteurs, et on s'est rendu



*J'avais un camarade*, de Janloup Bernard, Mauvaise Troupe Productions, 2021 - DR

compte que l'on travaillait très bien, que nous étions hyperproductifs même. Nous nous sommes dit qu'il y avait un nouveau modèle à pousser. » Et de constater une évolution concrète des modes de travail au quotidien : « Avant la pandémie, les rendez-vous professionnels autour d'un projet passaient automatiquement par des entretiens en présentiel, et donc souvent à Paris. La crise sanitaire a désacralisé l'obligation de présence physique dans le travail, autant avec les auteurs qu'avec les institutions. » Ainsi, Punchline Cinéma dispose maintenant d'un collaborateur télétravaillant depuis Belle-Île-en-Mer, en Bretagne, pendant que l'associé de Lucas est toujours sur Paris, dans l'attente d'un déménagement de l'ensemble de l'activité en Nouvelle-Aquitaine. Lucas Tothe souhaiterait par ailleurs organiser des résidences d'écriture de scénarios dans sa maison creusoise : « Permettre aux auteurs de s'échapper, de venir s'isoler à la campagne, ce serait génial. Une partie de moi sent que les scénarios et les projets sont plus solides quand ils sont pensés de façon délocalisée. » C'est dans ce cadre bucolique qu'il a développé l'an dernier son dernier court métrage, *Haut les cœurs*, de Adrian Moyses Dullin, le premier en dehors de l'écosystème parisien, présenté à Cannes et au

Sundance en 2021. La preuve, s'il en fallait une, qu'il est possible de travailler ailleurs qu'à Paris, d'autant plus si l'environnement choisi est favorable : « La région Nouvelle-Aquitaine est très attractive pour les entreprises culturelles, avec de nombreux partenaires publics, des festivals où montrer les films, des producteurs également, déjà installés à Bordeaux ou à La Rochelle... Le tout souvent à moins de trois heures de train de Paris. »

### Du financement des projets à la post-production, un écosystème favorable

Un constat que partage Eliott Khayat, jeune producteur et cofondateur, avec deux amis rencontrés sur les bancs de la Fémis, Hugo Tomes (producteur) et Janloup Bernard (réalisateur), de Mauvaise Troupe Productions. Une société naissante qu'ils ont fait le choix d'ancrer dès ses débuts à... Bordeaux : « Janloup vient du Pays basque et a décidé de s'installer à Bordeaux à la sortie de l'école. Nous avons cherché à y développer des projets et nous avons très vite trouvé des soutiens, des réponses à nos questions auprès de la Région et des financements. On sait aussi qu'aujourd'hui, il est possible de faire toute la post-production d'un projet, du montage aux effets spéciaux, directement sur place. » Accompagnés par Fabrice Marquat, chargé de mission Fonds de soutien Court métrage de fiction à ALCA, ils développent en 2021 *J'avais un camarade*, présenté en fin d'année dernière au Poitiers Film Festival. Les trois partenaires entendent aujourd'hui réitérer l'expérience avec le premier long métrage de Janloup Bernard qu'ils espèrent tourner prochainement au Pays basque, tandis que deux courts métrages d'autres réalisateurs sont également dans les tuyaux. « Il y a maintenant une logique évidente qui nous donne envie de développer des projets ici. On a une attirance naturelle pour ce territoire et les bons partenaires avec qui valoriser nos films. »

\* Retrouvez la biographie de Pierre Laurent-Lemur et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

# La forêt culturelle du Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Par Catherine Lefort\*

**A**vec cinquante-deux communes réparties sur 380 000 hectares se déployant du Bassin d'Arcachon aux avant-postes de Mont-de-Marsan et jusqu'à la limite du Lot-et-Garonne, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (PNRLG) est un immense terrain de projets pour l'éducation et la culture. Le Parc a été pionnier en la matière : riche d'une dynamique culturelle avec de nombreux acteurs – artistes, compagnies de spectacles vivants, associations, etc. –, le PNRLG a inscrit dans le marbre une action culturelle dédiée aux enjeux du territoire dont la porte d'entrée est la sensibilisation à l'environnement pour tous publics, petits et grands. Éducation et culture sont intimement mêlées. Au début, la vocation du Parc était de soutenir et d'accompagner techniquement les acteurs sur ses terres. À partir de 2005, grâce à des partenariats avec des agences culturelles régionales et départementales telles que l'Iddac, le Parc s'est ouvert à des artistes venus d'ailleurs et à d'autres formes de création.

Le PNRLG développe une sorte de laboratoire culturel. Il détient de nombreuses ressources : inventaires naturalistes, inventaire du patrimoine bâti... Il explore de multiples sujets d'actualité : la forêt, la biodiversité, les micro-plastiques, la pollution lumineuse, etc. Sa mission est de diffuser toutes ces ressources, de les valoriser et de les partager sur son sol. Culture et environnement sont inscrits dans sa charte<sup>1</sup> selon la formule : « Pour développer une conscience de territoire. » L'ambition est de créer un récit commun autour d'enjeux patrimoniaux, qu'ils soient culturels, naturels ou paysagers.

Dans une approche transversale qui va associer des scientifiques – tels que des naturalistes –, des animateurs et des artistes, un projet culturel est construit par le filtre de l'éducation à l'environnement.

Sébastien Carlier, responsable du pôle Éducation au territoire et Action culturelle, explique sa démarche :

« Je recherche des créateurs qui explorent les sujets sur lesquels nous travaillons, ou bien je repère un langage artistique en totale résonance : des artistes sensibles à la question de l'environnement et qui ont les outils pour aborder ces sujets.

Le dispositif des résidences permet d'explorer pleinement le sujet retenu et d'élaborer une création. Les artistes invités sont en

immersion dans la forêt, pour la découvrir, s'en imprégner et rencontrer tous ceux qui y travaillent : sylviculteurs, naturalistes, techniciens, etc. Les résidents assistent aussi aux réunions, une façon de s'approprier le quotidien du Parc. Ce sont les thématiques qui guident le montage des résidences. Pas d'appel à projets, mais une écoute et une attention permanentes aux dynamiques artistiques. Le thème art-nature est naturellement au cœur de nos projets, portés en grande partie par la Forêt d'art contemporain<sup>2</sup>, dispositif accompagné et mesure phare du Parc. Mais toutes les formes artistiques sont conviées : théâtre, arts de rue, danse, musique, pour créer un récit autour de la nature.

De nombreux artistes et compagnies sont venus sur le Parc le temps de créations et de médiations : Rouge Elea, Atelier de mécanique générale, compagnie Branca, Martine Tarot, Thomas Visonneau, Carabosse, Générisk Vapeur et bien d'autres...

Les résidences sont vivantes aussi parce qu'elles peuvent faire participer les habitants. Depuis 2014, je propose de monter des projets sur plusieurs années dans le but à la fois d'instaurer un partage artistique et d'aboutir à une création participative. En partenariat avec l'Oara, un projet à horizon 2023 est en construction avec la compagnie L'Homme debout, installée à

Poitiers. Les artistes de cette compagnie cherchent à créer des aventures humaines en s'appuyant sur la collaboration avec les habitants et la mise en place de chantiers participatifs.

Les Cercles de Gascogne, des cafés associatifs où les habitants se rencontrent, sont un rouage essentiel dans l'accueil, la diffusion de l'information et le partage culturel. Les Ephad, l'épicerie sociale et solidaire du village, le centre social ou l'auberge de jeunesse sont aussi des lieux de rencontre et d'échange avec les artistes. »

Élus et habitants sont impliqués dans ces projets originaux. À l'issue des résidences, des restitutions sont organisées dans les villes et les villages parfois isolés, ou sous un arbre en plein milieu de la forêt.

En 2021, pour marquer les retrouvailles après une année de pandémie, le Parc a mis sur pied une manifestation : « Et ça re-parc ! », cent soixante-cinq rendez-vous avec spectacles, concerts, « soirées ciel étoilé<sup>3</sup> » et beaucoup de créations issues des résidences, des moments uniques de partage pour valoriser cette dynamique du territoire.

\* Retrouvez la biographie de Catherine Lefort et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. La charte élaborée par les collectivités et acteurs locaux consigne toutes les orientations et les actions du Parc.

2. [www.laforetdartcontemporain.com](http://www.laforetdartcontemporain.com)

3. Depuis deux ans, le PNRLG travaille sur un grand projet destiné à combattre la pollution lumineuse qui a un impact important sur la biodiversité et la santé humaine.

[www.parc-landes-de-gascogne.fr](http://www.parc-landes-de-gascogne.fr)



C\* Rouge Elea, *Conversation avec un arbre* –  
Photo : PNRLG/Sébastien Carlier

DOSSIER



# RÉSIDENCE D'AUTEURS : QUEL(S) MODÈLE(S) ?

*Autoportrait à la table*  
Huile sur bois, 92 x 122 cm – Max Ducos  
(collection particulière)

## PAROLES D'INVITÉS

# Qu'est-ce qu'une résidence d'auteurs ?

Par Carole Bisenius-Penin

**E**nseignante-chercheuse à l'Université de Lorraine (Crem), spécialiste du dispositif résidentiel, experte des médiations culturelles et directrice d'une résidence d'auteurs dans une Maison des illustres (Récit<sup>2</sup>Chazelles<sup>1</sup>), Carole Bisenius-Penin définit ce dispositif culturel à l'intersection de plusieurs enjeux.

Depuis son institutionnalisation au cours des années 1980, sous l'impulsion de la décentralisation culturelle, le dispositif résidentiel dans ses différentes configurations (résidence de création, résidence tremplin, résidence croisée, etc.) s'articule autour de nombreux principes (de création, de médiation, de coopération, de diffusion, économique, spatio-temporel) et recouvre des réalités extrêmement variées en fonction des projets, des structures et des politiques culturelles mises en place. À partir d'une historicisation des pratiques résidentielles, il est possible de constater que ce dispositif est, selon les époques et les terrains, un processus non stabilisé, en perpétuelle évolution, qui emprunte à d'autres systèmes existants artistiques (mécénat, atelier), tout en absorbant différentes traditions et au regard d'un certain nombre de modèles (la Villa Médicis, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon...). Dans une perspective épistémologique, en tant qu'agencement culturel potentiel, mais aussi dispositif politique et territorial sans cesse reconfiguré, la résidence d'auteurs s'élabore dans une mise en tension qui relève d'exigences s'entrecroisant selon les logiques des différents opérateurs et les pratiques usuelles<sup>2</sup>. En tant qu'objet polymorphe, le dispositif résidentiel connaît une réelle expansion dans l'espace public qui interroge à la fois les auteurs, les acteurs des différentes chaînes de la création artistique (livre, cinéma, etc.), les institutions culturelles et territoriales. Ainsi, comment définir une résidence d'auteurs et selon quels principes fondateurs identifiés ? Faut-il la considérer comme une fabrique des écritures contemporaines ? Un dispositif de médiation, un outil de coopération et de mise en réseau ?

### La résidence comme lieu de création et de diffusion

Si la résidence de création, de recherche ou d'expérimentation offre à l'auteur des conditions propices à la création et à la diffusion de ses œuvres, c'est-à-dire « les conditions techniques et financières pour concevoir, écrire, produire une étape ou achever une œuvre nouvelle ou pour préparer et conduire un travail original et y associer le public [...] »<sup>3</sup>, selon la circulaire du ministère de la Culture (2016), elle est surtout une entité hybride dans la mesure où se combinent en général deux éléments essentiels dans une temporalité restreinte : une création (projet artistique) et des activités de médiation (projet culturel), comme en attestent les critères fixés par le Centre national du livre dans le cadre de l'attribution des crédits de résidence et



La Maison de la littérature à Québec – Photo : Renaud Philippe

adoptés par de très nombreuses collectivités. Outre la circulation des auteurs sur le territoire, la résidence doit ainsi fournir les conditions nécessaires à la mise en œuvre du projet littéraire qui englobe toutes les phases du processus créatif (recherche-préparation, expérimentation, incubation, réalisation, etc.). Cette scène auctoriale se révèle être un lieu de stimulation dédié à la création, sorte d'espace d'expérimentation à pratiquer de manière individuelle ou collective, en lien avec les territoires et les publics. En effet, ce dispositif permet *in situ* d'enclencher par exemple la phase d'invention, des étapes préparatoires de l'œuvre au travail d'arpentage et de terrain, à l'instar d'Emmanuelle Pagano accueillie à L'Esprit du lieu, autour du lac de Grand-Lieu, afin de nourrir « l'écriture d'une trilogie romanesque sur la relation de l'eau et de l'homme »<sup>4</sup>.

Un autre intérêt notable est celui de la diffusion des œuvres des auteurs reçus qui demeure un principe résidentiel important à considérer sous l'angle d'une triple temporalité (en amont, pendant et après la résidence) et qui s'actualise à travers différents outils (revues, carnets résidentiels, blogs, etc.), comme des capsules numériques à la Maison de la littérature de Québec<sup>5</sup>, des mémoires écrites au Chalet Mauriac<sup>6</sup>, ou encore des portraits radiophoniques à La Marelle<sup>7</sup>, proposant aux résidents une carte blanche sonore et assurant également, selon les créations littéraires réalisées, une diffusion sous une forme éditoriale numérique (La Marelle éditions)<sup>8</sup>.

## La résidence comme lieu de médiation et de coopération

Malgré la plasticité de la notion, la médiation se définit d'un point de vue théorique comme un « processus de régulation et de construction de nouvelles perceptions partagées<sup>9</sup> » valorisant des « actions d'accompagnement et la construction de dispositifs d'interprétation des œuvres pour des publics, l'espace de production d'objets culturels et de langages qui produisent du sens et des liens<sup>10</sup> ». Recourir au principe de médiation permet de mettre en évidence la richesse et la complexité, à différents niveaux, des interactions entre l'auteur, les opérateurs culturels et les publics dans l'espace résidentiel.

« RECOURIR AU PRINCIPE DE MÉDIATION PERMET  
DE METTRE EN ÉVIDENCE LA RICHESSE ET LA COMPLEXITÉ,  
À DIFFÉRENTS NIVEAUX, DES INTERACTIONS ENTRE  
L'AUTEUR, LES OPÉRATEURS CULTURELS ET LES PUBLICS  
DANS L'ESPACE RÉSIDENTIEL. »

Ainsi, la résidence offre un premier niveau de médiation de type endogène, entre pairs, qui fournit une forme de sociabilité ouverte sur le territoire grâce au lieu résidentiel, multipliant les interactions possibles du résident avec des auteurs locaux et autres professionnels du milieu culturel (éditeurs, libraires, festivals, journalistes, etc.) selon le maillage territorial.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que certains opérateurs valorisent une démarche collaborative incluant idéalement, selon H. S. Becker, un « partage de présupposés communs et de conventions<sup>11</sup> », c'est-à-dire en instaurant notamment des résidences partagées, croisées<sup>12</sup>, qui associent, selon les combinaisons possibles, deux lieux et deux auteurs de pays différents (coopération internationale<sup>13</sup>), un auteur et un traducteur, un auteur et un autre artiste (collaboration transmédiatique) : par exemple, le Collège international des traducteurs littéraires<sup>14</sup> ou encore le festival Concordan(s)e<sup>15</sup>.

Une seconde strate renvoie aux expériences des publics, aux formes de médiation pensées sous le mode de la participation et des pratiques culturelles proposées dans cet espace intermédiaire occupé par la résidence. En ce sens, les multiples activités de médiation reposent sur une logique relationnelle, soit la volonté d'établir un partage d'expérience esthétique fondé sur l'échange et la rencontre des publics avec l'auteur et l'œuvre, selon les formes imaginées (dédicace, conférence, atelier d'écriture, performance, apéro littéraire, etc.). La résidence participe donc à la démocratie culturelle en incluant les pratiques et expériences des publics à travers cette co-construction engagée.

Enfin, l'ultime strate se cristallise autour de la notion de projet culturel résidentiel qui fédère les échanges entre les opérateurs culturels via la mise en œuvre de partenariat (maillage territorial)<sup>16</sup> et d'autres formes de coopération (mise en réseau) visant à construire ou consolider une structuration d'interlocuteurs légitimes qui s'inscrit dans une démarche de reconnaissance des apports, en matière d'expertise, de chaque

partenaire<sup>17</sup>. En cela, on peut citer la Villa Bloch par exemple, la maison de campagne de l'écrivain et journaliste Jean-Richard Bloch acquise par la Ville de Poitiers et devenue un lieu de résidence d'artistes depuis 2019. Ce projet relève, d'une part, d'un consortium constitué d'acteurs culturels territoriaux<sup>18</sup> et, d'autre part, revendique une perspective transdisciplinaire favorisant des résidences d'écriture cinématographiques. Il est intéressant de constater que ce dispositif a aussi été pensé à travers une coopération internationale. En effet, l'initiative de soutien à la francophonie développée par ALCA et le Poitiers Film Festival<sup>19</sup> repose sur un partenariat avec le Ouaga Film Lab qui permet ainsi d'accueillir en résidence à la Villa Bloch des auteurs émergents, de jeunes cinéastes issus d'écoles du continent africain. Une coopération essentielle permettant la réalisation d'objectifs communs pour l'ensemble des acteurs (mutualisation de compétences, de moyens, professionnalisation et élargissement des publics).

En définitive, en tant qu'instance de création et de diffusion détenant un capital symbolique fort, mais aussi levier indispensable de la médiation culturelle entre les auteurs, les opérateurs et les publics, le dispositif résidentiel constitue donc, sur les plans créatif, culturel et économique, un moyen efficace de remettre le curseur sur la place de l'écriture dans les territoires.



1. [recit.chazelles.univ-lorraine.fr](http://recit.chazelles.univ-lorraine.fr)
2. C. Bisenius-Penin (dir.), « Les résidences d'écrivains et d'artistes : des dispositifs de création et de médiation », *Culture & Musées*, 2018, n° 31 ([journals.openedition.org/culturemusees/1512](http://journals.openedition.org/culturemusees/1512)).
3. [www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/40986](http://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/40986)
4. [lespritdulieu.fr/residences-d-auteurs/archives/emmanuelle-pagano/article/le-projet-de-residence-d-un-marais-a-l-audre](http://lespritdulieu.fr/residences-d-auteurs/archives/emmanuelle-pagano/article/le-projet-de-residence-d-un-marais-a-l-audre)
5. [maisondelalitterature.qc.ca/a-propos/residences/serie-de-capsules-sur-les-auteurs-recus-a-la-maison-de-la-litterature](http://maisondelalitterature.qc.ca/a-propos/residences/serie-de-capsules-sur-les-auteurs-recus-a-la-maison-de-la-litterature)
6. Série En résidence : « Au Chalet Mauriac », à lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)
7. [www.radiogrenouille.com/la-premiere-chose-que-je-peux-vous-dire](http://www.radiogrenouille.com/la-premiere-chose-que-je-peux-vous-dire)
8. [www.la-marelle.org/productions/editions-la-marelle/547-anamarseilles-le-livre.html](http://www.la-marelle.org/productions/editions-la-marelle/547-anamarseilles-le-livre.html)
9. S. Chaumier, F. Mairese, *La Médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 47.
10. M. Gellereau, « Pratiques culturelles et médiation » in S. Olivesi (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, p. 27.
11. H. S. Becker, *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988, p. 64.
12. Dispositif La Fabrique des résidences (Instituts français, alliances françaises et services culturels des ambassades de France), [www.if.institutfrancais.com/fr/actualite/les-laureats-2021-de-la-fabrique-des-residences](http://www.if.institutfrancais.com/fr/actualite/les-laureats-2021-de-la-fabrique-des-residences). Voir p. 40-41 dans ce numéro.
13. Comme les résidences internationales coordonnées par ALCA (voir encadré p. 43 dans ce numéro).
14. [www.concordance.com/l-l](http://www.concordance.com/l-l)
15. [fill-livrelecture.org/fichiers/repertoire-residences.pdf](http://fill-livrelecture.org/fichiers/repertoire-residences.pdf)
16. Exemple : le projet « Les Nouvelles Lettres persanes », voir p. 18-20 dans ce numéro.
17. C'est ainsi qu'est née, par exemple, la résidence Livre au ciné, à Brive-la-Gaillarde, organisée par le Festival du cinéma de Brive, en coopération avec la Foire du livre de Brive. Voir p. 16-17 dans ce numéro.
18. Partenariats associés : l'EESI (École européenne supérieure de l'image), le TAP (Théâtre et Auditorium de Poitiers), l'Université de Poitiers, l'Institut français, ALCA et le Poitiers Film Festival.
19. Voir p. 44-45 dans ce numéro.



La résidence Récit'Chazelles, dans l'ancienne maison de Robert Schuman, en Moselle – Photo : DR

## RÉSEAUX, PARTENARIATS ET TRANSDISCIPLINARITÉ

# LES RÉSIDENCES POUR L'ART D'ÉCRIRE, UN RÉSEAU NATIONAL POUR DÉFENDRE LA CRÉATION

Par Nicolas Rinaldi\*

Un collectif de lieux de résidence se structure en association afin d'améliorer les pratiques et d'affirmer la place des auteurs dans la création et celle de l'écriture dans la société.

Au terme d'un séminaire de trois jours, plus d'une dizaine de porteurs de résidences de création venus de toute la France ont annoncé le 26 janvier 2022 la structuration en association d'un réseau national des résidences d'écriture, Les Résidences pour l'art d'écrire. Réunis au Chalet Mauriac, maison d'enfance de François Mauriac située à Saint-Symphorien (Gironde), propriété du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et qui abrite depuis 2013 des résidences d'écriture coordonnées par ALCA, les membres de ce nouveau réseau y ont poursuivi un travail entrepris cinq ans auparavant.

C'est à l'occasion des Journées européennes du patrimoine de septembre 2017 que Maya Soulas, directrice de la Maison des écritures, à Lombez (Gers), a impulsé cette future association en invitant une trentaine de porteurs de lieux de résidence pour pallier la solitude que peuvent connaître ces derniers dans l'exercice de leurs missions. Cette première Journée nationale d'étude sur les résidences a été suivie d'une deuxième édition, organisée en 2018 à la Chartreuse, à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), par Occitanie Livre & Lecture. Près de cent vingt personnes, porteurs de résidences, auteurs et représentants de structures régionales et nationales de l'interprofession du livre, ont ainsi participé à des ateliers dont l'un a préfiguré le réseau à venir : « Comment se fédérer ? »

La question a été posée plus longuement lors d'un séminaire de travail, déjà au Chalet Mauriac, à l'hiver 2019, puis en septembre de la même année lors de la 3<sup>e</sup> Journée nationale d'étude, à la MÉCA (Maison de l'économie créative et de la culture en Nouvelle-Aquitaine), à Bordeaux. De ces deux rencontres organisées par ALCA s'est constitué un collectif d'environ quatre-vingts résidences, avec des implications et des profils divers.

La crise sanitaire a empêché la tenue de journées d'étude les deux années suivantes et de poursuivre cette structuration. Un séminaire de travail a néanmoins eu lieu à l'été 2020 à La Métive, à Moutier-d'Aahun (Creuse), lors duquel une tribune a été rédigée pour porter la voix des résidences auprès des auteurs dans le cadre de la publication du rapport Racine. Ce texte a finalement



Séminaire du réseau Les Résidences pour l'art d'écrire au Chalet Mauriac, janvier 2022. De g. à d. : Jérémy Fabre, Maison Julien Gracq, Aurore Claverie, La Métive, Corinne Loisel, Maison des auteurs.trices de Limoges, Aimée Ardouin, Chalet Mauriac – Photo : Nicolas Rinaldi

été adressé en lettre ouverte à la ministre Roselyne Bachelot en juillet 2021 à la suite de l'annonce par le ministère de la Culture de vouloir « améliorer la structuration, la mise en réseau et la visibilité de l'offre de résidences d'écriture sur l'ensemble du territoire ». Des discussions ont depuis lieu avec le Centre national du livre et la Fédération interrégionale du livre et de la lecture pour définir ce qu'est une résidence.

Ainsi impliqué dans des échanges avec les instances nationales, le collectif a décidé en janvier de cette année de se structurer davantage en créant donc l'association Les Résidences pour l'art d'écrire. « Les discussions ont été très riches tout au long de ce séminaire au Chalet Mauriac », explique Aurore Claverie, directrice de La Métive, soulignant « le caractère symptomatique de l'horizontalité présente dans le collectif : les arguments et avis de chacun ont été écoutés avec attention ». Afin de maintenir cette horizontalité au sein de l'association, celle-ci sera coprésidée par cinq de ses membres. « Cette organisation permet une représentativité des structures, très différentes les unes des autres, par les disciplines qu'elles accueillent et leurs enjeux de territoire », poursuit Aurore Claverie.

Dans son fonctionnement, le réseau peut s'appuyer sur plusieurs collègues, l'un étant ouvert à des auteurs déjà accueillis en résidence, un autre à l'interprofession, un troisième aux membres fondateurs<sup>1</sup> et un dernier aux autres résidences du réseau. Dans ses statuts, l'association fait référence à un manifeste ou à une charte à venir, « une envie partagée d'expliquer de manière assez claire ce qu'est notre réseau, ce qu'il veut soutenir, pourquoi et à quels endroits, notamment les questions de rémunération et de détermination de ce qu'est ou n'est pas une résidence », précise Aimée Ardouin, responsable du Chalet Mauriac et des résidences au sein d'ALCA.

« L'ambition du réseau, alors que la question des résidences apparaît de plus en plus dans l'interprofession, est d'être un lieu de ressources et un interlocuteur privilégié auprès de tous les acteurs concernés : institutionnels, politiques mais aussi les collectifs d'auteurs », affirme Denis Driffort, directeur de Pollen, qui organise des résidences artistiques à Monflanquin et plus largement dans le Lot-et-Garonne. Une ambition qui se décline d'abord d'un point de vue professionnel en faisant avancer les pratiques, ce que précise Pascal Jourdana, qui dirige La Marelle, à Marseille : « Nous devons partager nos expériences et compétences entre résidences pour nous améliorer et donc aussi être en mesure de former les structures nouvelles. » L'autre objectif est politique et vise à « affirmer des positions claires et précises, particulièrement de rendre visible le travail de l'auteur et sa place dans la création », poursuit Pascal Jourdana. « En structurant un réseau de résidences d'écriture, nous devons aussi questionner la place de l'écriture dans la société, complète Denis Driffort. Quelle place prend l'écriture dans les politiques culturelles ? Comment s'inscrit le dispositif spécifique qu'est la résidence au sein d'un ensemble de dispositifs de soutien aux auteurs ? »

Ces interrogations, à l'image des discussions en cours avec le Centre national du livre, sont également exprimées par les collectivités elles-mêmes, comme l'explique Stéphanie Héraud, responsable de l'unité Livre et Musiques actuelles du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : « Les financeurs publics ont besoin d'être alertés sur les cas particuliers et les problématiques dont ils n'ont pas connaissance. En travaillant avec des organisations comme ce réseau, nous pourrions définir un règlement d'intervention nous permettant de répondre selon des critères aux nombreuses sollicitations que nous recevons pour la rénovation de lieux et le fonctionnement de projets de résidences. » L'un des prochains chantiers de l'association sera donc d'identifier, pour reprendre les mots de Denis Driffort, « les questions communes à ces lieux multiples ». « Sans doute au travers d'une charte ou d'un manifeste, précise Aimée Ardouin, ce texte constituant une base sur laquelle appuyer notre expertise et faciliter l'intervention publique. »

Les membres du réseau national des résidences de création se retrouveront au printemps pour un séminaire de travail à l'Imec (Institut mémoires de l'édition contemporaine), à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (Calvados), avant la 4<sup>e</sup> Journée d'étude en octobre de cette année. Accueillie à Marseille par La Marelle, cette journée sera consacrée à la production et à la diffusion des projets des résidences ainsi qu'à la mise en réseau. En 2023, la Villa Marguerite-Yourcenar, à Saint-Jans-Cappel (Nord), invitera à réfléchir sur les performances et sur les « us et usages des liens entre l'Éducation nationale et les résidences d'écriture ».



\*Nicolas Rinaldi est chargé de mission Communication éditoriale et coordinateur de la revue *Prologue*, à ALCA. Retrouvez ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)  
1. Voir encadré ci-dessous.

## Les onze membres fondateurs du réseau national des Résidences pour l'art d'écrire

**Aimée Ardouin,**  
coordinatrice du *Chalet Mauriac*  
[alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)  
14 COURS VERDUN 33113 SAINT-SYMPHORIEN

**Aurore Claverie,**  
directrice de *La Métime*  
[lametive.fr](http://lametive.fr)  
2 RUE SIMON-BAUER 23150 MOUTIER-D'AHUN

**Line Colson,**  
directrice de *La Boutique d'écriture & Co*  
[laboutiquedecriture.org](http://laboutiquedecriture.org)  
76 RUE DU FAUBOURG-FIGUEROLLES  
34070 MONTPELLIER

**Yann Dissez,**  
directeur de la programmation et des médiations à  
l'*Imec* (Institut mémoires de l'édition contemporaine)  
[www.imec-archives.com](http://www.imec-archives.com)  
ABBAYE D'ARDENNE 14280 SAINT-GERMAIN-  
LA-BLANCHE-HERBE

**Denis Driffort,**  
directeur de *Pollen*  
[www.pollen-monflanquin.com](http://www.pollen-monflanquin.com)  
25 RUE SAINTE-MARIE 47150 MONFLANQUIN

**Jérémy Fabre,**  
directeur de la *Maison Julien Gracq*  
[maisonjuliengracq.fr](http://maisonjuliengracq.fr)  
1 RUE DU GRENIER-À-SEL – SAINT-FLORENT-  
LE-VIEIL 49410 MAUGES-SUR-LOIRE

**Pascal Jourdana,**  
fondateur et directeur artistique de *La Marelle*  
[www.la-marelle.org](http://www.la-marelle.org)  
LA FRICHE LA BELLE DE MAI, 41 RUE JOBIN  
13003 MARSEILLE

**Corine Loisel,**  
responsable de *La Maison des auteurs et des autrices  
des Francophonies-Des écritures à la scène*  
[www.lesfrancophonies.fr/Maison-des-auteurs](http://www.lesfrancophonies.fr/Maison-des-auteurs)  
11 AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE  
87000 LIMOGES

**Marianne Petit,**  
directrice de la *Villa Marguerite Yourcenar*  
[lenord.fr](http://lenord.fr)  
2266 ROUTE DU PARC 59270 SAINT-JANS-CAPPEL

**Maya Soulas,**  
directrice de la *Maison des écritures Lombez Occitanie*  
[www.maison-ecritures.fr](http://www.maison-ecritures.fr)  
4 RUE NOTRE-DAME 32220 LOMBEZ

**Mathilde Walton,**  
fondatrice de l'association *Le Murmure du monde*  
(résidence en cours de création)  
[lemurmuredumonde.com](http://lemurmuredumonde.com)  
65400 ARRENS-MARSOUS

# NAISSANCE D'UNE RÉSIDENCE : LIVRE AU CINÉ, À BRIVE

Par Cécile-Charlotte Bernet\*

La ville de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze, abritait jusqu'ici la plus grande foire du livre en France, après Paris, et les rencontres internationales du moyen métrage. Elle compte depuis cette année la résidence Livre au ciné, qui met à l'honneur les adaptations de livres à l'écran. Rencontre avec sa créatrice, Maguy Cisterne, et l'un de ses tout premiers résidents, le réalisateur Morgan Simon.



Morgan Simon au Chalet Mauriac, à Saint-Symphorien – Photo : Quitterie de Fommervault

Si une résidence d'écriture évoque pour vous calme, isolement et retrait du monde, passez votre chemin. Livre au ciné, la toute nouvelle résidence d'écriture de scénarios d'adaptation d'œuvres littéraires, est au contraire au cœur de la vie et de la ville. Organisée par le Festival du cinéma de Brive, en coopération avec la Foire du livre de Brive et en partenariat avec la Ville et la Région Nouvelle-Aquitaine, la première édition a eu lieu en novembre 2021, lors de la Foire du livre.

Une première session pour les cinq résidents, qui se prolongera d'une deuxième session en avril, lors du Festival du cinéma. Maguy Cisterne, à l'origine de la résidence, explique la genèse du projet : « J'aime les constructions qui ont du sens, qui unissent et qui sont ancrées dans le territoire. L'idée de cette résidence mûrit depuis longtemps. Avec la Foire du livre et le Festival du cinéma, deux piliers culturels très importants pour la ville de Brive et pour la Corrèze, je pensais qu'un pont pouvait être créé entre le cinéma et la littérature. L'adaptation est le lien le plus évident. Et l'idée est aussi née du constat qu'il y a peu de formations ou de lieux dédiés à l'écriture de scénarios d'adaptation. Adapter une œuvre est un travail différent d'une création absolue. Comment travailler

avec un auteur et sur une œuvre, par exemple. Il y a mille façons d'adapter et le partage d'expériences est bénéfique pour les réalisateurs qui veulent s'y attaquer. »

*« Il y a mille façons d'adapter et le partage d'expériences est bénéfique pour les réalisateurs qui veulent s'y attaquer. » Maguy Cisterne*

Les cinq résidents de Livre au ciné sont tous réalisateurs d'un court métrage montré en festival et trois d'entre eux ont déjà réalisé un long métrage. Ils ont travaillé à Brive sur des projets d'adaptation pour un moyen ou un long métrage. Parmi eux, Aurélien Vernhes-Lermusiaux, originaire du Lot, qui a fait la section Cinéma et Audiovisuel du lycée d'Arsonval de Brive. Il vient de recevoir le prix Louis-Delluc pour son premier long métrage *Vers la bataille*. Également Alain Della Negra, qui a déjà été en compétition à Brive, Fabianny Deschamps, Lou-Anna Reix et Morgan Simon. Ce dernier est enthousiaste sur la résidence : « C'est une belle expérience. Nous avons été très bien accueillis et c'était excitant

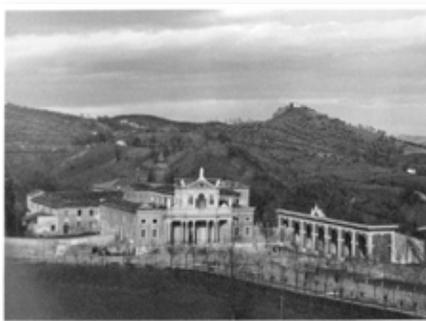
de faire partie de cette première édition. » Déjà familier des résidences – il a notamment été au Chalet Mauriac, à Saint-Symphorien –, Morgan Simon a apprécié de pouvoir écrire au calme, mais aussi d’avoir été nourri par des rencontres, des films et des débats. « Comme on est avec d’autres réalisateurs, il y a beaucoup d’échanges passionnants. Une bonne dynamique de groupe s’est créée. Les projets sont tous très différents et nous nous soutenons les uns les autres. Nous avons hâte d’être en avril pour la deuxième session, pour voir l’avancement de nos projets. »

« Avoir été résident peut aider à être lu et accompagné par les producteurs. Il y a vraiment des conséquences positives. » Morgan Simon

Pour le réalisateur, participer à une résidence est un luxe. « Pouvoir travailler hors du temps, sortir de son quotidien, se concentrer uniquement sur son travail et n’avoir rien d’autre à faire, c’est précieux. Et puis cela donne de la crédibilité et de la visibilité au projet. Avoir été résident peut aider à être lu et accompagné par les producteurs. Il y a vraiment des conséquences positives. »

L’un des objectifs de Maguy Cisterne est d’ailleurs que Livre au ciné devienne un label. « J’imagine que, de la même manière que le Festival du cinéma de Brive est un festival de catégorie 1 et que les films sélectionnés obtiennent des points pour l’aide automatique au programme au CNC<sup>1</sup>, je voudrais qu’à terme, le fait d’avoir fait Livre au ciné devienne un gage de qualité, une plus-value pour les auteurs d’adaptation et leurs projets. »

Déjà réalisateur d’un long métrage remarqué, *Comptes blessures*, sorti en 2017, Morgan Simon a travaillé à Brive sur le scénario d’un film inspiré par le livre de Thomas Heams-Ogus, *Cent-seize Chinois et quelques*, paru au Seuil en 2010 et nommé au prix Goncourt du premier roman. Une histoire tout à fait étonnante, comme le réalisateur l’expose : « Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement de Mussolini a décidé d’incarcérer tous les Chinois d’Italie dans un camp perdu dans les montagnes. Ils étaient cent seize, seulement des hommes entre vingt et soixante ans et sont restés trois ans dans une prison sans barrière, dans un village des Abruzzes, sans vraiment comprendre pourquoi ils étaient là. » Ce qui a motivé le réalisateur à adapter ce livre ? « L’absurdité de cette histoire où des hommes venus de l’autre bout du monde sont restés bloqués des années en semi-liberté dans les montagnes italiennes, pour la plupart sans parler la langue. Le fait également que ce soit un auteur français qui ait déterré ce moment oublié de l’histoire, cela raconte quelque chose quant au rapport de l’Italie à son passé. C’est un angle nouveau de la Seconde Guerre mondiale qui résonne avec la montée des régimes autoritaires aujourd’hui



Sanctuaire San Gabriele dans lequel a eu lieu le baptême et où ont été incarcérés ces hommes – Domaine public (giornidistoria.net)



Été 1941, quarante détenus chinois après leur baptême sous la supervision du nonce apostolique envoyé par le pape – Domaine public (giornidistoria.net)

en Europe et dans le monde. Il y a aussi un effet miroir avec la politique actuelle de la Chine qui interne ses minorités dans des camps. C’est un film qui parle d’altérité et de résistance, par la rencontre de l’autre, entre l’immigrant et l’habitant local. Finalement, le film pose cette question : qui est l’étranger dans cette histoire ? »

Morgan Simon a sa vision de l’adaptation : « Que ce soit une adaptation ou non, le film reste de la pure création. C’est une autre façon de raconter des histoires, qui ne viennent pas forcément de soi, mais qui racontent beaucoup de nous-mêmes. Car au fond, on n’a pas choisi ce sujet par hasard ; il rencontre un morceau de nous, quelque part, même si c’est inconscient. L’écriture, c’est plonger en soi, entrer en introspection, et la résidence aide en cela. »

Livre au ciné est rythmée par des temps d’écriture, avec une scénariste, Marlène Poste, à demeure pour échanger avec les résidents s’ils le souhaitent et les aider à avancer. Des interventions de profession-

nels sont proposées, notamment de scénaristes qui viennent expliquer comment ils travaillent. Il y a aussi des projections de films issus d’adaptations suivies par des débats avec les auteurs. Maguy Cisterne précise : « Rien n’est imposé aux résidents, mais nous avons choisi de proposer rencontres et masterclass. Il était important aussi d’avoir un parrain et c’est Stéphane Demoustier, César en 2021 de la meilleure adaptation pour *La Fille au bracelet*, qui a été choisi. Il a été très apprécié par les résidents car il est bienveillant et partage volontiers son savoir. »

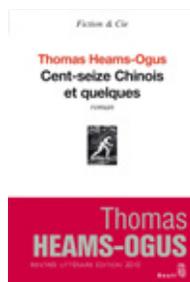
Des partenariats très forts ont été créés avec la Foire du livre et la Ville de Brive, notamment une programmation au cinéma Rex de films issus d’adaptations, suivis de débats. Avec la Région Nouvelle-Aquitaine aussi, comme le présente Maguy Cisterne :

« L’objectif est d’aller plus loin dans les partenariats pour les prochaines résidences. Nous allons nous rapprocher des éditeurs régionaux et leur demander de venir pitcher des livres qu’ils éditent et qu’ils pensent pouvoir être adaptés. ALCA propose à cet effet des ateliers de présentation d’œuvres pour les éditeurs. Lors des prochaines éditions du Festival du cinéma de Brive, nous voulons organiser une séance de pitches à l’intention des producteurs et nous pensons réserver dans la résidence une place à l’adaptation d’une œuvre régionale. Nous voulons devenir un lieu où le

lien régional est favorisé. Les grandes maisons d’édition ont des services dédiés à l’adaptation ; nous voulons essayer de mettre en lumière nos maisons régionales et développer ainsi nos réseaux. »



\* Retrouvez la biographie de Cécile-Charlotte Bernet et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)  
1. Plus d’informations sur le classement des festivals en catégories et sur l’aide automatique du CNC sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)



# BOURGANEUF, RÉSIDENCES GIGOGNES ET PROJET GLOBAL

Par Aline Chambras\*

À Bourganeuf (23), un ambitieux projet de médiation culturelle a été mis en place par la Drac Nouvelle-Aquitaine. Baptisé *Les Nouvelles Lettres persanes*, ce programme se donne comme objectif final de mettre en valeur l'histoire particulière de cette commune de manière artistique, journalistique et participative, via la mise en place d'une palette variée et cohérente d'interventions et d'événements. Explications.

À première vue, Bourganeuf pourrait passer pour une bourgade rurale comme il en existe tant en France. Mais ce serait oublier son histoire unique, terreau d'une richesse malheureusement trop peu connue et valorisée. En effet, sur les 2 400 habitants que compte cette commune, 15 % sont d'origine turque. Arrivés dans les années 1970 pour travailler dans l'industrie forestière, les premiers ouvriers turcs, rejoints ensuite par leur famille, ont fondé à Bourganeuf une véritable communauté. Hasard des politiques migratoires, cette réalité sociologique est aussi un clin d'œil (coïncidence troublante ?) avec la présence de la tour Zizim en plein centre-ville. Bâtie à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, cette tour de sept étages a servi de prison au prince ottoman Djem de 1486 à 1488. Bref, c'est un fait indéniable, Bourganeuf et l'Orient entretiennent des relations sensibles depuis longtemps.

C'est de cette histoire singulière qu'est venue l'idée d'un vaste projet de médiation culturelle, tout aussi singulier. À la demande de David Redon, conseiller Action culturelle et territoriale Charente et Creuse à la Drac Nouvelle-Aquitaine, l'association En terre indigène et la documentariste pour France Inter depuis plus de vingt ans, Anne Pastor, ont alors élaboré, avec tous les acteurs culturels du territoire, le projet *Les Nouvelles Lettres persanes*, officiellement lancé le 18 octobre 2021. Son ambition ? Contribuer à faire émerger dans cette petite commune un récit collectif qui se nourrit et s'empare des notions d'interculturalité. Pour y parvenir, ils se sont donné trois ans et comptent sur l'intervention de plusieurs artistes. « Notre objectif est d'impliquer les habitants dans la réalisation d'un projet transgénérationnel patrimonial capable de favoriser le vivre ensemble, à partir de leurs récits de vie et de leurs rêves sur le territoire. En créant des modules journalistiques sonores ethnologiques, littéraires, photographiques, artistiques et participatifs, ce projet doit permettre aux habitants de se réapproprier l'histoire

si riche de Bourganeuf et d'ouvrir la porte d'un imaginaire collectif. Cette approche alliant le journalisme participatif, l'art et l'écriture se veut une œuvre originale », précise Anne Pastor.

Cette première année, les deux principaux artistes intervenants sont la documentariste Anne Pastor, évidemment, et l'écrivain et traducteur turc Timour Muhidine. À eux de mettre en mouvement les prémices d'un récit collectif. Pour Anne Pastor, il s'agira de

réaliser avec les élèves du lycée professionnel Delphine-Gay de Bourganeuf des podcasts sonores, en lien avec Radio Vassivière, une station locale. Pour cela, elle bénéficie d'une Résidence en territoire<sup>1</sup>. Pour Timour Muhidine, il s'agira d'écrire une fiction dans le cadre d'une bourse de la Drac. L'année prochaine, les deux artistes continueront leurs travaux, mais en inversant leur statut : « Tous les leviers sont actionnés pour mettre en musique ce projet et, à terme, nous aimerions que ce soient les collectivités qui s'en emparent totalement », note David Redon.

Les premières séances de résidence d'Anne Pastor et de Timour Muhidine ont eu lieu entre octobre et novembre 2021. Pendant une semaine, la documentariste radio a mené des ateliers « sons » sur le thème « Se raconter à travers le patrimoine culinaire », au lycée Delphine-Gay. « Ce lycée professionnel est spécialisé dans la formation aux métiers du bien-être, des soins à la personne et de la restauration. J'ai donc choisi de mener des ateliers radiophoniques autour de la culture culinaire avec des élèves du pôle Cuisine. C'est une manière d'aborder les notions d'identité relativement neutre », indique la

documentariste. « C'est important que ce genre de projet culturel s'insère dans le référentiel de formation des élèves », souligne Laurence Chronopoulos, la proviseure du lycée ; « en travaillant sur les questions de cuisine, nous réussissons à lier nos objectifs pédagogiques et ceux de cette résidence, c'est très bien ». Après



La tour Zizim, à Bourganeuf – Photo : Alexandra Debonnaire

l'apprentissage des fondamentaux radiophoniques sur la technique et le contenu, les élèves ont été invités à réaliser des témoignages en interrogeant un proche d'une autre génération sur le patrimoine culinaire. Ces captations seront ensuite restituées sous forme de capsules sonores sur les ondes de Radio Vassivière et un documentaire sonore sera réalisé et présenté au public à l'été 2022. Timour Muhidine a, quant à lui, commencé son travail d'écriture le temps d'une résidence d'une semaine : « Au départ, je pensais écrire une sorte de reportage littéraire, mais finalement j'ai choisi la fiction. »

Ces deux résidences sont bien le premier point d'ancrage artistique du projet Les Nouvelles Lettres persanes. Mais elles n'en sont qu'une partie et entrent en résonance avec toutes une série d'interventions et d'initiatives qui se mettent progressivement en place dans toute la ville. À savoir des ateliers de cuisine, de tissage, mais aussi un travail de cartographie sensible ou encore des sessions d'éducation aux médias, et bien « d'autres événements de basse intensité », selon l'expression d'Anne Pastor. Car, et c'est là toute la richesse de ce projet, Les Nouvelles Lettres persanes repose sur une approche pluridisciplinaire qui utilise tous les ressorts de la médiation culturelle. « On coche toutes les cases des résidences : recherche, création, éducation, transmission, traduction. C'est un choix, nous revendiquons une circulation entre les pratiques, les habitants et les structures », insiste David Redon. Le projet, en effet, se déploie selon de multiples ramifications et implique, outre le lycée professionnel, de nombreux acteurs locaux comme l'association polyculturelle turque, le centre social Agora, les éditions limougeaudes Marsa (qui souhaitent publier un recueil de toutes les productions écrites ou visuelles à l'issue du projet), la médiathèque, l'espace Confluences, etc. « Il y aura du théâtre, de la danse, du cinéma, de la photographie, des contes, en plus de la littérature et de la radio », détaille Anne Pastor.

Le 17 janvier 2022, par exemple, une soirée musicale et poétique s'est tenue à l'espace Confluences de Bourgneuf dans le cadre du projet Les Nouvelles Lettres persanes. Sur scène, le poète Aytekin Karaçoban, accompagné de Marie Virolle, des éditions Marsa, a proposé une lecture bilingue en turc et en français de son recueil *Le Silence sous la langue*. À la suite de cette soirée poétique ouverte à tous, Aytekin Karaçoban a animé plusieurs ateliers de traduction littéraire du turc au français, au lycée Delphine-Gay. Toujours en janvier, vingt-sept élèves de l'École de design de La Souterraine ont passé deux journées à Bourgneuf : à la suite de cette visite-découverte de la ville et des rencontres qu'ils y ont faites, ils ont réalisé des cartes sensibles sous formes graphiques et visuelles. Leur objectif est de questionner l'espace et les lieux, non pas de manière strictement géographique, mais en y faisant apparaître les rapports sensibles qui s'y tissent (anecdotes, sensations, émotions...) en creusant notamment les questions



« Les Nouvelles Lettres persanes repose sur une approche pluridisciplinaire qui utilise tous les ressorts de la médiation culturelle. »

Workshop cartographie du territoire sensible réalisé par des élèves de l'École de design de La Souterraine – Photo : Alexandra Debonnaire



Photo : David Redon

d'interculturalité et l'histoire de la ville. Une page Facebook a également été créée : toutes les activités du projet y sont recensées et, chaque mercredi, on peut y trouver un conseil de film d'une réalisatrice ou d'un réalisateur turc. « On essaie de remettre de la culture turque dans le circuit général », résume Timour Muhidine. L'auteur envisage d'ailleurs de monter en 2023 un salon du livre franco-turc à Bourgneuf.

« Ce projet est conçu avec et pour tous les habitants. Chacun en écrit une partie, sous forme de projets indépendants », rappelle Anne Pastor. Pour l'instant, la documentariste sait que les projets

qu'elle mènera en 2023 seront davantage tournés vers les femmes. « Cette année, j'ai commencé mon travail de libération de la parole, de mise en récit et de réappropriation grâce à l'outil radiophonique auprès des jeunes. Après, je me pencherai sur les femmes, pour qu'elles aussi racontent. » Elles, ce sont les femmes turques. Les premières sont arrivées dans les années 1980 avec des enfants en bas âge, selon la politique du regroupement familial. D'autres ont

été contraintes à l'exil pour des raisons économiques ou politiques, d'autres encore sont nées sur le territoire. Je veux recueillir leurs histoires », poursuit Anne Pastor. Un projet de tissage collectif avec l'artiste Anaïs Beaulieu devra aussi être mis en place, toujours dans le but de favoriser les échanges et le dialogue. À l'horizon 2023, l'ethnomusicologue Nicolas Elias (spécialiste de la musique des bords de la mer Noire et du répertoire des confréries mystiques), en partenariat avec le Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin, mènera des ateliers sur les questions d'histoires, de pratiques et d'écoutes musicales parmi les habitants de Bourgneuf. Enfin, pour clôturer ce vaste projet en 2024, un parcours audio géolocalisé qui prendrait la forme d'un voyage sonore sur les traces de la Turquie à Bourgneuf pourrait voir le jour.



Soirée poétique et musicale avec Aytekin Karaçoban – Photo : David Redon

\*Retrouvez la biographie d'Aline Chambras et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)  
1. Résidences en territoire est un dispositif d'éducation et de médiation artistique organisé par ALCA (voir aussi encadré ci-dessous).  
Retrouvez toutes les informations sur ce dispositif sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)

À lire : Timour Muhidine, *La Fille de l'ethnographe*, Paris, éditions Emmanuelle Collas, février 2022.

## QUAND UNE RÉSIDENCE DEVIENT EXPÉRIENCE AU LONG COURS

Par Marie-Pierre Quintard\*

L'autrice Chloé Baudry a été accueillie en 2021 au lycée professionnel agricole de La Tour Blanche, à Bommès (33), dans le cadre du dispositif Résidences en territoire. Elle y a mené avec les élèves un travail sur l'écriture du lieu, de l'espace, du rapport entre les habitants et leur territoire : une « éco-poésie » inspirée de balades sensibles, de lectures et d'écriture de paysages.

Marina Courtabessis et Théo Michel, enseignants au lycée de La Tour Blanche, ont accompagné la résidence et les ateliers d'écriture menés par l'autrice. Interrogés à l'issue de la résidence, au printemps 2021, ils en mesuraient déjà tous les bénéfices : « Qu'une artiste, avec son propre univers, vienne chez nous est un vrai plus pour le programme que l'on suit sur l'année, aussi bien pour les élèves en classe que pour tout le reste du lycée. Le travail et l'énergie de Chloé ont renforcé notre motivation et nous ont permis d'aborder des sujets que nous n'aurions pas forcément explorés sans elle<sup>1</sup> », affirmait alors Théo Michel.

Aujourd'hui, presque un an et demi après le séjour de Chloé Baudry au sein du lycée, Marina Courtabessis est encore marquée par cette résidence, et l'enthousiasme qui perce dans sa voix lorsqu'elle l'évoque dit à lui seul toute la réussite de cette expérience. Elle a conservé des liens avec l'autrice, dont elle suit l'évolution du travail, tout comme certains élèves qui restent attentifs à son parcours.

Les dynamiques induites par Chloé Baudry lors de sa résidence sont encore à l'œuvre aujourd'hui, comme l'explique Marina Courtabessis : « En tant que professeure d'histoire-géographie et de lettres, j'ai repris dans mes cours, en suivant les conseils de Chloé qui insistait beaucoup

sur la nécessité de désacraliser l'écriture et le livre, ce travail d'écriture sur le lieu, en demandant à mes élèves d'écrire ce qu'ils voient, sans nécessairement devoir inventer des choses, simplement en observant le paysage de vignes et le château qui nous entourent. Cette idée de proximité avec le lieu et de capacité à écrire dessus m'a beaucoup apporté. Pour déclencher l'écriture, autant partir de choses simples, pour donner confiance aux élèves. »

Le travail mené par Chloé Baudry avec les lycéens a aussi été le point de départ de sorties scolaires ultérieures visant à poursuivre cette idée de parler du territoire à travers l'écriture. L'enseignante a ainsi accompagné ses élèves de troisième lors d'une sortie au Domaine de Malagar, à Saint-Maixant (33), maison familiale et lieu d'inspiration de l'écrivain François Mauriac. Elle a également répondu à l'invitation d'ALCA à se rendre au Chalet Mauriac – autre lieu familial de l'écrivain, à Saint-Symphorien (33), devenu résidence de création – en septembre 2021 pour y rencontrer des auteurs, notamment lors d'une table ronde réunissant Baptiste Cogitore, Philippe Guérin et Laura Désirée Pozzi, l'occasion d'un riche échange autour du métier d'écrivain.

Enfin, le livret de restitution de la résidence, qui reprend les contributions des élèves, sera présenté lors des prochaines journées portes ouvertes de l'établissement car, comme l'affirme Marina Courtabessis, « cette expérience colle complètement à ce que nous avons envie de faire dans ce lycée. » Et en tant qu'ambassadrice plus que convaincue, elle conclut par : « Un jour, je le referai, c'est évident ! »

\* Retrouvez la biographie de Marie-Pierre Quintard et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. Extrait de « Le lycée de La Tour Blanche, "lieu-dit/lieu-écrit" », par Nicolas Rinaldi, juin 2021, à lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

# LA MAISON BLEUE, AU CŒUR DU TERRITOIRE LANDAIS

Par Lætitia Mikles\*

Située dans les Landes, à Contis, la résidence La Maison bleue a, depuis sa création, vocation à s'inscrire sur le territoire. Rencontre avec Karine Dumas, référente Cinéma et Audiovisuel au Conseil départemental des Landes, et Marine Jorda, du Bureau d'accueil des tournages des Landes (BAT 40).

La Maison bleue n'est pas adossée à la colline mais posée au bout de l'une des rues qui mènent à la plage. Elle tire son nom de ses volets bleus. Karine Dumas retrace l'histoire de cette résidence d'écriture entre pinède et sable fin : « Dès ses débuts, La Maison bleue a été portée par la collectivité territoriale et une volonté politique de soutien à la création. Le Département des Landes finance à 80 % la résidence. » D'autres partenaires accompagnent le projet : la Commune de Saint-Julien-en-Born/Contis, le CNC, la Drac Nouvelle-Aquitaine et la communauté de communes Côte Landes Nature.

Dès son ouverture en 2010, les résidents ont pu bénéficier à la fois d'une bourse de 4 000 euros et d'un endroit propice à la concentration exigée par le travail d'écriture. Parmi les premiers cinéastes invités, Karine Dumas se souvient de la réalisatrice Annarita Zambrano, jeune cinéaste romaine dont les courts métrages avaient été sélectionnés au Festival de Contis, venue avec un projet de long métrage de fiction. Les résidents œuvraient alors en totale autonomie. Au fil du temps, le fonctionnement de la résidence s'est précisé et renforcé en incluant deux types d'accompagnements professionnels.

**« Il faut donner l'envie aux auteurs d'inscrire leur récit sur le territoire landais en les emmenant découvrir des lieux qui sont proches de ceux décrits dans le scénario... »**

Le premier est dispensé par le BAT 40. Marine Jorda explique l'intérêt pour elle de sensibiliser les auteurs au potentiel du département en matière de décors dès la phase d'écriture de leurs projets : « Il faut donner l'envie aux auteurs d'inscrire leur récit sur le territoire landais en les emmenant découvrir des lieux qui sont proches de ceux décrits dans le scénario ou en créant de nouvelles idées, voire en leur proposant de véritables *moodboards*. » La mission du BAT 40 est de proposer aux résidents des sessions de repérages sur le terrain. Ce fut le cas avec les auteurs Yael Langmann et Jérémy Mainguy qui ont découvert grâce à ces repérages les décors de leur mini-série *Chair tendre*. La série a été entièrement tournée en territoire landais : à Saint-Vincent-de-Tyrosse et au lac d'Azur. C'est d'ailleurs un des critères d'éligibilité des projets sélectionnés en résidence : la possibilité d'accueillir le tournage sur place et de proposer ensuite à la production du film les ressources professionnelles qu'offre le département. Le cinéaste Fabien Gorgeart, familier des Landes où il avait tourné quelques-uns de ses courts métrages, est lui aussi venu y écrire *La Vraie Famille* (sorti en février 2022).



La Maison bleue – © Département 40/Sébastien Zambon, 2018

L'autre pan de l'accompagnement professionnel des résidents est confié à l'équipe d'Avant toute chose<sup>1</sup>, composée de trois consultantes en scénario, Gaetane Josse, Donatienne de Gorostarzu et Virginie Montel – respectivement directrice de production, scripte et directrice artistique – avec qui les auteurs peuvent dialoguer à la fois sur des points techniques de narration mais aussi sur la faisabilité concrète de leur projet. Ces regards croisés portés sur le scénario ont pour but d'articuler la vision artistique de l'auteur avec les exigences et les contraintes de la production à un stade où les auteurs n'ont parfois pas encore démarché des producteurs. Ce tutorat est pensé sur le long terme, les sessions de résidences se déroulant en deux temps au cours de l'année.

En parallèle à ces deux dispositifs, La Maison bleue est aussi liée à des actions culturelles à destination des habitants du territoire grâce au temps fort que constitue le Festival de Contis, qui permet rencontres et échanges avec les auteurs. Et l'association Du Cinéma plein mon cartable organise aussi des actions de médiation et d'éducation à l'image auprès du jeune public. Karine Dumas précise : « On essaie de s'adapter en fonction de chaque résident, on ne veut pas le monopoliser. L'idée est d'ajuster la résidence aux besoins des auteurs. »



\* Retrouvez la biographie de Lætitia Mikles et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. [avanttoutechose.com](http://avanttoutechose.com)



# DES RÉSEAUX RÉGIONAUX POUR ACCOMPAGNER ET PORTER LA VOIX DES RÉSIDENCES DE CRÉATION

**Aimée Ardouin et Eunice Charasse** / Propos recueillis par Nicolas Rinaldi\*

**C**oncomitamment à l'émergence d'un réseau national, les résidences d'écriture en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine se sont regroupées à l'échelle régionale afin de rompre avec leur isolement et de partager des pratiques utiles à leur développement. Rencontre avec deux témoins privilégiés de la constitution de ces collectifs impulsés et aujourd'hui animés par les agences régionales du livre : Eunice Charasse (Occitanie Livre & Lecture) et Aimée Ardouin (ALCA Nouvelle-Aquitaine).

**Les réseaux occitanien et néo-aquitain des résidences d'écriture se sont récemment constitués, depuis notamment la fusion des régions. Comment s'est mise en place cette structuration ?**

Eunice Charasse : Occitanie Livre & Lecture octroie chaque année des bourses d'écriture mais aussi des bourses de résidence à des écrivains pour favoriser l'ancrage littéraire sur notre territoire. Ce dispositif – qui est l'un des éléments-clés de notre politique de soutien aux créateurs, leur donnant ainsi une valeur économique et symbolique – ne repose pas sur un appel à candidatures mais sur une discussion directement avec les lieux de résidence qui construisent un projet avec l'auteur. Dans la mesure où nous accompagnons ces structures, il nous est apparu nécessaire de mieux les connaître. Un recensement a été engagé dès 2018 dans les treize départements où l'agence est active à la suite de la fusion des régions. Très vite, nous nous sommes rendu compte du foisonnement et d'une grande vitalité de ces lieux littéraires. Nous avons réuni près de vingt-cinq d'entre eux à l'été 2018 pour créer une dynamique, favoriser les échanges et constituer un réseau de partenaires.

En novembre de cette même année, Occitanie Livre & Lecture a organisé à Villeneuve-lès-Avignon (Gard) la deuxième Journée d'étude nationale sur les résidences de création à laquelle ont participé des professionnels, des chercheurs, le Centre national du livre (CNL), certaines agences régionales du livre, des structures emblématiques comme le Chalet Mauriac, la Villa Marguerite-Yourcenar, la Maison Julien-Gracq, La Marelle ou encore la Maison des auteurs d'Angoulême. De l'émulation de cette rencontre nationale est née une envie de se structurer en coopération au niveau régional. Le réseau Résidences à la page est né. Nous organisons chaque année des rencontres auxquelles participent toujours près de vingt-cinq lieux de résidence, des représentants du Conseil régional et de la Drac ainsi que des auteurs.



Aimée Ardouin (à gauche) et Eunice Charasse, mars 2022 – Photo : Nicolas Rinaldi

Aimée Ardouin : En Nouvelle-Aquitaine aussi, la création d'un réseau est née de la dynamique de la fusion des régions. En tant que coordinatrice du Chalet Mauriac, je connaissais l'existence des lieux de résidence dans les territoires de l'ex-Poitou-Charentes et de l'ex-Limousin, mais je ne m'y étais pas encore rendue. En allant à leur rencontre, j'ai découvert les projets de lieux fortement ancrés comme La Métive à Moutier-d'Ahun (Creuse), la Maison des auteurs à Limoges ou encore le Centre Intermondes à La Rochelle. D'autres lieux, comme les projets alors naissants de la Villa Bloch, à Poitiers, ou Les Plumes de Léon, à Saint-Léon-sur-Vézère, ont pris contact avec ALCA afin d'être accompagnés dans leur émergence. C'est par ces échanges et ces rencontres que s'est peu à peu constitué ce réseau. L'accueil à la MÉCA, en septembre 2019, de la 3<sup>e</sup> Journée nationale d'étude des résidences a été également déterminant puisque nombre de lieux néo-aquitains, que nous avons référencés dans un répertoire publié à cette occasion<sup>1</sup>, y ont participé. Mais l'acte réellement fondateur a été la rédaction, à la fin de l'année 2019, d'un manifeste du réseau régional des résidences d'écriture.

**Pourquoi les lieux de résidence ont-ils souhaité ainsi se retrouver, quelles étaient leurs motivations ?**

E. C. : La première rencontre entre lieux de résidence, aussi bien au niveau régional que national, s’est tenue en 2017 à la Maison des écritures de Lombez (Gers), à l’initiative de sa directrice Maya Soulas. La volonté de Maya était de réunir des structures isolées et donc manquant de liens. C’est la rupture avec cette solitude qui est, je crois, le premier objectif de nos réseaux.

A. A. : La rencontre entre ces structures déjà reconnues, comme La Marelle à Marseille, la Villa Marguerite-Yourcenar, dans le Nord, ou le Chalet Mauriac, s’est faite dans un contexte où de nombreux projets plus intimistes et entrepris par des opérateurs privés ont vu le jour. Les personnes portant ces résidences avaient alors comme interlocuteurs les agences du livre, du moins celles qui s’étaient emparées du sujet, et exprimaient la nécessité d’être mises en lien.

E. C. : Le besoin d’accompagnement et d’échanges s’est d’abord exprimé par des interrogations pratiques : comment mieux rémunérer les auteurs ? Comment assurer la promotion ? Comment favoriser la circulation d’un auteur d’un endroit à un autre ?

**En étant à la fois à l’initiative, avec certains lieux, et aujourd’hui dans l’animation de ces réseaux, quelle place les agences régionales doivent-elles occuper au sein de ces collectifs ?**

E. C. : Nos agences sont par nature des observatoires et les lieux de concertation privilégiés entre l’État et la Région pour mettre en œuvre les politiques publiques du livre. Elles ont un rôle fédérateur qui s’explique par la connaissance à la fois de l’interprofession et du maillage territorial. Nous avons donc la faculté de créer des interactions entre les acteurs de la chaîne du livre, d’impulser une synergie et une solidarité. L’auteur ne vient pas seulement écrire, il vient à la rencontre de « l’autre ». « Quand le lieu est ouvert et entretient une dynamique de relations, l’écrivain en résidence se sent habiter le territoire<sup>3</sup> », comme le dit Franck Magloire. Cette dynamique peut être renforcée, voire suscitée par les agences. Leur vision globale et leur action sur le terrain permettent de tisser du lien.

A. A. : ALCA, à la fois comme agence régionale et coordinatrice du Chalet Mauriac, a très tôt interrogé le réseau sur la place qu’elle pouvait occuper à ses côtés. Son rôle de pilote a été acté, ce qui se traduit, entre autres, par la mise en réseau des acteurs, la production de ressources communes et une aide en ingénierie ou au développement. L’agence s’est aussi inspirée d’Occitanie Livre & Lecture en proposant dès 2020 des bourses pour les auteurs accueillis par les membres du réseau. L’idée est de conserver ce lien direct avec le créateur que nous rémunérons, mais aussi la résidence en tant que structure<sup>3</sup>. L’une des demandes formulées par les membres est en effet d’être accompagnés en ingénierie, au moment de l’émergence du projet ou lors de son développement.

**Les réseaux sont constitués de lieux présentant des profils, des disciplines et des liens internationaux divers. Comment animer une telle diversité ?**

A. A. : Beaucoup, pour ne pas dire la plupart des résidences sont pluridisciplinaires, ne serait-ce que parce que les auteurs ne se limitent pas à la seule écriture d’un texte. Les structures accueillent souvent des projets au long cours : sur une première

phase d’écriture puis de développement périlliteaire, par exemple. Y compris dans des lieux ancrés dans une discipline comme les éditions de La Crypte, à Hagetmau (Landes). Le Centre international d’art et du paysage sur l’île de Vassivière (Haute-Vienne), qui se focalise essentiellement sur l’art plastique, a, à l’inverse, souhaité développer un accompagnement sur le littéraire des artistes plasticiens. Certains projets, avec leur volonté d’être des laboratoires, abondent notre réflexion stratégique en nous offrant la possibilité d’affiner ou d’ajuster les dispositifs existants.

E. C. : Le réseau permet de dégager les lignes de force, de structurer, parfois même d’asseoir des projets dont les typologies sont de plus en plus éclatées, en effet. Les lieux – dont l’exemple le plus marquant est sans doute la Maison du Banquet et des générations, à Lagrasse (Aude), qui propose des résidences partagées d’auteurs, chercheurs et artistes – pensent souvent la création de façon hybride pour répondre au besoin des auteurs d’explorer d’autres disciplines. L’ouverture peut être aussi internationale, à l’instar des résidences transfrontalières en duo du Belvédère du Rayon Vert, à Cerbère (Pyrénées-Orientales), ou encore expérimentale : résidences de compagnonnage en librairie, dans des théâtres (projets d’ailleurs impulsés par l’agence), etc. Un autre type de résidence que nous souhaiterions développer est celle associant auteur et traducteur. Je pense que c’est le rôle du réseau de promouvoir de nouvelles façons de penser la création.

**En s’affirmant de plus en plus, les réseaux régionaux des résidences d’écriture deviennent-ils un interlocuteur privilégié des financeurs publics ?**

E. C. : Nous souhaitons aujourd’hui renforcer la visibilité des résidences à la fois en région et au niveau national, en assumant cette expertise des lieux et des projets, qu’ils soient très ancrés ou expérimentaux. De manière plus stratégique, notre rôle est aussi de convaincre les élus locaux pour que des initiatives de résidence puissent être soutenues dans des territoires où l’offre culturelle en a besoin. Nous voulons faire de nos régions des lieux qui attirent et inspirent la production littéraire et artistique. Le réseau régional permet de conseiller les décideurs et financeurs publics sur ces projets.

A. A. : En plus du manifeste qu’ont signé les membres du réseau néo-aquitain, ALCA a déterminé des critères de ce qu’est une résidence. À l’instar d’Occitanie Livre & Lecture, nous faisons de la rémunération de l’auteur accueilli la condition principale de cette définition. Nous pensons qu’à terme, le Conseil régional pourrait adopter un règlement d’intervention reprenant ces critères et fondant ainsi les soutiens qu’il peut accorder aux structures qui le sollicitent.



\*Nicolas Rinaldi est chargé de mission Communication éditoriale et coordinateur de la revue *Prologue*, à ALCA.

Retrouvez ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. Une nouvelle édition de ce répertoire est disponible en version papier sur demande auprès d’ALCA ou en téléchargement sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr) (voir p. 48 dans ce numéro).

2. Extrait d’un entretien entre Eunisse Charasse et Franck Magloire, publié dans *Résidences à la page*, brochure disponible sur [occitanielivre.fr](http://occitanielivre.fr)

3. Cf. l’Aide à la création en résidence d’ALCA (voir encadré p. 29 dans ce numéro).

## UN ARTISTE À L'ŒUVRE



# Les nouvelles vies de Max Ducos

Par Nathalie André\*

**E**n 2006, paraissait aux éditions Sarbacane *Jeu de piste à Volubilis*, le premier album jeunesse du Bordelais Max Ducos. Seize ans et une dizaine d'albums plus tard, Max Ducos se dit encore avant tout peintre. Pour autant, ses lecteurs reconnaissent entre tous son talent d'illustrateur à ses grandes gouaches baignées de soleil, aux cadrages audacieux, où architectures modernes et jardins paysagers servent d'ardentes histoires dans lesquelles des enfants, cherchant à éclaircir un mystère, les revisitent et se les réapproprient. Ce printemps 2022 permet de découvrir ses deux facettes puisque vient de paraître *Le Vieil Homme et la mare*<sup>1</sup>, un album qu'il signe pour la première fois avec un autre éditeur, les jeunes Poids Plume éditions. Et en juin, ce sera l'occasion d'aller à sa rencontre puisqu'il présentera ses peintures à la galerie d'exposition Pia-Pia, à Bordeaux.

Né en 1979, Max Ducos a commencé à peindre très jeune et sur le motif, emportant avec lui tôt le matin son chevalet et revenant le soir avec un tableau ; ce qui lui a beaucoup appris et lui a aussi permis ses premières ventes, notamment l'été, sur le bassin d'Arcachon. « Au début, précise-t-il, pour moi l'art n'était pas là pour raconter quelque chose. Ce qui m'intéressait, c'était vraiment d'inventer de nouvelles manières de travailler des images », un peu comme David Hockney qu'il admire particulièrement et qui, comme lui, « préfère vivre et travailler en couleur ». S'il peint désormais dans son atelier, son autre activité, celle d'illustrateur et de scénariste pour l'édition jeunesse, lui a toutefois procuré « une respiration qu'il n'aurait pas eue, confie-t-il, en n'exerçant que la peinture », car cette dernière induit une pratique ascétique, entièrement tendue vers une recherche d'évolution et de modernité et, si le public ne suit pas, cela peut générer de très fortes anxiétés. C'est *Jeu de piste à Volubilis* qui a tout déclenché. Il l'a conçu pour valider son diplôme de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, à Paris. Frédéric Lavabre, l'un des membres du jury qui vient alors de créer sa maison d'édition Sarbacane, repère sa modernité et publie l'album en suivant. Le caractère cinématographique de son univers s'impose avec force, d'autant qu'il construit ses illustrations de telle sorte que même un enfant qui ne sait pas encore lire peut suivre l'histoire. Le succès est au rendez-vous ; les albums avec Sarbacane et les prix s'enchaînent. Ayant grandi avec un père architecte et une mère antiquaire, les univers qu'il déploie sont inspirés de l'histoire de l'art et proviennent aussi des lieux qu'il connaît le mieux ou qu'il aime le plus : « Quand on entre dans mes livres, précise-t-il, on doit y croire. Il faut juste comprendre le lieu et ses espaces ; les enfants n'ont pas forcément besoin de contextes sociaux ou historiques. Je suis arrivé dans le livre par la thématique du lieu ; je le mets au service de l'enfant pour qu'il cherche qui il est dans cet environnement ou qu'il puisse le réinventer pour s'y trouver. Ce sont ces questions qui m'intéressent. » Aujourd'hui, une nouvelle marche dans son parcours vient d'être franchie puisque Max Ducos signe un album avec un autre éditeur, une éditrice en l'occurrence : Gaëlle Perret, elle-même autrice jeunesse, qui vient de créer Poids Plume éditions, dédiées à la

jeunesse, à Morlanne (Pyrénées-Atlantiques). Ils ont décidé ensemble, sur un salon du livre où ils étaient en signature, d'un projet de livre : *Le Vieil Homme et la mare*. C'est aussi la première fois que Max Ducos dessine un héros qui n'est pas un enfant mais un vieil homme – assez fantasque par ailleurs : celui-ci vient d'être expulsé et part avec, sur son épaule, la mare dont il s'occupe depuis longtemps, cherchant partout où la poser pour qu'elle s'épanouisse de nouveau. C'est, cette fois, un clin d'œil au surréalisme, et notamment au tableau de Salvador Dalí, *Enfant soulevant avec précaution la peau de l'eau pour observer un chien dormir à l'ombre de la mer* (1950). Le fil conducteur de l'histoire aussi est nouveau : le lieu déterminant habituellement l'histoire est ici ce qui est recherché. Le dessin, quant à lui, n'est plus fait à la gouache mais au trait, en noir et blanc ; seule la mare est en couleur. « Comment se réinventer et repartir de zéro, même quand on vieillit ? », interroge Max Ducos avec ce nouvel album.

Avec le prix Landerneau reçu en février 2022 pour *Mon Passage secret* (Sarbacane, 2021), les livres de Max Ducos sont très présents sur les tables des librairies. À leurs côtés s'ajoutera bientôt l'album *Marée haute, marée basse* qu'il prépare pour les vingt ans de Sarbacane. Et qui sait, peut-être qu'y sera également placé son premier roman, sur lequel il travaille depuis quelques années : « Il est très jules-vernien, confie-t-il, et j'y ai trouvé une grande liberté car, à la différence d'un album, il n'y a pas d'illustrations à créer. » Du changement et de la liberté, c'est ce qu'on lui souhaite, pour continuer d'alimenter son talent.



\* Retrouvez la biographie de Nathalie André et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)  
1. Max Ducos, *Le Vieil Homme et la mare*, Poids Plume éditions, avril 2022.







## ÉCONOMIE, TERRITORIALITÉ ET PATRIMOINE : UNE PLURALITÉ DE MODÈLES

# Résidences de création, l'écriture au cœur du territoire

Par Lucie Braud\*

Les résidences d'auteurs fleurissent en Nouvelle-Aquitaine. Rencontres, échanges, découvertes et ouverture sont les points communs de ces trois structures, L'Autre ferme, Le Ciel de Royan et Les Plumes de Léon, qui portent des projets singuliers au sein du réseau régional des résidences de Nouvelle-Aquitaine coordonné par ALCA<sup>1</sup>.



© L'Autre ferme

### L'Autre ferme

Entretien avec Anne-Lorraine Vigouroux, coordinatrice

L'Autre ferme se situe non loin d'Angoulême, au cœur d'une campagne à la biodiversité foisonnante. Association à but non lucratif créée en 2019, elle a pour objet la protection de l'environnement et celle des animaux sauvages et domestiques

provenant d'élevages, de saisies ou abandonnés. Le noyau dur de l'association se compose d'une dizaine de personnes soutenue par une centaine d'adhérents. L'Autre ferme cherche des solutions et partage des idées pour bien vivre en minimisant l'impact sur l'environnement et, plus globalement, sur l'ensemble du vivant.

Le bâti, entièrement rénové, entouré de douze hectares de prairies, propose trois chambres vastes et meublées : un lieu calme et contemplatif, propice à la réflexion et à la création. Aussi, bien que pour le moment les pensionnaires se comptent en moutons, lapins, poules et veaux, l'accueil en résidence de chercheurs et d'artistes fait partie intégrante du projet de départ, dans le but de favoriser la rencontre entre le monde rural et le monde de la culture.

Anne-Lorraine Vigouroux coordonne ce projet, nourrie par son parcours antérieur. Chargée de production dans le théâtre, puis attachée culturelle au Québec et en Serbie, elle découvre des artistes de tous horizons et accompagne des projets de résidence. Alors, quand elle change de vie et s'engage dans L'Autre ferme, y associer des chercheurs et des artistes en résidence est une évidence. Les adhésions et la location ponctuelle des chambres couvrent les frais vétérinaires, mais les ressources sont insuffisantes pour financer le travail de création. « C'est un travail d'écrire et un travail destiné à la communauté, il est important que ce temps soit rémunéré. Nous avons envie d'inventer toutes sortes d'ateliers et de rencontres sans modèle préétabli. Nous souhaitons penser une structure la plus souple possible pour répondre aux besoins des auteurs. »

L'Autre ferme rejoint en 2021 le réseau régional des résidences coordonné par ALCA. Conseils, échanges, rencontres permettent de nourrir et de forger un projet qui leur ressemble.

La première résidente accueillie dans le cadre du dispositif d'aide à la création d'ALCA<sup>2</sup> sera l'autrice et metteuse en scène Mathilde Souchaud, originaire de Poitiers. L'Autre ferme est un lieu ouvert aux auteurs de la région, mais ce n'est pas un critère exclusif, car l'ouverture et la découverte ne souffrent pas de frontières. Quoi qu'il en soit, Mathilde Souchaud viendra y développer l'écriture d'un premier roman traitant de la souffrance au travail. De prime abord, rien à voir avec le monde de la ferme. Pourtant, tout est lié, car la souffrance se retrouve à tous les endroits.



L'AUTRE FERME - 16310 CHERVES-CHÂTELARS

[www.lautreferme.org](http://www.lautreferme.org)

[contact@lautreferme.org](mailto:contact@lautreferme.org)



Performance *Fuse*, Gilles Viandier et Denis Tricot, résidence 2018-2019 –

Photo : Véronique Willmann-Rulleau

### Le Ciel de Royan

Entretien avec Véronique Willmann-Rulleau, gérante

Le Ciel de Royan est une structure créée en 2017 par Véronique Willmann-Rulleau. L'histoire commence par un coup de foudre pour un hôtel particulier des années cinquante, pur produit de la reconstruction de la ville dans l'après-guerre. Comme dans tout Royan moderniste, l'architecte de l'immeuble, Roger Mialet, s'inspirera de l'urbanisme balnéaire brésilien. Courbes, lumière, balcons et terrasses avec vue sur le port et l'estuaire de la Gironde. Un horizon ouvert. L'immeuble a appartenu à Bernard Gachet, fondateur du Festival d'art contemporain de Royan (de 1962 à 1977). Il a, de ce fait, accueilli de grands noms de la musique contemporaine.

Lorsqu'elle découvre cette histoire, Véronique Willmann, qui a d'abord pensé son projet comme un lieu de tourisme, perçoit que la culture doit rapidement en faire partie. Elle imagine alors une programmation d'événements culturels fondés sur la rencontre des arts, qui s'ouvrirait au public. Les deux logements rénovés dans le style des années cinquante et la galerie offrent de belles possibilités : troupes de théâtre, artistes plasticiens, stages d'écriture y trouvent leur place.

En lien avec l'histoire de l'hôtel particulier, Véronique Willmann défend la pluridisciplinarité sur le principe que les arts se nourrissent mutuellement. Aussi, quand elle fait la connaissance en 2020 d'Aimée Ardouin, chargée de mission Résidences à ALCA, elle intègre le réseau régional des résidences. Elle y découvre de précieux interlocuteurs, y fait de belles rencontres, trouve un appui logistique et professionnel indispensable pour penser la culture comme elle l'entend.

En 2021, Le Ciel de Royan accueille Catherine Berthelard (poésie sonore), grâce à l'Aide à la création en résidence d'ALCA. Véronique Willmann n'a pas d'exigence sur les genres abordés par les auteurs, ni sur l'origine géographique de ceux-ci. Elle se soucie avant tout que l'écriture s'hybride avec d'autres disciplines et privilégie la création contemporaine et novatrice, si possible dans un rapport fort avec l'architecture, la ville et l'estuaire. C'est également pour elle l'occasion de renforcer des liens avec les structures culturelles de Royan : la médiathèque, le musée, afin que l'auteur s'ancre et s'insère dans la cité.

Véronique Willmann est elle-même autrice, elle envisage la littérature comme un territoire d'expérimentation. Le Ciel de Royan en est une illustration vivante, un espace où l'hôte et l'artiste forment un duo capable d'ouvrir le champ des possibles.



LE CIEL DE ROYAN – 37 AVENUE DES CONGRÈS – 17200 ROYAN  
www.lecielderoyan.com  
contact@lecielderoyan.com

À lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « La poétique de l'instant lu », par Catherine Lefort, novembre 2021.



Thomas Flahaut, rencontre à la bibliothèque de Sarlat, octobre 2021 – © Les Plumes de Léon

## Les Plumes de Léon

Entretien avec Béatrice Ottersbach, présidente

L'association Les Plumes de Léon est née en 2018. Sa fondatrice, Béatrice Ottersbach, y réunit ses deux passions, la littérature et le Périgord, afin de les partager avec le plus grand nombre. Ainsi, salons, festival et activités pédagogiques sont proposés tout au long de l'année

au cœur du triangle d'or formé par Sarlat-la-Canéda, Les Eyzies-de-Tayac et la grotte de Lascaux.

En 2019, Béatrice Ottersbach crée un programme de résidences qui accueille des écrivains, au printemps et en automne. Deux granges confortablement aménagées situées dans le village de Saint-Léon-sur-Vézère offrent un cadre propice à l'écriture. Inspirée par ses

origines franco-allemandes, elle donne une place privilégiée aux auteurs de romans et de poésie francophones et germanophones, une règle de principe dont elle ne fait pas un dogme car ce sont avant tout les rencontres et sa volonté de rapprocher auteurs et lecteurs qui conduisent ses choix. Béatrice Ottersbach a travaillé vingt-cinq ans dans le monde de l'édition, en Allemagne et en France. Cette expérience professionnelle est un atout considérable pour nourrir ces résidences, tout comme le patrimoine périgourdin et la gastronomie qu'elle n'a cessé de faire découvrir à travers les actions que mène l'association.

À l'automne 2019, Fleur Breteau inaugure la résidence grâce à une bourse du Centre national du livre. Emmanuelle Grangé lui succède au printemps 2020, avec le soutien de la Drac Nouvelle-Aquitaine. L'automne de la même année, Thomas Flahaut bénéficie de l'Aide à la création en résidence d'ALCA. « Les bourses de création sont indispensables pour pérenniser une résidence. Elles permettent à l'auteur d'écrire et de rencontrer le public, d'animer des ateliers d'écriture en lycées, en bibliothèques, et ainsi de faire vivre le territoire. » Pour l'ensemble de ses actions, l'association bénéficie du soutien des pouvoirs publics et de partenaires privés. Elle a rejoint le réseau régional des résidences depuis deux ans. « C'est un atout précieux. Les formations et les rencontres permettent d'apprendre et d'améliorer notre façon de travailler. »

Alors que Pascale Kramer et Marie Nimier viennent effectuer la deuxième partie de leur résidence commencée l'automne dernier avec respectivement une rencontre au centre de détention de Mauzac et une rencontre littéraire autour du roman *Le Palais des orties* (Gallimard, 2020), Les Plumes de Léon ont reçu, en mars et avril 2022, Laurence Vilaine, lauréate de la bourse d'ALCA, autour d'une programmation riche en rencontres.



LES PLUMES DE LÉON – 24290 SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE  
www.lesplumesdeleon.com  
contact@lesplumesdeleon.com

À lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « Retour aux sources de l'écriture », par Nicolas Rinaldi, février 2021.

Retrouvez tous les lieux du réseau régional des résidences de Nouvelle-Aquitaine dans le guide *Résidences de création livre et cinéma en Nouvelle-Aquitaine* téléchargeable sur le site [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr) (voir p. 48 dans ce numéro).

\* Retrouvez la biographie de Lucie Braud et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. Voir article p. 22-23 dans ce numéro.
2. Voir encadré ci-dessous.

L'Aide à la création en résidence d'ALCA a pour but d'attribuer une rémunération à des auteurs invités en résidence par une structure du Réseau régional des résidences d'écriture de Nouvelle-Aquitaine afin de leur permettre de mener à bien un projet d'écriture personnel. Elle vise également à soutenir et, au besoin, à accompagner la structure de résidence.

En plus d'une aide financière, ALCA propose un accompagnement professionnel construit selon les besoins du projet, de l'auteur et/ou de la structure : conseils sur la résidence, conseils juridiques, aide à l'ingénierie, mise en relation avec le réseau et les professionnels de la filière, etc.

Retrouvez la présentation complète de ce dispositif sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)

# S'ancrer sur un nouveau territoire : le rôle des résidences d'auteurs

Par Hélène Labussière\*

La Maison des auteurs à Angoulême, le Chalet Mauriac à Saint-Symphorien, la Villa Bloch à Poitiers... Sous ces appellations variées, une même idée : celle d'accueillir des artistes en résidence et donc, en premier lieu, de leur offrir un cadre de travail de qualité. Mais le rôle des résidences ne s'arrête pas là : elles sont l'occasion de rencontrer d'autres artistes, de bénéficier d'un accompagnement professionnel et, parfois, de changer de vie.

Nous avons recueilli les témoignages de deux autrices, Jung-Hyoun Lee et Laura Désirée Pozzi. L'une vient de Corée, l'autre d'Italie. Leur point commun : avoir bénéficié de leur première résidence d'artiste en France, à la Maison des auteurs d'Angoulême (MDA), ville dans laquelle elles se sont depuis installées. Des expériences et un vécu très différents, mais avec des lignes de force qui se font écho. Et un même constat : bénéficier d'une résidence est un véritable tournant dans leur expérience tant professionnelle que personnelle.

L'avis est partagé : la France est une destination particulièrement attractive pour les auteurs de bande dessinée. Jung-Hyoun, accueillie pour sa première résidence en 2008, le déclare sans ambages : « Venir en France était une grande chance. Pour moi, c'était le pays de l'art. » Laura ne dit pas autre chose et décrit une véritable révélation culturelle : « La MDA fut un choc quant à la découverte de ce qui pouvait se faire en bande dessinée. L'impact artistique a été énorme. »

« Même si, maintenant, vivre en France est mon quotidien, visiter certains endroits me rappelle la chance que j'ai d'être ici. Paris, Strasbourg ou Bordeaux, pour moi, c'est fascinant, inoubliable en matière de paysage et d'architecture », affirme Jung-Hyoun. La découverte du patrimoine local participe effectivement de l'accueil d'un artiste étranger, qui ne rejoint pas uniquement un atelier de travail, mais un territoire nouveau, une région et sa culture, comme ce fut précisément le cas pour l'autrice coréenne : « Lorsque j'étais à Blois, j'ai expliqué au directeur de la résidence que les châteaux de la région me fascinaient. Il m'a présentée à un élu qui m'a fait visiter, entre autres, Le Clos Lucé. » Elle insiste d'ailleurs sur un point : « Ce moment a été comme un cadeau. Je n'ai pas fait cette visite en tant que touriste, j'étais là en tant qu'artiste, c'est très différent. »

Jung-Hyoun souligne ici un point essentiel : l'expérience de la résidence est bien différente d'un simple séjour à l'étranger. Venir en résidence, et de surcroît sur une longue durée comme le permet la MDA, induit aussi un ancrage sur le territoire, qui ne demande pas à être visité, mais à être vécu, au quotidien. Cette démarche n'est pas anodine, et dans les réponses de nos deux autrices, une évidence est formulée : sans l'opportunité de la résidence, elles n'auraient probablement pas fait le pas de quitter leur pays. « Ce fut l'occasion de venir en France, explique Laura, sans pour autant partir "à l'aventure". Quand j'ai postulé, j'ai aussi fait une demande de logement. Je savais où j'allais. Sans la MDA, je serais probablement encore en Italie. »



Simona Kossak et la forêt primaire de Bialowieza (extrait) – © Laura Désirée Pozzi

S'installer dans un pays signifie aussi quitter le sien, et ce n'est pas un, mais deux mouvements qui s'opèrent dans ce choix. Pour Jung-Hyoun comme pour Laura, l'attraction pour la France joue au même titre que le besoin de changer d'air. « J'habitais dans une petite ville, explique Laura, mais sans l'esprit d'Angoulême. J'y étais isolée en tant qu'illustratrice, il n'y avait pas d'autres artistes avec qui échanger. » Jung-Hyoun renchérit : « Je souhaitais partir, dans tous les cas. Et même sans cette opportunité, Angoulême aurait été mon premier choix ! »

Car si la France est indéniablement une destination de prédilection, la ville d'Angoulême l'est d'autant plus, avec une renommée avant tout liée à son Festival international de la bande dessinée. Mais pour Laura comme pour Jung-Hyoun, la découverte de l'existence de la Maison des auteurs vient d'une tierce personne. Jung-Hyoun a été orientée par son éditeur coréen, et Laura par une connaissance. Si chacune a immédiatement tenté sa chance, leurs attentes vis-à-vis de la résidence n'ont pas été tout à fait les mêmes.

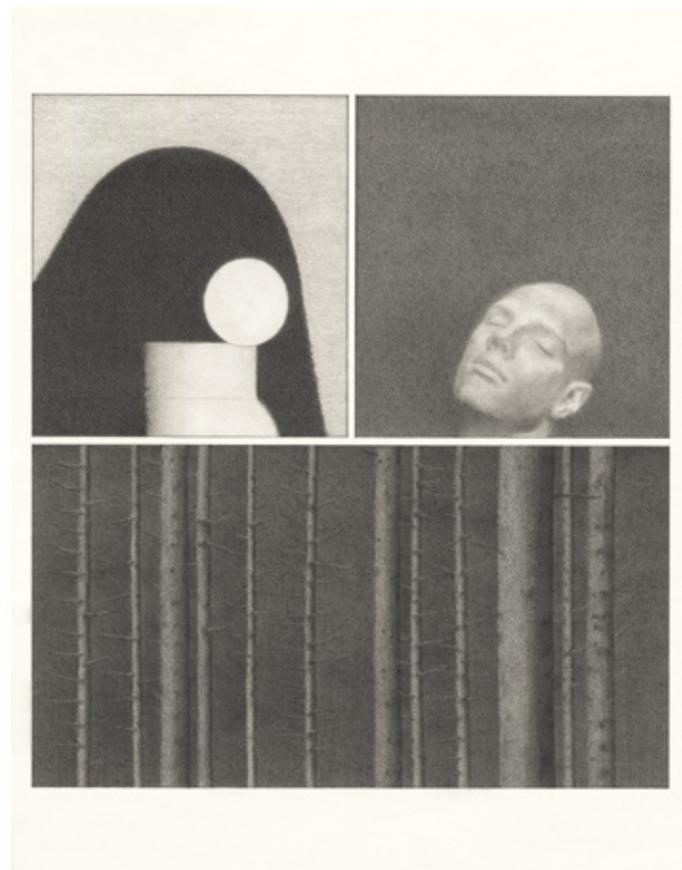
Pour Laura, le cadre de vie semble fondamental : « Je n'aurais pas eu le courage d'aller à Paris. Angoulême, c'est à ma taille. Quand je suis arrivée, je me suis sentie chez moi aussitôt, dans cette ville certes petite, mais avec des dessins partout, un musée consacré à la bande dessinée, la librairie MCL, le Comptoir des images... » Le contact avec les autres auteurs et la vie sociale est aussi au cœur de ce qu'elle recherche. « Je savais aussi qu'il y avait d'autres artistes italiens », explique-t-elle encore. Et si elle postule de nouveau aujourd'hui à la MDA, c'est par besoin d'un espace de travail, mais aussi pour renouer avec le réseau des auteurs, avec qui elle a besoin d'échanger et de confronter ses projets. La résidence semble clairement favoriser ces échanges, cette immersion dans un réseau d'artistes qui dépasse rapidement le strict cadre professionnel. « J'ai rapidement fait la connaissance de tous les gens de l'atelier, avec qui j'ai gardé contact, affirme Laura. Certains sont devenus des amis. » Ce tremplin social s'est vite élargi à la ville : « J'ai rencontré mon compagnon ici et j'ai des amis au-delà de la MDA. Maintenant, je suis Angoumoisine. »

Pour sa part, Jung-Hyoun admet qu'elle reste assez solitaire, bien qu'elle apprécie les rencontres provoquées par les résidences qui rendent le quotidien « plus vivant », selon ses propres termes. Pour elle, le premier critère d'une résidence est d'avoir les moyens, économiques et pratiques, de se consacrer totalement à ses projets. En revanche, tandis que Laura ne postule pas pour des résidences qui demandent des contreparties, comme animer des ateliers avec des scolaires, cela ne dérange absolument pas Jung-Hyoun : « Ce n'est pas une contrainte pour moi, cela m'intéresse. »

Quant à la question financière, les parcours de nos aînées divergent : Laura a rapidement partagé son temps entre travail de création et projets plus rapidement rémunérés, afin de trouver son équilibre. C'est grâce à une autre résidente qu'elle a pu, par exemple, travailler dans l'animation quelque temps et bénéficier de l'intermittence. Jung-Hyoun, elle, mise tout sur un projet, généralement de long terme, qui est sa priorité absolue. Dans ce contexte, la question de la bourse de création devient centrale. Or, si la pratique est répandue, la MDA a une politique différente, puisqu'un seul auteur obtient une bourse chaque année. Les autres résidents n'en bénéficient donc pas, comme ce fut le cas pour Jung-Hyoun. « J'ai eu trois autres résidences avec des bourses, comme à Blois ou à Saint-Symphorien. Mais les expériences ne sont pas comparables puisque ce furent des résidences de deux mois, en moyenne, alors qu'à la MDA, nous sommes accueillis pour de longues durées : j'y ai travaillé quatre ans de suite, de 2008 à 2012, relativise Jung-Hyoun. J'ai aussi bénéficié d'un logement les deux premières années. Même si j'ai vécu des années difficiles en France, c'est quand même un privilège d'être résidente à la MDA. »

**« La vie d'artiste, c'est difficile. On peut se sentir perdu. Mentalement, les résidences m'ont beaucoup aidée. C'était une forme de guérison, de rétablissement. »** Jung-Hyoun Lee

Dans tous les cas, la résidence est l'occasion de s'atteler à un projet risqué, lequel aurait peu de chance de voir le jour s'il n'y avait pas cet apport financier ou ce cadre de travail privilégié. Laura a attendu sept ans avant de pouvoir, à l'occasion de son accueil au Chalet Mauriac, se lancer dans « un projet fou, à propos d'une



Les Jumeaux (extrait) – © Jung-Hyoun Lee

scientifique polonaise. J'ai pu traduire les documents, c'était un travail titanesque. Sans la résidence et sa bourse, je ne me serais peut-être pas lancée. La résidence a été un déclin<sup>1</sup> ». Jung-Hyoun renchérit : « Quand ma candidature à la MDA a été acceptée, je me suis demandé ce que je ferais à Angoulême pendant deux ans. Mais deux ans, pour un livre, ce n'est pas très long. J'ai décidé de me lancer dans le projet de mes rêves, même si je savais que le temps de résidence ne suffirait probablement pas. » Pour elle, plus qu'une opportunité, la résidence est une bouée de sauvetage, un terme qu'elle emploie à plusieurs reprises, avec émotion : « La vie d'artiste, c'est difficile. On peut se sentir perdu. Mentalement, les résidences m'ont beaucoup aidée. C'était une forme de guérison, de rétablissement. »

Quelle que fut l'expérience, le résultat est le même : Laura et Jung-Hyoun se sont installées à Angoulême. Mais si les résidences sont un formidable tremplin, elles restent une solution de transition, comme le souligne Jung-Hyoun : « J'ai eu une bourse de création de la Corée pendant que j'étais à Angoulême. C'était une vraie reconnaissance professionnelle, certes, de la part des deux pays, mais ça ne suffit pas. J'en suis toujours à la survie, à la bouée de sauvetage. Ma situation est encore précaire. »



\* Retrouvez la biographie d'Hélène Labussière et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)  
1. À lire à ce sujet, sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « Laura Désirée Pozzi à la découverte de la conscience animale de Simona Kossak », par Marion Duclos, novembre 2021.

À lire également, sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « Jung-Hyoun Lee et le divin déterminisme », par Jung, octobre 2018.

# Une résidence d'auteur dans les collèges et les bibliothèques en Dordogne

Par Florence Delaporte\*

Depuis onze ans, la bibliothèque départementale Dordogne-Périgord organise, avec le soutien de la Drac, des résidences d'auteurs consacrées à l'écriture de fiction pour les adolescents. Co-construites en partenariat avec une médiathèque et un collège du département, ces résidences associent temps de création et moments de médiation, dans un juste équilibre pour permettre à l'auteur d'avancer dans son travail tout en s'inscrivant dans un territoire à la fois géographique et humain. En 2021, l'écrivaine Manon Fargetton fut accueillie à Terrasson-Lavilledieu.

Les résidences d'écriture organisées par la bibliothèque départementale Dordogne-Périgord ont pour objectif de favoriser la rencontre entre l'écriture et le public adolescent. Dans ce cadre, la résidence ne constitue pas une commande et ne propose pas l'édition d'une œuvre finalisée. Le candidat accepte de consacrer son séjour en Dordogne à l'avancement du travail de création sur la base duquel il aura été choisi et d'en faire une restitution publique en fin de résidence.

Les bibliothèques ont majoritairement calibré leurs propositions de résidence à environ deux mois complets, conscientes qu'un auteur ou une autrice a également une vie de famille et que, pour ceux qui sont par ailleurs salariés, un congé sans solde est difficilement accordé pour une durée plus longue par les employeurs. Habituellement, quelques allers-retours vers leur domicile sont pris en charge par la structure d'accueil.

La médiation proposée par l'auteur en partenariat avec la bibliothèque départementale Dordogne-Périgord, la médiathèque et le collège choisis ne doit pas dépasser quinze journées – soit trente pour cent du temps de résidence – afin de ne pas prendre le pas sur le travail de l'auteur.

Chaque année, un auteur ou une autrice s'installe pendant une dizaine de semaines sur le territoire, où bibliothèques et collèges entrent en partenariat. Une bourse de quatre mille cinq cents euros lui est allouée pour toute la période. Le collège change chaque année. Le Département achète les livres de l'auteur pour le collège auprès des librairies locales et met à disposition du CDI de l'établissement son Modul'ado, un dispositif accueillant, un lieu confortable pour « buller » sur des Fatboy, lire, feuilleter, regarder et emprunter des livres et des CD (deux cent cinquante titres proposés). Dans ce module, les collégiens peuvent retrouver tous les ouvrages de l'auteur en résidence.

Cette année, le collège Jules-Ferry de Terrasson-Lavilledieu et la médiathèque Simone-Veil ont accueilli Manon Fargetton, ancienne régisseuse lumière au théâtre et maintenant écrivaine à plein temps. Avec sa vingtaine de titres publiés à ce jour, elle a remporté nombre de prix littéraires pour des textes qui traitent de thèmes



Lecture des textes écrits par les élèves du collège Jules-Ferry, à Terrasson-Lavilledieu, février 2022 – © BDDP

touchant de près aux préoccupations des adolescents, comme l'homophobie, le suicide, le deuil, la solitude ou encore la pauvreté et la solidarité. Ainsi, *L'héritage des Rois-Passeurs*, aux éditions Bragelonne, a reçu le prix Imaginales du meilleur roman francophone 2016 et *Les Illusions de Sav-Loar*, chez le même éditeur, le prix Imaginales des lycéens 2018. En 2020, *À quoi rêvent les étoiles* a reçu le prix Millepages et il est en lice pour le prix Unicef de la littérature jeunesse.

La résidence de création en Dordogne-Périgord propose à l'auteur un programme très dense, tout en lui laissant le loisir de poursuivre son œuvre dans un cadre beau et confortable. En effet, Manon Fargetton a été hébergée dans un gîte superbe au sein du quartier historique de Terrasson-Lavilledieu avec vue sur la Vézère, qui coule au milieu de la ville. La qualité de l'accueil importe grandement pour ancrer l'écrivain dans un territoire et auprès de ses habitants.

« La répartition des journées d'intervention s'organise en collaboration avec l'autrice, qui a choisi de fractionner sa résidence en plusieurs fois », explique Pascale Loubiat, de la médiathèque départementale Dordogne-Périgord. Manon Fargetton a proposé une carte blanche avec l'Atelier du Trio<sup>1</sup> (Gilles Abier, Thomas Scotto et Cathy Ytak), qui a offert une lecture aux élèves de troisième du texte écrit ensemble, *Va te changer !*.

Elle a également réalisé des ateliers d'écriture de la sixième à la troisième, des rencontres avec les classes, une signature en librairie qui a rassemblé beaucoup de jeunes avec leurs familles, et des lectures de vingt minutes dans toutes les classes du collège.

Sans oublier la restitution, à la médiathèque Simone-Veil, sous la forme d'une rencontre autour du roman qu'elle a écrit pendant sa résidence : *Tout ce que dit Manon est vrai*, paru depuis aux éditions Héloïse d'Ormesson. Dans ce texte, Manon Fargetton déploie avec brio le mécanisme de l'emprise dans une relation. Sa sincérité a touché le public à qui elle a lu quelques extraits de son livre en expliquant son travail d'écriture.



Manon Fargetton à Terrasson-Lavilledieu – Photo : Sandrine R.

La séance de dédicaces était organisée en partenariat avec la librairie Méga Presse et s'est poursuivie par un atelier d'écriture proposé par l'autrice.

La médiathèque Simone-Veil de Terrasson-Lavilledieu possède un fonds spécifique destiné aux adolescents. Coutumière des animations en direction de la jeunesse, elle accueille régulièrement un atelier philo en collaboration avec la documentaliste du CDI du collège situé à quatre minutes à pied. La résidence de Manon Fargetton fut l'occasion de mettre en avant non seulement ses ouvrages à elle, mais aussi le fonds important de littérature jeunesse de la médiathèque. Les collégiens y ont été accueillis plusieurs fois pendant la résidence, notamment pour la restitution finale. La bibliothèque est ainsi devenue à leurs yeux un lieu de culture plus proche, puisque Manon leur a montré avec sa sincérité et son talent combien sont vivants les écrivains dont les livres peuplent les étagères. Les six cents collégiens de Jules-Ferry ont tous été impliqués dans cette belle aventure collective.



\*Florence Delaporte est chargée de mission Lecture publique à ALCA.

Retrouvez ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. [atelier-du-trio.net](http://atelier-du-trio.net)

À lire – bibliographie sélective de Manon Fargetton :

*L'Héritage des Rois-Passeurs*, éditions Bragelonne, novembre 2016, 480 p.,

prix Imaginales du meilleur roman francophone 2016.

*Les Illusions de Sav-Loar*, éditions Bragelonne, octobre 2017, 864 p., prix Imaginales des lycéens 2018.

*À quoi rêvent les étoiles*, éditions Gallimard Jeunesse, septembre 2020, 400 p.,

prix Millepages 2020, prix Peep 2021.

*Tout ce que dit Manon est vrai*, éditions Héloïse d'Ormesson, août 2021, 416 p.

### La résidence d'écriture, selon Manon Fargetton

Éclairagiste professionnelle, Manon Fargetton n'avait jamais bénéficié de résidence d'écriture. Son temps libre se passait principalement sur les routes pour se rendre dans des salons du livre ou des collèges pour des interventions, même en Suisse, en Belgique ou en Polynésie ! Le morcellement de la résidence en raison des vacances scolaires lui a permis de retrouver sa vie personnelle de temps en temps sans que les collégiens s'en aperçoivent. Manon précise que le fractionnement des heures d'écriture, étant donné qu'elle a un autre métier, est son seul rythme de travail possible depuis toujours. Elle ne se voit pas rester deux mois d'affilée en résidence où que ce soit, tant les sollicitations professionnelles sont nombreuses toute l'année.

Elle ne connaissait pas la Dordogne, et son immersion dans un nouveau paysage, pour la Parisienne qu'elle est devenue, fut un enchantement. Vivre à côté de la rivière, de ses lumières et de ses brumes l'a beaucoup impressionnée.

Manon a insisté pour que chacun des six cents collégiens de Terrasson puisse bénéficier de sa présence, allant jusqu'à organiser des petits ateliers d'écriture sur la pause méridienne, principalement pour les classes où elle n'avait pas pu lire.

### Une résidence d'auteur en bibliothèque, qu'est-ce que c'est ?

Les bibliothèques sont des actrices importantes dans le développement culturel des territoires. À ce titre, elles mettent en contact les lecteurs et les auteurs des ouvrages qu'elles proposent par des soirées ou des résidences. Accueillir un auteur pour une longue durée leur permet de construire des projets plus élaborés et de mieux communiquer autour de l'œuvre de l'auteur. Elles sont alors le pivot central autour duquel les résidences d'écriture sont organisées, en partenariat avec des structures proches, le plus souvent des établissements scolaires.

La présence d'un auteur ou d'une autrice dans un lieu donné a pour ambition de dynamiser l'envie de lire, de donner chair à l'abstraction que représente parfois un auteur, de diffuser la connaissance des réalités liées au métier d'auteur, de favoriser des moments de lecture, de faire entendre la littérature contemporaine en train de se faire.

# La résidence, un accélérateur d'amitiés

**Pierre Primetens** / Propos recueillis par Jean-Baptiste Tournié\*

**A**vec *La Photo retrouvée*, le réalisateur franco-portugais Pierre Primetens poursuit sa quête autobiographique entamée en 2000 avec *Un voyage au Portugal en allant puiser dans les archives des autres*. Une façon de se réapproprier son enfance douloureuse, marquée par la mort de sa mère et l'absence de souvenirs tangibles de cette époque. Depuis plus de deux ans, il écume les résidences (*Villa La Brugère*, *Chalet Mauriac*...) et les fonds culturels régionaux en quête d'images qui font écho à son histoire, de moments, tendres et ordinaires, qu'il peut enfin immortaliser comme les siens. Il est revenu sur ce processus créatif ainsi que sur l'aspect formateur des nombreuses résidences qui ont marqué sa carrière de cinéaste.

**Votre œuvre est marquée par un désir de reconstitution autobiographique. Contrairement à votre première trilogie, vous avez décidé, dans *La Photo retrouvée*, de recourir aux images des autres pour conter votre propre histoire. Quelle était la raison de cette démarche ?**

Dans *Un voyage au Portugal* (2000), je puisais dans l'imaginaire de l'album de famille et je racontais surtout le manque. L'idée était de faire comme un squelette de film, un film qui manquait de tout. C'est tout le contraire pour *La Photo retrouvée*. C'est un long métrage autobiographique beaucoup plus somme, qui embrasse plusieurs générations dans ma famille. La particularité du film, c'est de partir du principe que je n'ai pas d'images de mon enfance, car elles n'existent pas ou ont été détruites. J'ai donc choisi de combler ce manque avec celles des autres, ceux qui ont fait mémoire. Je raconte mon histoire en allant chercher des images d'autres familles, souvent banales, parfois très fortes. Il peut s'agir d'événements de vie (anniversaires, baptêmes...) comme de situations du quotidien auxquelles on peut facilement s'identifier.

**Vous avez pour cela pioché dans différents fonds d'archives régionales. Comment se déroule votre processus de sélection ?**

Actuellement, beaucoup de régions font un travail exemplaire d'archivage, dont la Nouvelle-Aquitaine. Le premier fonds que j'ai consulté est celui de la Région Centre-Val de Loire (Ciclic). Ce sont majoritairement des Super 8 de famille, conservés, numérisés, classés. Dans le cadre d'une résidence que Mémoire Ciclic a mise en place, j'ai pu accéder librement à ces images pendant trois mois et je les ai toutes regardées en accéléré. La démarche était assez obsessionnelle. Lorsqu'il y avait un élément qui faisait sens avec l'histoire ou que j'avais une intuition, une émotion, sans savoir comment l'utiliser, je le mettais de côté. Je travaille en parallèle avec mon monteur, Nicolas Bancilhon. En fonction du montage, on voit ce qui peut nous manquer et je vais ensuite chercher dans cette matière.



Gérard à Abilly – Jean Rousselot, 1953, 9,5 mm – Collection Ciclic Centre-Val de Loire

**Au cours de votre carrière de cinéaste, vous êtes passé par de nombreuses résidences, que ce soit pour écrire ou trouver de la matière pour illustrer vos propos. Quelle ont été les expériences les plus décisives de votre vie d'artiste ?**

Je suis un peu devenu un habitué des résidences et je pense que c'est bien d'en faire par phases. La première que j'ai intégrée était en Normandie, Le Moulin d'Andé-Céci [Centre des écritures cinématographiques, NDLR]. Il y a aussi eu la Bogliasco Foundation en Italie, le Château de La Napoule et même une résidence à Memphis, Crosstown Arts. Mais la plus décisive a sans doute été la Casa de Velázquez, à Madrid, où je suis resté pendant un an. C'est une résidence d'excellence pluridisciplinaire, avec une bourse confortable et dans un lieu exceptionnel. J'y participais pour mon film *Un été avec Diogo*, une fiction encore en développement, et j'étais le seul cinéaste parmi plusieurs représentants d'autres arts (peinture, photographie, musique, etc.).

J'étais à un moment de ma vie où je me sentais démotivé et j'avais des problèmes financiers. C'est un peu radical ce que je dis, mais la Casa de Velázquez m'a sauvé. J'avais véritablement besoin que

l'on me tend la main. J'en ai profité pour tisser des relations avec mes pairs et aussi pour visiter toute l'Espagne. C'est un cadeau, un an que la Casa nous offre pour découvrir, discuter, créer. Il y a une équipe pédagogique ainsi qu'un accompagnement financier et logistique, mais les artistes travaillent de façon autonome.

### **Ces résidences vous apportent-elles toujours un aspect social et que pouvez-vous tirer de ce bouillonnement culturel ?**

Il existe des résidences où l'on travaille seul sur son projet, comme la Villa La Brugère, une maison face à la mer, en Normandie. C'est là que j'ai écrit une partie de la voix off de *La Photo retrouvée*. C'étaient des conditions parfaites pour ce travail. Mais la plupart des résidences permettent de nouer des liens avec les autres, d'accélérer des amitiés.

C'est par exemple le cas aux Ateliers d'Angers, organisés dans le cadre du festival Premiers Plans d'Angers. En 2016, j'ai participé à cet atelier d'une semaine avec une dizaine d'autres cinéastes européens. L'atelier était encadré par Katell Quillévéré (*Réparer les vivants*) et d'autres intervenants, qu'ils soient cinéastes ou scénaristes. Ils venaient en général avec des réalisations tout juste terminées. Ils nous faisaient à la fois des retours sur notre travail et partageaient leur film en avant-première. Cela menait à des échanges perpétuels et constructifs entre leur œuvre et notre travail en devenir. Vivre une expérience particulière ensemble, cela accélère les amitiés et les possibilités de collaborations par la suite. C'est notamment là que j'ai rencontré Cristèle Alves Meira, qui intervient sur ma résidence Ciné Cerca en tant qu'accompagnatrice.

### **L'aspect social passe également par le partage avec le public et la médiation culturelle...**

J'accepte toujours de rendre quelque chose, puisque je trouve que c'est une chance d'être reçu en résidence. Même quand il n'y a rien de prévu, je propose d'aller montrer un film dans les écoles, d'organiser une projection avec les locaux ou d'encadrer des ateliers. J'essaie toujours de créer un lien, d'échanger. À Memphis, j'avais organisé un programme de films courts en collaboration avec l'agence portugaise du court métrage. Dans certaines résidences, comme la Villa La Brugère, cela fait partie du contrat. J'avais fait un atelier photographique avec des collégiens dans lequel ils devaient réaliser des autoportraits.

### **Vous avez vous-même fondé la résidence franco-portugaise Ciné Cerca il y a trois ans. Qu'est-ce qui a motivé sa création ?**

Comme j'ai participé à beaucoup de résidences et qu'elles m'avaient profité, j'ai voulu faire l'inverse : ne plus recevoir mais donner. J'ai fondé Ciné Cerca car je suis Franco-Portugais et je voulais créer un dispositif qui me ressemble, un projet dont le but est de soutenir des films qui développent une connexion entre ces deux pays. Cette année, la résidence se fait en deux temps, d'abord au Portugal, puis en France. Au Portugal, on a un partenariat avec

une résidence d'artistes qui s'appelle CórteX Frontal dans la région de l'Alentejo. Les artistes y restent deux semaines puis passent quinze jours en France, au Château de La Napoule.

Pendant leur séjour au Portugal, les quatre résidents sont accompagnés par deux cinéastes : João Nicolau et Cristèle Alves Meira. La deuxième quinzaine leur permet d'écrire à leur rythme et se clôt par une présentation au Festival de Cannes. Chaque année, le jury a tendance à choisir une catégorie de résidents. Cette année, ils sont particulièrement novices et les projets – trois fictions et un documentaire – sont tout juste amorcés. La résidence aura donc une dimension plus « formatrice » que les années précédentes. On accepte toutes les nationalités, mais il faut habiter au Portugal ou en France, parler l'une des deux langues. J'ai essayé d'y mettre tous les éléments que j'ai aimés dans mes résidences passées : l'accompagnement, le temps libre d'écriture et une durée assez longue, ici d'un mois. J'ai aussi créé une autre résidence

dans l'Alentejo qui s'appelle Cortiço Artist Residency. C'est un dispositif où les artistes sont accueillis dans une maison que j'ai rénovée avec un ami.

### **Comment se déroule le processus de financement d'une résidence ?**

On est relativement bien soutenu en France, entre les aides publiques, régionales, le CNC, les initiatives locales. Il n'y a pas encore cette culture-là au Portugal. Toutes les résidences dans ce pays, jusqu'à maintenant, étaient d'initiatives privées et payantes pour les artistes. Pour Ciné Cerca, on a quelques financements portugais, notamment de la Région de l'Alentejo, où est situé CórteX Frontal, et de l'Ica [Institute of Cinema and Audiovisual, NDLR], qui est l'équivalent portugais du CNC et qui a un fonds sur les projets culturels liés au cinéma. Cette année, on a aussi reçu un financement dans le cadre de la saison France-Portugal.

On attend des réponses de la Région Sud Paca pour la partie française de la résidence. Financer une résidence, c'est une addition de petites sommes et il faut recommencer chaque année. J'aimerais, en 2023, ouvrir la résidence aux pays africains de langue officielle portugaise ainsi qu'à d'autres pays francophones. Cela nous donnerait plus de travail mais nous apporterait plus de diversité et de possibilités d'échanges, tout autant que l'opportunité de nouveaux financements.



Fabianny Deschamps et Agata da Pinho, Ciné Cerca, Portugal – Photo : P. Primetens



\*Retrouvez la biographie de Jean-Baptiste Tourmié et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) 1. À lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « À travers le miroir des autres », par Marie-Pierre Quintard, janvier 2022.

Les producteurs et partenaires :

*La Photo retrouvée*, produit par Perspective Films et Night Light

Ciné Cerca, produit par Serena Productions

*Mon enfance*, produit par Épicerie Films et Garden Films

# Les moissons de La Métive

**Aurore Claverie** / Propos recueillis par Nabil Bellahsene\*

**A**u cœur de la Creuse, un ancien moulin s'est transformé en résidence artistique, en refuge pour artistes exilés, en laboratoire de création, en espace de réflexion, mais surtout en territoire de rencontres. Ce moulin, qui autrefois transformait la force de l'eau en énergie, accueille aujourd'hui en résidence des artistes, auteurs et chercheurs du monde entier pour leur permettre de transformer leur propre énergie en art. Aurore Claverie, directrice de La Métive, nous en explique le fonctionnement, les projets et les ambitions.

## **La Métive fête ses vingt ans. De quelle façon s'est-elle ancrée dans son territoire creusois et auprès de la population locale ?**

Effectivement, les statuts de l'association ont été déposés en 2002 à La Celle-Dunoise, dans le Nord de la Creuse, par ses deux cofondateurs, Karine Halpern et Christophe Givois. Tous deux étaient comédiens à Paris et ils avaient envie de lancer un espace de création et de réflexion en dehors des grandes villes. Ils ont choisi de fonder ce lieu sur les terres natales de Karine. À ses débuts, et pendant cinq années, La Métive a été itinérante. Elle partait à la rencontre des habitants aux quatre coins du département à travers des résidences éphémères. Ce fut le cas de la première résidence au moulin de l'abbaye de Moutier-d'Ahun, là où depuis 2007 La Métive s'est installée. Ce lieu de passage est devenu un lieu où l'on reste. D'ailleurs, la question du mouvement à partir d'un lieu fixe est un axe réflexion que nous avons vraiment à cœur de développer.



Confiscation : proposition chorégraphique de Yara Al Hasbani sur la confiscation du corps des femmes arabes – Photo : Anne-Laure Le Joliff

## **Métive veut dire « moisson » en occitan. Ce mot est beau et fort pour une résidence artistique.**

Oui, *métive* définit vraiment l'acte de « faire les récoltes ensemble ». Cela a beaucoup de résonance avec la question du geste agricole. Ce mot est très beau et correspond bien à ce qu'on essaie de faire ici.

## **Aujourd'hui, la résidence semble renouer avec ses premières amours, car cette itinérance reprend dans une initiative de développement international. Comment cette ambition se met-elle en place ?**

Il faut savoir que La Métive s'est toujours appelée « Lieu international de création artistique ». Mais il est vrai que la partie internationale est restée minoritaire pendant longtemps. Du fait de mon appétence pour le mouvement<sup>1</sup> et grâce au travail de notre équipe, nous avons gagné la confiance de nos partenaires pour développer cette ouverture. Cette question de l'itinérance, qui fait partie de l'essence de ce lieu, aujourd'hui, nous nous la posons dans un autre sens. C'est ainsi que nous sommes partis en Tunisie faire une sortie de résidence d'Alexis Choplain, artiste plasticien accueilli à La Métive, afin qu'il installe une de ses œuvres dans le désert. Je trouve ça assez beau de se dire que l'acte de création n'est pas restreint à un lieu, qu'il peut aussi être envisagé comme un objet qui se partage partout dans le monde, au-delà des frontières.

## **Comment La Métive est-elle également devenue un lieu-refuge pour des auteurs qui ont dû fuir leur pays ?**

Lorsqu'on se tourne vers le reste du monde, on s'ouvre également à la réalité de la politique internationale. On mesure à quel point les artistes sont touchés par des événements graves. Nous sommes devenus, depuis l'année dernière, « Atelier de Fabrique Artistes en exil », en partenariat notamment avec l'atelier des artistes en exil<sup>2</sup>. Cela nous permet chaque année de recevoir deux ou trois équipes artistiques grâce à une subvention de la Direction générale de la création artistique. En 2021, nous avons accueilli une chorégraphe syrienne, Yara Al Hasbani, ainsi qu'un chorégraphe afro-ukrainien, Cleve Nitoumbi, que l'on va de nouveau recevoir en résidence cette année. L'Institut français nous a également contactés, via la Région Nouvelle-Aquitaine, pour faire partie du dispositif NAFAS<sup>3</sup> et ainsi accueillir pendant trois mois une jeune réalisatrice libanaise, Rania Rafei. Elle a pu travailler sur l'écriture de son prochain film, un deuxième long métrage, *Le Jour de la colère : contes de Tripoli*. Plus récemment, un réseau composé de centres dramatiques nationaux s'est rapproché de la Scène nationale d'Aubusson et la nouvelle directrice, Christine Malard, nous a proposé d'entrer dans ce groupe pour accueillir des artistes afghans. Lors du renversement de Kaboul, de nombreux

artistes ont dû fuir l’Afghanistan pour sauver leur vie. Ainsi, Ramin Mazhar, un très jeune poète afghan et militant des droits humains fondamentaux, est arrivé à La Métive en septembre avec son épouse. Il est évident qu’au début, il était incapable de créer, car le choc de son exil et l’inquiétude qu’il avait quant au sort de sa famille restée au pays lui prenaient beaucoup d’énergie. Nous avons essayé de l’aider à tout reprendre à zéro et à s’ancre dans notre pays, car il risque d’y rester longtemps. Nous affirmons ainsi notre volonté d’ouvrir les portes de La Métive qu’importe le pays d’origine de l’artiste et quelle que soit sa situation émotionnelle et administrative.

**Comment parvient-on à fédérer une équipe ainsi que toute une population locale pour accompagner et soutenir ces auteurs réfugiés ?**

Cet accueil de réfugiés a révélé une certaine transversalité dans notre métier afin de construire un environnement propice à la création pour ces artistes du monde. Nous avons créé un collectif avec des habitants et avons lancé une campagne de financement participatif pour aider ces réfugiés. La mobilisation des habitants a été précieuse, car ni La Métive, ni son équipe n’auraient pu subvenir à leurs besoins. Le but était de leur permettre d’accéder à une autonomie financière. Ramin et son épouse ont ainsi pu louer un appartement à Guéret. Aujourd’hui, il a un contrat de travail qui lui ouvre de nouvelles perspectives. Nous réfléchissons maintenant à la manière dont nous pouvons partager ses œuvres en France, en traduisant ses poèmes du persan vers la langue française.

*« L’intelligence d’un projet se définit par sa capacité à faire culture, à faire diversité, à faire économie et à faire humanité, tout cela en même temps. »*

**Depuis votre arrivée en tant que directrice, il y a quatre ans, comment le modèle économique de La Métive s’est-il façonné ?**

C’est un lieu qui a la chance d’être soutenu depuis longtemps par différents partenaires tels que l’État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Creuse, la communauté de communes Creuse Sud-Ouest et la Commune de Moutier-d’Ahun. En plus de ces aides, nous avons réfléchi à créer une ressource issue de fonds propres en se servant de la résidence comme un outil capable de générer du revenu. Nous priorisons l’accueil des artistes résidents, et lorsque certaines chambres restent vacantes, nous les ouvrons à la location. Ceci nous a permis d’embaucher une personne qui prend soin du bâtiment et de libérer ainsi un peu plus l’équipe afin qu’elle se consacre pleinement à sa mission d’accompagnement artistique. En quatre ans, nous avons réussi à doubler le budget du lieu. L’intelligence d’un projet se définit par sa capacité à faire culture, à faire diversité, à faire économie et à faire humanité, tout cela en même temps.

**Pouvez-vous nous faire un panorama des disciplines artistiques qui sont passées par La Métive et de celles que vous comptez accueillir ?**

La Métive a toujours été un lieu pluridisciplinaire. Avec l’équipe, Marjanna Dari, administratrice de la résidence, et Fred Hocké, chargé



La Métive vue depuis la rivière Creuse – Photo : Charline Gautier

de l’accompagnement artistique, nous avons tâché de travailler sur l’extension de cette identité. Cette notion de pluridisciplinarité se nourrit de notre réflexion sur les frontières. Nous souhaitons accompagner des projets qui ne se posent pas de limites, que ce soient des projets de danse, de théâtre, de musique, de poésie, de cinéma, d’arts plastiques, de création sonore, etc. Toutes les disciplines sont les bienvenues. Par ailleurs, nous avons décidé, de manière collégiale, de nous ouvrir à la recherche. Ainsi, nous accueillerons des philosophes dès cette année et nous poursuivrons vers de la recherche scientifique, par exemple sur l’action des neurosciences.

**Pour conclure cet entretien avec poésie, que doit-on prendre le temps d’apprécier quand on découvre la résidence pour la première fois ?**

Tout dépend de la saison, mais par beau temps, je pense que la première chose à faire est d’aller à l’embranchement de la rivière Creuse et du bief, le ruisseau qui passe sous la maison du moulin. Devant le jardin de La Métive, ces deux cours d’eau se rejoignent en créant une forme de confluence au bout d’un terrain en triangle. Cela peut aider le visiteur à comprendre où il se trouve, à se laisser happer par la beauté de cet ancien moulin. Une fois émerveillés par cet endroit, j’invite les gens à être disposés à la rencontre, celle avec le lieu et l’environnement naturel, car le paysage en Creuse a une vraie personnalité, puis à s’asseoir à la table des personnes présentes pour commencer à mettre quelque chose de soi en dialogue avec les autres, avec notre humanité.



\*Retrouvez la biographie de Nabil Bellahsene et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. Aurore Claverie a longtemps vécu à Tanger, « une ville où l’on ne peut éviter de regarder le battement du monde et le mouvement des populations », selon ses souvenirs. Elle y a fondé avec deux amis marocains La Lucciola, résidence poétique itinérante autofinancée qui accueillait des artistes et venait également en aide aux réfugiés à travers la distribution de produits de première nécessité ou des cours de natation.

2. [aa-e.org](http://aa-e.org)

3. L’Institut français, l’Association des centres culturels de rencontre et l’Institut français du Liban se sont associés pour inviter cent artistes libanais en résidence en France, au travers d’un programme d’urgence nommé NAFAS (de l’arabe نفس, « souffle »), cofinancé par le ministère de l’Europe et des Affaires étrangères et le ministère de la Culture. Voir aussi p. 40-41 dans ce numéro.

# La résidence de l'université de Poitiers : une synergie entre acteurs du territoire

Par Cathia Engelbach\*

**F**ort de son adhésion à la convention cadre Université/Lieu de culture, signée en 2013 entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de la Culture et la Conférence des présidents d'universités, le service culturel de l'université de Poitiers multiplie les initiatives en faveur de l'action culturelle dans son enceinte et au-delà. Sur cette lignée, l'institution accueille depuis 2016 des résidences d'artistes, dont une créée pour des auteurs de bande dessinée. Cette année, c'est l'autrice et artiste plasticienne Clara Chotil qui en a bénéficié.

L'an dernier, sur le site d'Angoulême de l'École européenne supérieure de l'image (ÉESI) où elle étudiait, Clara Chotil a eu vent de l'appel à candidatures pour une résidence d'artiste lancé par l'université de Poitiers. Elle achevait sa première bande dessinée, *Opéra Negra* (Actes Sud/L'An 2, 2022), quand elle y répondit, « séduite, explique-t-elle, par un temps de résidence confortable et donc propice au développement et à l'approfondissement d'une thématique », ainsi que par la nature même de ce dispositif, qui permet au résident de s'entourer d'un collectif d'universitaires pour mener à bien son projet. « L'idée de pouvoir échanger, poursuit-elle, de ne pas me lancer à nu – d'autant plus dans un projet de bande dessinée, dont la pratique est assez solitaire –, constitue un avantage indéniable. »

Financée par l'université de Poitiers, la Drac et la Région Nouvelle-Aquitaine, « cette résidence propose en outre un accueil rémunéré, tient à souligner Lionel Poutaraud, chargé de projets culturels à l'université de Poitiers, et joue un grand rôle dans l'insertion professionnelle des jeunes Néo-Aquitains puisque nous recevons pour une grande majorité des anciens étudiants de l'ÉESI ».

Clara Chotil a donc pris ses quartiers à l'université de septembre 2021 à février 2022. Elle a pu tirer parti *in situ* de véritables passerelles qui se sont instaurées avec le corps universitaire. « L'intérêt de cette résidence, souligne Lionel Poutaraud, est que les artistes s'imprègnent du contenu que peuvent leur proposer les enseignants-chercheurs et travaillent en lien avec les laboratoires. » Il ne s'agit donc pas d'une résidence de création, ni d'une résidence de commande, mais « un peu les deux », précise-t-il. Les résidents sont amenés à s'approprier les thématiques et à « créer une histoire à leur manière, dans la forme qu'ils souhaitent ». Avec souvent, finalement, une création de type documentaire.

Clara Chotil s'est tournée vers la riche histoire de l'université de Poitiers. D'éminents spécialistes, tels Didier Veillon, Fabrice Vigier<sup>1</sup>, Éliane Viennot et Nicole Pellegrin, lui ont ouvert quelques-unes des pages du passé – et du présent – de l'une des plus vieilles universités de France. Jusqu'à faire sensiblement évoluer l'axe initial du projet.

« L'université de Poitiers a été fondée en 1431 et a longtemps été l'un des rares lieux où l'on pouvait étudier le droit. C'était ainsi le passage obligatoire pour tous les hommes briguant des postes de pouvoir. Mais il a fallu attendre 1905 pour que des étudiantes puissent y accéder ! », s'émeut Clara Chotil. Des siècles de mise au ban qui l'ont conduite à s'intéresser également aux relations entre les femmes et le pouvoir en France.

En écho éloquent, elle donne à son album le titre du poème dans lequel François Villon énumère tant d'héroïnes réelles et mythologiques qu'il compare à des « neiges » oubliées, *Ballade des dames du temps jadis*<sup>2</sup>, et insère sous ses planches la partition de Georges Brassens. Chaque mot souligne une déambulation artistique et historique dans la ville et ses lieux de savoir.

Publié en coédition avec la maison poitevine Flblb, l'album a bénéficié de la supervision éditoriale de Robin Cousin, qui fut l'un des premiers résidents de l'université. Une synergie pour ligne de conduite qui se retrouve à bien des égards dans le cadre de cette résidence, comme à travers les actions de médiation menées par Clara Chotil, qui a proposé aux étudiants de l'université un atelier hebdomadaire intitulé

« Images en scène » autour du dessin projeté, ayant conduit à une performance en public. Ou encore à travers de nombreuses rencontres et dédicaces accompagnant la parution de ses deux albums, organisées à Poitiers ainsi que dans plusieurs librairies partout en France<sup>3</sup>.

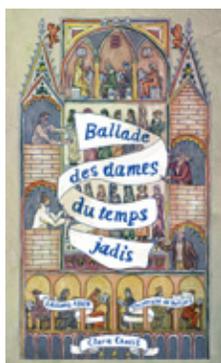


\*Retrouvez la biographie de Cathia Engelbach et ses articles sur *prologue-alca*

1. Fabrice Vigier est co-auteur du *Dictionnaire de l'université de Poitiers*, dir. J. Dalençon, Geste éditions, 2012.

2. *Ballade des dames du temps jadis*, Clara Chotil, 2022, édition Flblb/université de Poitiers, 54 p., hors commerce. L'ouvrage sera disponible en consultation et emprunt dans les bibliothèques universitaires, dans le réseau des médiathèques et à la Fanzinothèque de Poitiers ou encore sur demande à cette adresse : [action.culturelle@univ-poitiers.fr](mailto:action.culturelle@univ-poitiers.fr)

3. Quelques dates : 4 et 11 juin 2022, médiathèque François-Mitterrand, Poitiers ; 20 mai, librairie Superhéros, Paris ; 16 juin, librairie Actes Sud, Arles ; 17 juin, librairie La Réserve à Bulles, Marseille ; 18 juin, librairie Torcatiss, Perpignan.



*Ballade des dames du temps jadis*,  
Clara Chotil, éditions Flblb/université  
de Poitiers, 2022

# D'une curiosité naturaliste à la concrétisation d'un projet

Isis Leterrier / Propos recueillis par Ingrid Florin Muller\*

**A**ncienne étudiante de l'École des métiers du cinéma d'animation d'Angoulême, Isis Leterrier se passionne pour l'ornithologie. De son amour des oiseaux, dont elle reconnaît la diversité et la richesse, est né son projet de série animée s'intéressant aux phénomènes aviaires comme marqueurs des saisons. Images du monde volant<sup>1</sup> convoquera une reconnexion à la nature à travers la contemplation de l'avifaune. C'est pour développer ce projet qu'elle entre en résidence à la Maison des auteurs (MDA)<sup>2</sup>, à Angoulême, de mi-octobre 2020 à juin 2021, avant d'être sélectionnée pour un pitch dans le cadre du Festival national du film d'animation de Rennes où elle a par ailleurs rencontré son producteur, Novanima. Le prix de cette sélection ? Une résidence, l'Open workshop, qu'elle effectue à Viborg, au Danemark, de janvier à mai 2022.

## Pour vous, qu'est-ce qu'une résidence et quel en est l'apport ?

C'est un lieu dédié au travail qui offre un cadre propice à la création, une étape différente dans la vie du projet. À Angoulême, j'ai pu, par la rencontre avec d'autres résidents de divers horizons, et notamment de la bande dessinée, profiter d'une confrontation de regards sur mon travail qui a été très enrichissante.

## Avec quelles problématiques êtes-vous entrée en résidence ?

Lors de mon séjour à la MDA, je me questionnais sur l'instauration de la narration, sur la justification de mon projet, je me demandais comment tenir sur la longueur et comment marier le fond et la forme. J'ai pu développer mon concept et canaliser mon projet. Lorsque je suis arrivée à Viborg, je me suis attelée à la préparation du pilote et au développement de mon animatique. J'avais donc une réflexion plus fléchée à faire avancer et un objectif à court terme. Je me posais également des questions sur ma gestion des décors et la cohérence avec le design des personnages. Mais il ne s'agit pas seulement de produire des images, il s'agit également de changer d'air, de rencontrer de nouvelles personnes et de trouver un environnement qui se prête à l'avancée du projet.

## De quels accompagnements, artistiques ou financiers, avez-vous pu bénéficier lors de vos résidences ?

C'est pendant ma résidence à la MDA que j'ai pu obtenir une aide au concept via le Fonds d'aide à l'innovation audiovisuelle du CNC. J'ai aussi bénéficié d'une bourse de la fondation Primat dédiée aux projets traitant des thématiques écologiques. Il a fallu un an entre l'annonce de son obtention et le versement. Sans mes propres économies, ma résidence n'aurait pas été possible.

À Viborg, où je suis actuellement<sup>3</sup>, on peut solliciter l'aide de réalisateurs confirmés. J'ai demandé un accompagnement sur le storyboard, qui sera fourni par Uri Kranot<sup>4</sup>. J'aurai également de l'aide pour le son de mon animatique. Une fois celle-ci réalisée, je pourrai passer au pilote, avec pour objectif de déposer un teaser au Cartoon Forum fin août 2022 et une demande d'aide au pilote au CNC.



Images du monde volant – © Isis Leterrier

## Quels soutiens logistiques sont mis à votre disposition ?

À Viborg, il s'agit d'un campus réunissant à la fois des cours de cinéma d'animation et de théâtre. Les ateliers sont comme de grands open spaces, séparés par des panneaux, où l'on retrouve des réalisateurs de courts métrages et des résidents qui préparent leur portfolio dans le but d'entrer à l'école. Il y a beaucoup de liens avec les accueillants, qui connaissent les projets et offrent un suivi régulier. On reçoit des invitations pour voir des films, faire du yoga ou tester des jeux vidéo...

## Comment avez-vous vécu la proximité avec les autres résidents ?

À la MDA comme à Viborg, les profils sont très internationaux. Il y a d'agréables moments de partage, de joie et de convivialité qui sont bénéfiques pour le travail en immersion, tout ceci dans un grand respect du travail des autres. Cet équilibre entre l'effervescence des relations sociales et la tranquillité du travail personnel est très plaisant.

## Quelles différences avez-vous ressenties avant et après vos résidences ?

J'ai ressenti une énorme différence après ma résidence à la MDA. Les retours du CNC, le jury, mon producteur, tout cela m'a permis de mettre le doigt sur ce que je voulais faire, de choisir un angle. J'ai eu le temps de réfléchir, de tester, de gagner en certitude sur mes intentions. Cela représente un grand bond en avant.



\* Ingrid Florin Muller est chargée de mission Fonds de soutien Animation à ALCA. Retrouvez ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. Soutenu en écriture dans le cadre du fonds de soutien de la Nouvelle-Aquitaine, avec l'accompagnement d'ALCA.

2. À lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « La Maison des auteurs à Angoulême, carrefour créatif de la bande dessinée », par Hélène Labussière, octobre 2019.

3. Entretien réalisé en janvier 2022.

4. Uri Kranot a réalisé le court métrage *The Hangman at home*, Grand Prix du jury à la Mostra de Venise et sélectionné pour les César 2022, soutenu en production dans le cadre du fonds de soutien de la Nouvelle-Aquitaine, avec l'accompagnement d'ALCA.

# L'Institut français, au cœur de la mobilité des artistes

Chloé Fricout / Propos recueillis par Sophie Léonard\*

L'Institut français a en charge la diplomatie culturelle de la France. Le dialogue des cultures, au niveau individuel et collectif, est mis en œuvre à travers ses actions en faveur des résidences. Chloé Fricout, responsable du pôle Résidences, nous expose ses missions et nouveautés.

## Avant de rentrer dans le vif de vos programmes, pouvez-vous nous dire quelques mots sur les nouvelles orientations de l'Institut français, actuellement en pleine réorganisation ?

Le pôle Résidences est l'un des pôles historiques de l'Institut français. La réorganisation en cours renforce la question des mobilités, avec la mise en place d'une Direction des mobilités et des manifestations internationales, qui regroupe le pôle Mobilité professionnelle et le pôle Résidences. Nous continuons notre travail pour soutenir les artistes à différents moments de leur parcours. Cette réorganisation est importante car elle nous permet de faire évoluer les dispositifs pour correspondre au mieux aux besoins des professionnels selon leurs disciplines.

Cela nous amène, par exemple, à repenser notre programme Les Résidences sur mesure plus+, qui permet aux artistes de candidater pour des projets de recherche à l'étranger. L'Institut français les aide ainsi pour ce déplacement mais aussi pour prendre attache avec des structures locales.

## Comment fonctionne le pôle Résidences aujourd'hui et de quelle manière sont envisagées les résidences ?

Le pôle Résidences permet, à ce jour, l'accueil d'environ cent cinquante à deux cents artistes en France, chaque année, notamment à la Cité internationale des arts de Paris, et la mobilité de quarante à cinquante artistes vers l'étranger, pour des résidences comprises entre trois et six mois, toutes disciplines confondues. L'objectif du pôle est de soutenir le travail des artistes à travers différents programmes et nous nous engageons auprès d'eux dès les premières étapes de leur projet. Les résidences sont conçues comme un espace de collaboration et de développement, d'autant plus important pour les artistes qui ne bénéficient pas du système de l'intermittence. Elles peuvent être un laboratoire de recherche ou s'inscrire en continuité d'un projet pour permettre aux artistes de passer une étape ou d'effectuer un virage dans leurs pratiques, en s'isolant ou en partant à la rencontre d'autres réalités.

## L'Institut français a facilité la création de tout un réseau de résidences à travers le monde grâce à son dispositif La Fabrique des résidences...

Le réseau diplomatique français compte actuellement une trentaine de résidences, constituées à travers le programme de La Fabrique des résidences. Son objectif n'est pas d'aider à la programmation ou à des projets ponctuels, mais bien de soutenir la



Villa Kujoyama, Kyoto – Photo : Kenryou GU

structuration d'un projet pérenne porté par les Instituts français, les Alliances françaises ou encore les services culturels des ambassades qui souhaitent faire de la présence des artistes une ligne forte de leur action.

Ce programme permet aux territoires d'identifier les champs sur lesquels ils veulent travailler, en fonction de leurs spécificités : marchés, lieux de diffusion, sources d'inspiration... Il peut aussi favoriser la mise en place de résidences croisées. C'est le cas par exemple de la résidence créée autour de la bande dessinée par la Maison de Gurnah, en Égypte, en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée d'Angoulême et en collaboration avec le collectif Marsam et le CairoComix Festival<sup>1</sup>. De tels projets permettent ainsi la mobilité des artistes et la rencontre, en intégrant de surcroît la diffusion des œuvres.

## Votre pôle a également participé à la mise en place de lieux d'accueil prestigieux à l'étranger, et vient encore aujourd'hui d'aider au lancement d'un ambitieux programme aux États-Unis...

En effet, nous fêtons cette année les trente ans de la Villa Kujoyama à Kyoto, lieu de résidence pluridisciplinaire en partie dédié aux métiers d'art grâce au mécénat de la fondation Bettencourt-Schueller. Cette résidence prestigieuse permet une immersion au Japon pour

les créateurs, qui ont la possibilité de rencontrer un grand nombre d'interlocuteurs et de nouer avec eux des collaborations.

Nous accompagnons également le service culturel de l'Ambassade de France aux États-Unis dans la mise en œuvre de son nouveau programme de résidence Villa Albertine. Il s'agit de l'expérimentation d'un modèle en réseau sur l'ensemble du territoire étasunien.

Les artistes partent ainsi en résidence d'exploration, qui peut être itinérante, dans une ou plusieurs grandes villes américaines.

Toutes ces propositions – on pense aussi à la Villa Médicis, pilotée par l'Académie de France à Rome – répondent à des besoins variés et s'inscrivent parfois dans des temps différents de la création, mais elles sont complémentaires. Maintenir cette diversité et ces évolutions dans les modèles est essentiel.



Petra Serhal, résidence Facteur de ciel (programme NAFAS), Grasse, usine Détours, 2022 – Photo : Camille Lorin

**Au-delà de ces grands programmes, vous avez également su réagir à une situation de crise au Liban, à la suite de l'explosion dans le port de Beyrouth en 2020, en proposant un dispositif d'urgence encore jamais mis en place jusqu'à maintenant. Pouvez-vous nous parler du programme NAFAS ?**

Il était important pour nous d'être réactif. Le programme NAFAS est né pour soutenir la scène artistique libanaise et un tel dispositif n'avait jamais été expérimenté avant. *Nafas* signifie « souffle », en arabe, et c'est toute l'idée de ce programme : permettre à cent artistes de s'extraire de conditions difficiles pendant trois mois pour se reconcentrer sur leur travail.

L'Institut français reste dans son rôle premier de coordinateur et de mise en lien. Nous avons identifié en amont les structures du territoire les plus à même d'accueillir les artistes, connues pour leurs bonnes pratiques et leur accueil professionnel, dont font

partie La Métive et la Villa Bloch en Nouvelle-Aquitaine<sup>2</sup>, mais également l'Abbaye aux Dames de Saintes et la Maison Maria Casarès, membres de l'association des Centres culturels de rencontre<sup>3</sup> avec laquelle nous collaborons étroitement. Au Liban, c'est l'Institut français qui a pu identifier les artistes dont nous avons ensuite soumis les candidatures aux structures en France pour mettre en

place cette solidarité au sein des milieux professionnels.

**Quels sont vos enjeux et axes de travail actuellement ?**

L'enjeu principal est d'accompagner l'internationalisation des artistes et de favoriser le dialogue des cultures. Les axes de travail sont nombreux. Nous avons participé avec le Goethe Institut et le centre d'art ukrainien Izolyatsia à la mise en place d'une politique pilote européenne pendant quatre ans : le projet i-Portunus. Ce projet a permis de soutenir la mobilité intra-européenne de six cents artistes et professionnels de la culture. Aujourd'hui, nous poursuivons notre rôle de plaidoyer. Cette expérimentation a abouti à l'élaboration de recommandations remises à la Commission européenne en vue, on l'espère très fortement, que cette politique devienne pérenne, l'idée étant de créer un véritable « Erasmus de la culture ».



\* Retrouvez la biographie de Sophie Léonard et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. À lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « Marsam, atelier international de bande dessinée », par Hélène Labussière, avril 2020.

2. Voir p. 36-37 et p. 44-45 dans ce numéro.

3. [www.accr-europe.org](http://www.accr-europe.org)

## Boulevard des Séries, La Fabrique, à Los Angeles

Par Emma Deleva\*

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) est un acteur actif dans le réseau de résidences d'écriture relevant du Fonds de la jeune création francophone. Dans le cadre de ses actions internationales, il finance notamment des bourses accordées à des auteurs qui viennent travailler en France, « afin d'articuler les professionnels français avec des créateurs étrangers », indique Mathieu Fournet, directeur des affaires européennes et internationales du CNC. À la résidence de coécriture s'appuyant sur le GMFF (Gesher Multicultural Film Fund) d'Israël, le CNC, Series Mania et le programme Deental (Afrique Caraïbes et Pacifique) s'ajoute désormais le Boulevard des Séries, La Fabrique, à Los Angeles. « Depuis 2021, le CNC a mis en

place cette nouvelle résidence à destination des auteurs français afin de les encourager à comprendre le système américain », reprend l'ancien attaché culturel à New York et Los Angeles. Organisée en partenariat avec la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), les services culturels de l'Ambassade de France aux États-Unis et la Writers Guild Foundation (WGA), ce programme se déroule sur trois semaines. « Six auteurs rencontrent des professionnels américains, des *showrunners*, afin de comprendre le principe de l'écriture aux États-Unis. Chaque créateur est coaché par un mentor américain : c'est un programme double, intense, coordonné sur place par les services de l'Ambassade et la WGA », précise Mathieu Fournet. Si cette résidence leur permet de travailler sur leur propre projet, c'est aussi l'occasion de s'inspirer des méthodes d'écriture américaines. « Un de nos objectifs est d'améliorer l'internationalisation de l'écriture et, dans un second temps,

que les œuvres audiovisuelles françaises puissent mieux s'exporter », souligne le directeur des affaires européennes et internationales du CNC. La première session de cette nouvelle expérimentation s'est déroulée en octobre 2021. Sont partis sur la côte ouest des États-Unis six auteurs confirmés, parmi lesquels Chloé Marçais (scénariste de la série *Les Bracelets rouges*), Noémie Saglio et Julien Teisseire (auteurs de la série *Plan cœur*), après avoir été sélectionnés par un jury indépendant de professionnels des deux pays. Une journée de retour d'expérience a ensuite été organisée par la SACD. L'appel à candidatures de la prochaine session a été lancé en mars pour une deuxième édition qui aura lieu en octobre 2022.

\* Retrouvez la biographie d'Emma Deleva et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

Toutes les informations concernant cette résidence (notamment les modalités de l'appel à candidatures) sont à retrouver sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

# Devenir autrice : une métamorphose

**Valérie Terrien** / Propos recueillis par Claire Géhin\*

**V**alérie Terrien écrit depuis dix ans sous le pseudonyme d'Elisa Tixen. Lauréate de la résidence croisée entre le Land de Hesse et la Région Nouvelle-Aquitaine, elle a passé ses deux mois de résidence en Allemagne. Pour Éclairages, elle revient sur ce temps d'écriture, de réflexion et de transformation.

## Où et quand a eu lieu votre résidence d'écriture ?

De façon assez atypique, pour cause de travaux à la Villa Clémentine, elle a eu lieu en deux temps et en deux endroits. Le premier temps, en octobre 2021, à Francfort, où je logeais dans un appart'hôtel. Le second, de mi-janvier à mi-février 2022, à la Villa Clémentine, à Wiesbaden.

## Qu'est-ce qui vous a donné envie de postuler ?

J'en ai rêvé dès que j'en ai entendu parler. Je voyais ce séjour comme la vraie vie d'un écrivain, totalement dédié à son art. Je suis assez jeune dans mon parcours d'autrice et ce n'est pas si évident de se sentir légitime. Alors cette résidence, c'est une consécration ! J'avais aussi besoin de poser de manière plus consciente mes aspirations pour l'écriture, besoin de me mettre en retrait pour avancer sur un projet qui me demandait de me pencher sur des souvenirs douloureux. Mais j'avais aussi envie de partages : j'ai postulé en imaginant que j'allais arriver dans une grande maison remplie d'artistes, dans un bouillonnement créatif, avec des temps d'écriture... Je n'avais pas perçu que c'était en fait une résidence « bulle », qu'on y était seule.

## Il y a donc eu un écart entre la résidence de vos rêves et celle qui a eu lieu ?

Oui, forcément ! Mais ça ne veut pas dire que c'était moins bien. J'étais dans une solitude très déstabilisante au début. Je me suis même dit : « Mais qu'est-ce que je fais là ? », avant de comprendre ce qui se joue dans une résidence d'écriture. Et puis la réalité a surpassé le rêve...

J'invente des histoires, mais je travaille aussi dans l'insertion professionnelle, et ce n'est pas toujours facile de se déconnecter de la réalité. Au quotidien, cela complique les temps d'écriture. Pour cette résidence, j'avais un objectif : finaliser la première version de mon roman, ce qui est toujours un passage douloureux pour moi. Là, il n'était pas question de savoir si j'avais envie ou non de m'y mettre, si j'étais inspirée ou non : j'étais là pour écrire. Alors, pratiquement tous les jours, je me levais, j'écrivais. Être loin et seule me rendait complètement disponible pour accueillir ce qui se présentait. Quand mon énergie baissait, je faisais une pause, mais je restais dans mon histoire en permanence. En fait, même quand je n'écrivais pas, j'écrivais.

Finalement, la résidence, c'est un moment où l'on est seule face à soi. Il y avait des moments de vide, mais un genre de vide créatif,



Valérie Terrien – Photo : Ken

qui n'en est pas un, en réalité. Le processus de création se poursuit dans l'immatériel. Quand je revenais sur mon clavier ou sur mon carnet, j'avais des séances d'écriture extrêmement intenses ; des choses avaient pris chair dans ce vide.

*« Je devais chercher mes mots en permanence, simplifier ma pensée. Je crois que cela a eu un impact. J'étais dans cette recherche du mot juste. »*

## Est-ce qu'il y a quelque chose de l'Allemagne, en particulier, qui a nourri votre création ?

C'était très important pour moi que cette résidence ait lieu à l'étranger. J'ai passé une grande partie de mon adolescence dans ce pays et j'étais alors bilingue. Mais en arrivant pour la résidence, je me suis retrouvée avec un niveau d'enfant. Je devais chercher mes mots en permanence, simplifier ma pensée. Je crois que cela a eu un impact. J'étais dans cette recherche du mot juste.

## Avez-vous fait des rencontres inattendues ?

Lors du premier mois de résidence, à Francfort, j'ai fait énormément de rencontres de passage pendant mes balades, l'après-midi, dans les cafés-librairies ou au bord du Main. J'ai arpenté cette ville que j'ai trouvée très cosmopolite et facile à appréhender.

Pour la deuxième partie, c'était différent, parce que mon logement se situait à la Villa Clémentine, la maison de la littérature<sup>1</sup> à Wiesbaden. Il y avait du monde en permanence pendant la journée. Le soir, je restais seule dans ce manoir du XIX<sup>e</sup> siècle, qui grince et craque de partout. Pour aller dans la cuisine partagée, par exemple, je devais traverser un long plateau de bibliothèques. Il faisait gris, en février, et le jour se couchait tôt. Donc je n'étais pas solitaire, mais j'ai vécu des grands moments de solitude, face à certains craquements, des lumières qui s'allument toutes seules... Or, j'écrivais un thriller... L'histoire d'une jeune capitaine de police qui enquête sur une série de féminicides perpétrés par un psychopathe. Il y a un passeur d'âme – un non-vivant –, qui aide la jeune capitaine à résoudre l'enquête, parce qu'à chaque meurtre, une partie de son aura se nécrose. S'il ne veut pas disparaître dans le néant, il doit arrêter cette série de meurtres. Ce nouveau texte évoque le rapport à la vie, à la mort, à la survie. Ce n'est pas ce que j'allais chercher initialement, mais, de fait, j'ai rencontré la peur à la Villa Clémentine et mon roman est nourri de ce que j'y ai ressenti. C'étaient donc les conditions idéales pour travailler à ce nouveau roman !

**En rentrant de ce séjour à Francfort, vous avez écrit : « Je suis un monstre<sup>2</sup> », dans un billet, sur votre blog. Qu'est-ce que cela signifie ?**

Quand je suis rentrée de cette première partie de la résidence, c'était comme un arrachement. Je savais que quelque chose était en mutation. J'ignorais quoi. Je ne me sentais plus moi, mais je ne savais pas qui j'étais. Je ne voulais pas rentrer ! Je n'avais pas fini

mon travail. Pendant des années, ma question était : qu'est-ce que j'apporte au monde avec mes textes ? J'avais l'impression d'écrire bien, mais de ne pas avoir réellement de voix. Aujourd'hui, je suis prête à m'inscrire dans cette posture de transmission. J'ai envie que mes histoires touchent les gens, qu'elles leur parlent. J'ai envie de transformer les silences en mots que chacun puisse s'approprier. Maintenant, je ne dirais plus que je suis un monstre. Je suis plus alignée, je sais où j'ai envie d'aller, je me sens *autrice*, pleinement légitime, même s'il y aura toujours des doutes.

### **Comment cette métamorphose se traduit-elle, concrètement ?**

Déjà, quand je parle d'écriture, j'emploie le mot *travail*. C'est énorme. Et j'ai acquis une méthode pour prolonger la résidence dans le quotidien.

Même dans ma façon d'écrire, des choses ont changé. Je sors de cette résidence avec des choix nouveaux, de thèmes et

de style. Je veux écrire sur les ombres et sur la lutte contre l'esclavage, et plus seulement sous un angle fantastique. Je ne cherche plus à *faire littéraire*. Je veux mettre mes mots au service de l'émotion. Cette expérience de temps alloué à l'écriture va aussi avoir un impact sur mon mode de vie. Je vais réduire mon activité professionnelle pour augmenter mon temps d'écriture. Grâce à la résidence, je vais oser me lancer.



\* Retrouvez la biographie de Claire Géhin et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. La Literaturhaus, équivalent d'ALCA pour le Land de Hesse.

2. [elisatixen.wordpress.com/2021/10/09/je-suis-un-monstre](http://elisatixen.wordpress.com/2021/10/09/je-suis-un-monstre)

## REDÉPLOIEMENT DES RÉSIDENCES INTERNATIONALES DE LA PRÉVÔTÉ

Par Claire Géhin

Autre métamorphose en cours, celle des résidences internationales d'écriture et de création de la Prévôté, coordonnées par ALCA. Depuis 1994, l'agence organise l'accueil de traducteurs et de traductrices, d'auteurs, d'autrices et de scénaristes étrangers pour des séjours de trois à huit semaines dotés d'une bourse. « Initialement, ces dispositifs sont nés de la volonté de mettre en place des résidences dans le cadre des coopérations de la Nouvelle-Aquitaine », explique Marion Colin, chargée de mission Création et Vie littéraire à ALCA. Au fil du temps, des résidences croisées ont vu le jour, par exemple avec le Land de Hesse ou la Province de Québec. À ces deux résidences s'ajoutent celle d'Afriques-Haïti pour le pôle Livre, ainsi que deux résidences d'écriture pour le pôle Cinéma.

Près de trente ans après leur lancement, les résidences de la Prévôté font peau neuve : « Pour nous, il s'agit de remettre en question le fonctionnement et l'implantation à Bordeaux, afin de redynamiser ces programmes dans les lieux du réseau régional, qui ont des profils solides et variés », poursuit Marion Colin. En effet, depuis 2017, en collaboration avec Aimée Arduin et Noémie Benayoun<sup>1</sup>, ALCA

soutient l'identification et la fédération d'un réseau des lieux de résidences de Nouvelle-Aquitaine<sup>2</sup>.

L'autre objectif est d'offrir à ces résidences – très reconnues à l'international – une plus grande visibilité aux échelles nationale et régionale.

« C'est un moment d'expérimentation », note Marion Colin. Ainsi, la première des résidences à avoir été redéployée sur le territoire est la résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti, désormais organisée en coopération avec l'Institut des Afriques. La résidence croisée entre le Land de Hesse et la Région Nouvelle-Aquitaine, elle, se déroulera cette année à Saint-Léon-sur-Vézère, en Dordogne, et sera coorganisée et animée par l'association Les Plumes de Léon.

Toutes les informations sont à retrouver sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr) (onglet « Résidences »).

1. Respectivement chargée de mission Résidences et chargée de mission Création et Initiative à ALCA.

2. Voir p. 22-23 dans ce numéro.

# « La Terre entière comme annexe<sup>1</sup> » : la Villa Bloch

Par Olivier Daunizeau\*

**A**chetée en 2005 par la Ville de Poitiers, la maison de Jean-Richard Bloch est devenue en 2019 la Villa Bloch, lieu de résidence d'artistes. Habitée par l'écrivain et homme politique de gauche depuis 1911 jusqu'à son décès, en mars 1947, la maison, située à quelques kilomètres du centre-ville de Poitiers, prolonge aujourd'hui sa vocation en accueillant des artistes et auteurs du monde entier.

## L'esprit des lieux

Journaliste, écrivain polygraphe, humaniste, pacifiste, Jean-Richard Bloch a traversé les deux guerres mondiales du xx<sup>e</sup> siècle. À la veille de sa mort, il était conseiller de la République du groupe communiste et vice-président de la commission chargée des affaires étrangères.

Dans sa maison poitevine, il a écrit la plupart de ses œuvres et reçu ses amis artistes Louis Aragon, Jules Romains, Georges Duhamel, Darius Milhaud, Arthur Honegger ou encore Diego Rivera, pour ne citer qu'eux. La maison La Méricotte a également servi de refuge : pour les parents et amis fuyant le Nord de la France pendant la première guerre mondiale ; pour les militants antifascistes d'Allemagne, d'Autriche ou d'Espagne qui, tout au long des années 1930, y ont profité de quelques jours ou quelques mois de répit ; pour la famille et les amis, encore, lors de l'exode de juin 1940.

Occupée par les Allemands à partir de 1941, la maison faillit être vendue en 1943. Jean-Richard Bloch la retrouvera en 1945, son bureau et sa bibliothèque intacts.

Forte de son passé, la Villa Bloch poursuit son histoire. Sa vocation est double : accueillir des artistes et défendre la liberté d'expression, en permettant à un auteur, fuyant le régime répressif de son pays d'origine, de séjourner à Poitiers.

## Terre d'exil, terre d'accueil

Sandra Beucher, chargée de développement culturel et des résidences d'artistes à la Ville de Poitiers, nous raconte : « En 2017, Hélène Amblès, DGA Culture et Patrimoine de la Ville, s'est rapprochée de la Cité internationale des arts, qui accueille des artistes dans le cadre du réseau Icorn [International cities of refuges network, réseau international des villes refuges, NDLR]. C'est grâce à cette démarche que Poitiers est devenue la deuxième ville de France, après Paris, à faire

partie de ce réseau. Et Mohammad Bamm, poète iranien, a été le premier auteur accueilli à la Villa Bloch, avec sa femme et ses deux enfants. » Les artistes en exil peuvent résider ici jusqu'à deux ans, avec leur famille, dans l'intimité que permet le Pavillon, une petite maison indépendante de la villa.

Toutes les autres dimensions du projet de la Villa Bloch reposent également sur des partenariats spécifiques : avec l'EESI (École européenne supérieure de l'image), avec le TAP (Théâtre et Auditorium



Béonard Monteau – © Yann Gachet/Ville de Poitiers

de Poitiers), mais aussi avec l'Université de Poitiers, l'Institut français, ALCA ou encore le Poitiers Film Festival. « Notre principe est de proposer des résidences longues, précise Sandra Beucher.

En fonction des besoins et des disciplines, nous adaptons nos calendriers et nous laissons aux artistes le temps de créer. Ainsi, nous rendons hommage à la personnalité et à l'engagement de Jean-Richard Bloch. »

Le lien entre la mémoire et le présent du lieu est matérialisé par la reconstitution du bureau de J.-R. Bloch, accessible aux résidents – et aux habitants de Poitiers lors d'événements ponctuels. « Les résidents participent aussi à des ateliers et des rencontres, dans le parc de la villa ou hors les murs, mais je précise qu'ils sont avant tout

ici pour chercher et n'ont pas d'obligation de produire quoi que ce soit de fini. C'est parfois deux ou trois ans après que les œuvres se concrétisent. Je pense à Béonard Monteau, écrivain haïtien, qui est venu une première fois fin 2020, accueilli en partenariat avec la Cité internationale des arts. Il est revenu à l'automne 2021 terminer son roman, cette fois avec un accompagnement d'ALCA pour la recherche d'un éditeur<sup>2</sup>. Il en est aujourd'hui aux dernières corrections de son texte. »



Famille Bamm – Photo : Yann Gachet

## Écrire pour le cinéma

Quand la Villa Bloch ouvre ses portes, le Poitiers Film Festival a déjà entamé une mutation. Festival des films de fin d'études des écoles de cinéma du monde depuis 1990, il est aussi devenu, en 2016, le lieu des débuts de carrière de jeunes cinéastes professionnels, grâce aux ateliers Jump In.

« Une fois le diplôme en poche, on sait bien que le premier film ne se fait pas facilement, dit Élodie Ferrer, responsable des programmes professionnels du Poitiers Film Festival. En attendant, il faut gagner de quoi vivre et ne pas perdre l'énergie de son premier projet professionnel. Les ateliers Jump In accompagnent les jeunes cinéastes dans leur effort pour finaliser un scénario, tout en leur donnant les clés du monde professionnel et de ses financements. » Il n'est pas rare de passer deux ou trois ans à trouver les moyens de mettre en œuvre le casting, les décors et le budget pour produire le film ; on peut caler en chemin. « Pendant les ateliers de Poitiers, une masterclass est dédiée aux financements de développement que les auteurs peuvent solliciter en fonction de leur zone géographique. Chacun repart avec un livret de 50 pages... Les participants passent aussi du temps à creuser leur scénario et à préparer leur présentation à des producteurs. »

Comment prolonger cette semaine d'accompagnement très dense des jeunes réalisateurs et réalisatrices ? L'équipe du festival a proposé d'ouvrir la Villa Bloch à deux jeunes cinéastes issus des ateliers Jump In. Élodie Ferrer précise : « Quand ils reviennent en résidence, les lauréats des ateliers doivent avoir un objectif. S'ils veulent développer leur projet dans sa dimension artistique, nous leur proposons de travailler avec un ou une scénariste que nous choisissons ensemble en fonction des spécificités de leur film. S'ils veulent demander une bourse d'écriture, nous trouvons la bonne personne pour les accompagner vers ce but. »



La Villa Bloch – Photo : Yann Gachet



\* Retrouvez la biographie d'Olivier Daunizeau et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. Extrait d'une lettre de Jean-Richard Bloch adressée à Georges Duhamel en 1923.

Au sujet de sa maison La Mérigotte, il écrit : « Si petite qu'elle soit, une maison de campagne a la Terre entière comme annexe. »

2. Béonard Monteau a été lauréat 2021 du dispositif Aide à la création en résidence proposé par ALCA (voir encadré p. 29 dans ce numéro).

3. [www.ouagafilmmlab.net](http://www.ouagafilmmlab.net)

4. Voir encadré ci-dessous.

## Le continent africain

« En 2019, ALCA et le Poitiers Film Festival ont noué un partenariat avec le Ouaga Film Lab. Pour la Région, cette collaboration s'inscrit dans la politique de soutien à la francophonie. Pour le festival, cela nous permet de répondre à un manque, car, spontanément, nous recevons très peu de films et de jeunes cinéastes issus d'écoles du continent africain. Avec le Ouaga Film Lab, nous pouvons accueillir des auteurs émergents, aussi bien en compétition qu'au sein des ateliers. Et, systématiquement, un mois de résidence à la Villa Bloch est prévu pour le ou la lauréate africaine. »

Mireille Niyonsaba, jeune cinéaste burundaise lauréate du prix ALCA au Ouaga Film Lab 2020, a participé aux ateliers en décembre puis est venue en résidence en juin 2021. Depuis, son projet a obtenu l'aide au développement du Fonds pour la jeune création francophone.

Pendant que nous parlons dans le salon de la Villa Bloch avec Sandra Beucher et Élodie Ferrer, Yoro Mbaye, lauréat du prix ALCA Ouaga Film Lab 2021, est en train d'écrire à l'étage, dans son studio... Il prépare un dossier de candidature pour participer à la Fabrique des cinémas du monde, à Cannes, en 2023<sup>4</sup>.



Yoro Mbaye – DR

## Fagadaga, de Yoro Mbaye

Jeune cinéaste sénégalais, juriste de formation, Yoro Mbaye a aussi coproduit *La Nuit des rois*, de l'ivoirien Philippe Lacôte. Le film a été sélectionné à Venise en 2020 et a reçu le Prix de la mise en scène à Angoulême en 2021.

Il a déjà réalisé cinq courts métrages et il écrit actuellement le scénario de son premier long métrage, *Fagadaga*. Conte moral contemporain, *Fagadaga* est inspiré de la réalité sociale et politique du village natal du réalisateur. On y suivra le dilemme d'Osseynou, un pêcheur respecté d'une quarantaine d'années, obligé de chercher un autre métier : les poissons ont disparu des côtes atlantiques à cause de la surpêche industrielle.

En se résignant à revendre du pain rassis – le « fagadaga » – dans son village, il devient un simple pion dans le grand système économique des boulangeries de la capitale. Luttant pour garder sa place, le personnage fera face à des choix cornéliens et optera toujours pour la moins mauvaise solution, mais il perdra petit à petit le respect de tous.

*Fagadaga* est donc une descente aux enfers et Yoro Mbaye se demande actuellement quelle fin choisir pour cette histoire : va-t-il sauver in extremis le personnage principal ou laisser le mécanisme de la tragédie l'entraîner jusqu'au fond ? Question éthique autant qu'esthétique, qu'il travaille depuis Poitiers avec l'appui de la scénariste Laure Desmazières. Dans notre monde globalisé et anxieux face à son avenir, la question du *happy end* reste politique.

# Ikusmira Berriak : une résidence à destination des nouveaux talents de la création audiovisuelle

**Maialen Franco** / Propos recueillis par Cédric Lépine\*

**C**oordinatrice du programme de résidence et de développement de projets Ikusmira Berriak, à San Sebastián, depuis 2016, Maialen Franco a pour responsabilité de rechercher, former, soutenir et développer de nouveaux talents, en collaboration avec les équipes des trois institutions partenaires : le Festival de San Sebastián, le Centre international de culture contemporaine Tabakalera et l'Elías Querejeta Zine Eskola, centre de formation, de réflexion et de recherche internationale. Rencontre autour du rôle de cette résidence dans l'émergence de nouvelles propositions cinématographiques...

## **Pouvez-vous rappeler le contexte dans lequel le programme de résidence Ikusmira Berriak est né et avec quels objectifs ?**

Le programme Ikusmira Berriak a été créé en 2015 en collaboration avec le Festival de San Sebastián, le Centre international de culture contemporaine Tabakalera et Donostia-San Sebastián 2016, Capitale européenne de la culture. Depuis 2018, il est coorganisé avec Elías Querejeta Zine Eskola (EQZE).

Ikusmira Berriak a pour objectif de promouvoir les talents émergents et de soutenir la création audiovisuelle. Pour cela, il articule son programme autour de deux axes : la formation et le développement de projets. Depuis sa première édition, la résidence a progressivement évolué, tant en qualité qu'en quantité, passant de la réception de trente-deux projets lors de sa première édition en 2015 à deux cent quatre-vingt-un lors de la dernière. Le nombre annuel de projets sélectionnés est également passé de cinq à six. Le programme est conçu selon une formule innovante : il s'agit d'une résidence fractionnée en deux séjours répartis de mars à septembre.

## **Quelles sont les conditions pour participer à la résidence ?**

Ikusmira Berriak propose un total de cinq résidences dans les catégories suivantes : cinéastes internationaux, cinéastes d'Espagne, de la Communauté autonome basque, étudiants d'EQZE et cinéastes participant aux cinq dernières éditions de la section Nest (section du concours de courts métrages pour les étudiants en cinéma du Festival de San Sebastián, coorganisée avec Tabakalera). L'inscription se fait en ligne et les personnes intéressées doivent déposer un dossier composé d'un synopsis, d'un premier traitement, d'une lettre d'intention et d'une biofilmographie.

## **Comment se déroule une résidence ?**

Durant le premier séjour (six semaines), la résidence donne les outils pour le développement de projets cinématographiques encore en construction. Chaque cinéaste est accompagné des membres du comité d'experts et de tuteurs désignés pour leur projet. Les experts partagent le quotidien des cinéastes pendant une semaine. Ils ont ainsi le temps et l'espace pour donner des

séances individuelles et collectives, selon les besoins spécifiques de chacun. Les tuteurs, choisis expressément pour chaque projet, s'adaptent en fonction des demandes de chaque cinéaste. Ainsi, les experts et les tuteurs travaillent sur divers processus : la recherche et l'investigation, l'écriture et le script, le développement créatif et la conception narrative et formelle du film en vue de la production cinématographique.

Lors du second séjour, coïncidant avec le Festival de San Sebastián, les cinéastes reviennent pour compléter les deux dernières semaines du programme. Les objectifs prioritaires de cette deuxième phase sont de favoriser la collaboration entre les professionnels et d'améliorer leur accès aux nouveaux marchés audiovisuels. Les cinéastes et leurs producteurs participent alors à des conférences sur l'industrie et à des événements de mise en réseau. Ils présentent leurs projets lors d'une session de pitches aux membres de l'industrie et ont un calendrier personnalisé de rendez-vous individuels avec les professionnels intéressés par leurs projets.

Des outils sont proposés pour répondre aux questions des cinéastes qui souhaitent faire avancer leurs projets : comment boucler le financement ? Quels profils de partenaires peuvent être considérés comme intéressants (producteurs, distributeurs, agents commerciaux, etc.) ? Quelles subventions peuvent être demandées (avec une carte des laboratoires et des appels) ? Quels sont les festivals dans lesquels ils peuvent aspirer à présenter le film ?...

De plus, le programme prévoit une aide financière de 5 000 euros pour chaque projet sélectionné.

## **Comment s'est déroulée la résidence du cinéaste chilien Diego Céspedes, dont le film en cours de réalisation est soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine ?**

Diego Céspedes est un cinéaste très talentueux que nous suivons depuis longtemps. En 2018, il a concouru dans la section Nest avec son court métrage de fin d'études *El Verano del León Eléctrico* (Université du Chili) et il a, en outre, remporté le prix Panavisión. Grâce à sa participation à Nest, en 2020, Diego Céspedes a fait partie des cinéastes sélectionnés pour participer au programme Ikusmira Berriak. Malgré une année compliquée en raison de la

crise sanitaire, Diego a su tirer le meilleur parti de son séjour ici et son projet, *La Misteriosa mirada del flamenco*<sup>1</sup>, a remporté le prix Irusoin de la post-production en septembre au Festival de San Sebastián. Depuis, le développement du projet n'a cessé d'avancer et son tournage est prévu pour l'automne 2022.

« Le programme comprend de plus en plus de projets, de cinéastes, de tuteurs, de films et de présences dans les festivals internationaux. »

#### Quel bilan faites-vous de ces dernières années de résidence ?

Le programme comprend de plus en plus de projets, de cinéastes, de tuteurs, de films et de présences dans les festivals internationaux. Après sept éditions, seize films sont terminés et trois devraient sortir en 2022.

Les treize films déjà sortis ont eu une large diffusion internationale à travers un important circuit de festivals : Cannes, Venise, Locarno, Turin, San Sebastián, La Biennale, Gijón, etc.

Sur les treize, sept ont remporté des prix importants. Parmi les plus récents, plusieurs films se distinguent : *El Gran Movimiento*

(Kiro Russo, 2021), qui a participé à la section Zabaltegi-Tabakalera du Festival de San Sebastián après avoir remporté le Prix spécial du jury dans la section Orizzonti du Festival de Venise – qui plus est candidat à l'Oscar pour la Bolivie dans la catégorie du meilleur film étranger – ; *Eles transportan a morte/They transport death* (Helena Girón, Samuel M. Delgado, 2021), qui a obtenu une mention spéciale dans la section Zabaltegi-Tabakalera et a reçu le Prix de la meilleure contribution technique à la Semaine de la critique de Venise ; ou encore *918 gau/918 Nights* (Arantza Santesteban, 2021), qui a remporté le Prix de la Ville de Lisbonne du meilleur film à DocLisboa 2021 et le Prix du meilleur film dans la section TFFDoc/Internazionale.doc du Torino Film Festival.



\* Retrouvez la biographie de Cédric Lépine et ses articles sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)

1. Long métrage de Diego Céspedes, 2023, produit par Les Valseurs (France), Quijote Films (Chili) et Varios Lobos (Mexique), avec le soutien du CNC (Aide aux cinémas du monde), d'Arte Cinéma France et de la Région Nouvelle-Aquitaine, et avec le soutien des résidences Cinéfondation, Ikusmira Berriak, Torino Film Lab et Ibermedia (Chili).

## NEKaTOENEa : entre art, environnement et science

Par Marie-Pierre Quintard

Créée en 1997, la résidence NEKaTOENEa, implantée au cœur du Domaine d'Abbadia à Hendaye (64), est née de la conjonction de trois envies : celle du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL), propriétaire du site et de la maison<sup>1</sup>, celle de la Drac, qui avait à l'époque la volonté d'implanter des résidences en milieu rural, et celle de l'association environnementale CPIE Littoral basque (LB), dont l'intention initiale était de croiser les arts avec des thématiques scientifiques en vue de sensibiliser aux questions environnementales.

Elke Roloff, chargée de mission artistique et culturelle au sein de CPIE et responsable de la résidence, évoque cette idée première qui a finalement mis un peu de temps à se mettre en place : « Nous développons de plus en plus des projets art et science, avec des binômes artiste/chercheur. L'aménagement de la résidence a d'ailleurs été conçu avec cette idée-là : il y a un côté pour les scientifiques, un

autre pour les artistes, et les deux peuvent communiquer quand ils le souhaitent. Pour des raisons de financement, la première résidence de ce type n'a eu lieu qu'en 2010. Puis, en 2017, nous avons organisé une résidence croisée avec le Centre international d'art du paysage de Vassivière réunissant un plasticien, François Génot, et un biologiste, Alexis Zimmer, sur le thème de la gestion des espaces naturels. Ce sont des résidences qui ont vraiment



La résidence Nekatoenea, à Hendaye – Photo : Marie-Pierre Quintard

du sens, ici, et nous avons donc mis en place un appel à projets spécifique. »

Trois autres appels à projets sont proposés pour : la résidence de recherche et création en art contemporain (quatre mois) ; celle de médiation (deux à trois mois), comprenant 60 heures d'intervention avec le public ; et la résidence de littérature en langue basque, en partenariat avec l'Institut culturel basque (un mois). Toutes trois sont dotées d'une bourse et les deux premières sont le plus souvent liées à des thématiques environnementales. En dehors de ce programme permanent, il existe aussi des résidences dites « coups de pouce » qui accueillent des projets spontanés sur des durées variables, avec une petite contribution aux frais demandée aux artistes. En contrepartie, ceux-ci bénéficient du lieu, source d'inspiration pour beaucoup d'entre eux et, comme pour les autres dispositifs, d'un accompagnement au plus près des besoins que nécessite chaque projet. Le séjour d'Anaïs Marion, artiste accueillie de mi-février à mi-mars 2022 pour un projet d'écriture sur l'érosion des paysages littoraux, fait partie de ces résidences improvisées mises en place par le CPIE LB afin de répondre aux nombreuses sollicitations qu'elle reçoit tout au long de l'année.

Au total, ce sont sept à huit projets annuels qui se développent à NEKaTOENEa, en partenariat avec la Drac, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Institut culturel basque et parfois des financements issus de fonds privés.

1. Le site est cogéré par la Ville d'Hendaye qui assure la logistique du lieu avec le CELRL.

# Publications d'ALCA



## À lire et à partager : des livres de l'année 2021 des autrices et des auteurs de Nouvelle-Aquitaine – tome 3

Après les tomes 1 et 2 qui recensaient de manière non-exhaustive les ouvrages publiés en 2020 pour le premier et au premier semestre 2021 pour le second par près de deux cents auteurs de Nouvelle-Aquitaine, le tome 3 recensant les parutions du second semestre 2021 est désormais disponible. Les trois volumes sont illustrés par Julie Escoriza.

Versions numériques des tomes 1, 2 et 3 disponibles en consultation ou téléchargeables sur le site [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)

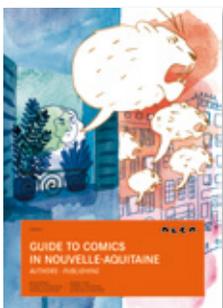


## Guide pratique de l'éditeur

Afin de préparer au mieux les jeunes pousses de l'incubateur des éditeurs pour leur année d'accompagnement, ALCA a édité un *Guide pratique de l'édition*. Reprenant un document édité en commun avec la Fédération interrégionale du livre et de la lecture il y a plus de dix ans, ce guide retrace quelques fondamentaux du métier d'éditeur : choisir son statut juridique, les types d'impression, les obligations légales... sans oublier la charte de l'édition en région. Ce document est à la fois une base solide pour ces porteurs de projets qui créent leur maison d'édition et un rappel pour les professionnels confirmés.

Disponible en version imprimée sur demande auprès d'ALCA ou téléchargeable sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)

Retrouvez toutes les informations sur l'incubateur des éditeurs d'ALCA sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)

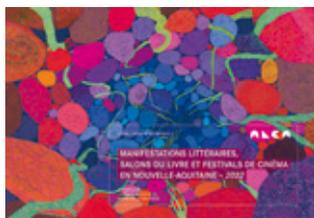


## Guide to Comics in Nouvelle-Aquitaine (Guide de la bande dessinée en Nouvelle-Aquitaine)

Authors – Publishing

ALCA vient de publier la version anglaise du *Guide de la bande dessinée en Nouvelle-Aquitaine* sorti en 2021 à l'occasion de l'année de la bande dessinée. Le guide est organisé en deux parties : la première présente les autrices et les auteurs de bande dessinée comptant au moins une publication à compte d'éditeur et résidant dans la région, qu'ils soient scénaristes, dessinateurs, coloristes, traducteurs ou bien tout cela à la fois. La seconde regroupe les maisons d'édition, librairies et manifestations qui se consacrent à la bande dessinée dans la région.

Versions numériques en français et en anglais disponibles en consultation ou téléchargeables sur le site [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr) ou édition papier de la version française disponible sur demande auprès d'ALCA.



## Manifestations littéraires, salons du livre et festivals de cinéma en Nouvelle-Aquitaine – 2022

Les près de cent cinquante manifestations littéraires, salons du livre et festivals de cinéma organisés en Nouvelle-Aquitaine reflètent la diversité de la création littéraire, cinématographique et audiovisuelle locale comme internationale.

Ces événements constituent un maillon à part entière des chaînes du livre et du cinéma et permettent le rayonnement des professionnels de ces secteurs auprès des publics et sur les territoires.

Seuls les événements dont les organisateurs ont répondu au recensement réalisé par ALCA en fin d'année 2021 figurent sur cet agenda, à télécharger sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr) (retrouvez aussi les manifestations littéraires et festivals de cinéma en consultant la rubrique « Agenda » en ligne).



## Résidences de création Livre et Cinéma en Nouvelle-Aquitaine – nouvelle édition

Cette nouvelle édition recense et présente l'ensemble des lieux de résidences de création Livre et Cinéma faisant partie du réseau régional constitué en 2019 et qui accueille au fil des années de nouveaux lieux émergents. Le réseau compte ainsi aujourd'hui vingt-huit résidences réparties sur tout le territoire néo-aquitain. Ce répertoire permet un éclairage sur la multiplicité des projets et comprend également le manifeste du réseau régional des résidences d'écriture.

Disponible en version imprimée sur demande auprès d'ALCA ou téléchargeable sur [alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://alca-nouvelle-aquitaine.fr)



POÉSIE

**Ensemble**

Lou Sarabadzic

La Crypte

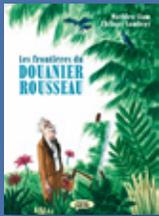
15 x 21 cm – 91 p. – 15 €

ISBN : 9782367931212 ; juin 2017

**Prix La Crypte – Jean Lalaude 2016**

Virginie Sauzon, alias Lou Sarabadzic, est lauréate de l'Aide à la création en résidence d'ALCA 2022

*Ensemble*, c'est un recueil de poèmes en prose et c'est tout un monde. Une barre d'immeuble HLM où l'on vit, rit, palabre en famille et avec les voisins. Avec tendresse et générosité, l'autrice nous conduit à la rencontre des siens. On croise sa mère, son père, une fratrie multiple. « Dans ma famille on aurait pu être huit d'un côté ou de l'autre mais ma mère n'est pas restée avec mon père, qui n'est pas resté avec sa nouvelle femme, qui avait eu des enfants mais est repartie avec eux quand elle et lui se sont séparés. Depuis on n'est jamais huit, on est des petits bouts par-ci par-là, surtout en hiver autour du réveillon [...] »



ROMAN GRAPHIQUE

**Les Frontières du Douanier Rousseau**

Mathieu Siam

et Thibaut Lambert

Michel Lafon

20 x 27 cm – 118 p. – 24 €

ISBN : 9782749947006 ; mars 2022

Pour ce projet, Thibaut Lambert a bénéficié, en 2021, d'une résidence de création

au Chalet Mauriac, à Saint-Symphorien (33), et les deux auteurs sont lauréats de la résidence de création périllittéraire 2022 du Chalet Mauriac

Le 8 janvier 1909 s'ouvre le deuxième jour du procès du peintre Henri Rousseau, dit « Le Douanier Rousseau ». Vieil homme voûté par ses 64 ans, affaibli par quelques jours de détention, il a reconnu la veille les accusations de faux et usage de faux. Mais il ne comprend pas la gravité de son acte. Face à l'attitude candide du peintre et de ses propos décalés, la cour devra répondre à la question suivante : « Rousseau, êtes-vous un génie ou un benêt ? » À travers le récit de quatre témoins et les plaidoiries de deux avocats, l'album nous fait découvrir la véritable histoire du Douanier Rousseau, l'un des premiers avant-gardistes qui ouvrit des portes picturales à de grands noms tels que Picasso, Gauguin ou Pissarro et partagea sa poésie avec Alfred Jarry et Guillaume Apollinaire.

À lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « Le peintre inspirant le dessinateur », juin 2021, et « Les yeux émerveillés », mars 2022, par Marie-Pierre Quintard.

**Publications des éditions***Ouïe/Dire dans le cadre**de la résidence d'artistes**Vagabondage 932,**à Coulounieix-Chamiers (24) :***Portraits de rues**

Laurent Lolmède

27 x 37 cm – 40 p. – 19 €

ISBN : 9782919196500 ; février 2022

« Lolmède partage l'habitude du sketchbook, de l'aquarelle, du crayonné – et l'attention aux vies minuscules [...] » (Extrait

de l'article « C'est grand comme un immeuble », par Aurélia Coulaty, mars 2022, à lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr))

**Chamiers sur le motif**

Placid

27 x 37 cm – 40 p. – 19 €

ISBN : 9782919196517 ; mars 2022

Pendant deux ans, Placid a sillonné la ville de Chamiers. Il y a traîné son petit siège et ses gouaches et, tel un peintre du

xix<sup>e</sup> siècle, il a peint Chamiers d'après nature, directement sur le motif. Au soleil, sous la pluie, dans le vent, il a observé et dessiné les moindres éléments paysagers de cette ville. Ce livre fait un pas de côté, il offre à voir les choses banales qui, sous les pincesaux de l'artiste, se transforment en paysages remarquables.

**Le Chemin-Livre**

Edmond Baudoin et Troubs

17,5 x 25 cm – 68 p. – 14 €

ISBN : 9782919196524 ; janvier 2022

À l'invitation du Parc naturel régional des Causses du Quercy, Edmond Baudoin et Troubs sont allés marcher

sur le GR<sup>®</sup>65 qui chemine vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Ils ont dessiné sur des pierres les histoires qu'ils ont entendues et d'autres qu'ils ont rêvées.

**Rio Chamiers**

Jean-Michel Bertoyas

27 x 37 cm – 40 p. – 19 €

ISBN : 9782919196548 ; mars 2022

Bertoyas mélange tout : les genres, les codes, les styles, les histoires et même ses pincesaux.

Il a profité de ses longues

années de présence sur le quartier prioritaire de Coulounieix-Chamiers qui s'intéresse à tout, rencontrer tout le monde et se faire son avis qu'il expose dans ce western protéiforme et jouissif. Rien que ça.



DOCUMENTAIRE

**L'Hypothèse démocratique : une histoire basque**

Thomas Lacoste

Sister productions

2 h 20 – France – 2021

Film soutenu au développement par la Région

Nouvelle-Aquitaine et accompagné par ALCA, en partenariat avec le CNC

*L'Hypothèse démocratique : une histoire basque* propose pour la première fois le récit sensible de la sortie politique du plus vieux conflit armé d'Europe occidentale. Acteurs, victimes et négociateurs de la paix nous plongent dans l'histoire d'un peuple qui, face aux violences à l'œuvre, a su inventer une nouvelle voie et agir sur sa propre destinée.

À lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « L'Hypothèse démocratique : une histoire basque », par Nicolas Rinaldi, avril 2022.



FICTION

**Sentinelle sud**

Mathieu Gérault

Agat Films &amp; Cie

1 h 36 – France – 2021

Film soutenu à l'écriture et à la production par la Région Nouvelle-

Aquitaine et Le Département de la Charente-Maritime, accompagné par

ALCA et le Bureau d'accueil des tournages 17, en partenariat avec le CNC

**Prix d'interprétation masculine au Festival international du film de Saint-Jean-de-Luz**

Aux lendemains d'une embuscade qui a décimé son unité, le soldat Christian Lafayette est de retour d'Afghanistan. Alors qu'il essaie de reprendre une vie normale, il est bientôt mêlé à un trafic d'opium pour sauver ses deux frères d'armes survivants. La mission dont ils sont les seuls à être revenus n'était peut-être pas celle qu'ils croyaient...

À lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « Sentinelle sud : amitiés et lendemains de guerre qui déchantent », par Pierre Laurent-Lemur, avril 2022.



DOCUMENTAIRE

**Nos corps sont vos champs de bataille**

Isabelle Solas

Dublin Films / 100'

Coproduction : Les Alchimistes, Pictanovo,

Le Fresnoy

Film soutenu à l'écriture, au développement

et à la production par la Région Nouvelle-Aquitaine et accompagné

par ALCA, en partenariat avec le CNC

La réalisatrice a également bénéficié d'une résidence de création

au Chalet Mauriac, à Saint-Symphorien (33)

**Grand Prix du jury au festival Chéries-Chéris de Paris****Prix du jury pour le documentaire au festival Des images aux mots de Toulouse**

Dans une Argentine divisée entre un conservatisme profond et un élan féministe inédit, le film dépeint les trajets de Claudia et Violeta dans leur cheminement politique et leur vie intime. Femmes trans se revendiquant travesties, elles se heurtent avec leurs camarades à la violence patriarcale, jusque dans leur chair. Convaincues d'être les actrices d'une révolution en cours à la croisée des luttes, face à la défiance du vieux monde, elles redoublent d'énergie pour inventer le présent, aimer et rester en vie.

À lire sur [prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr) : « Le désir plus fort que tout », par Catherine Lefort, mars 2022.



© Max Ducos

## Un artiste à l'œuvre : Max Ducos

Que fait un auteur en résidence ? Est-il seul, assis à sa table, isolé entre quatre murs ? Vient-il de la ville voisine ou bien de l'autre côté du monde ? Va-t-il à la rencontre de la population ? Comment est-il accompagné ? Autant de questions et bien d'autres encore qui sont abordées dans ce 17<sup>e</sup> numéro d'*Éclairages* pour tenter de mieux définir ce terme si polysémique de « résidence » et toutes les réalités qu'il recouvre, mais aussi de cerner quels sont les critères communs à cette pluralité de modèles.

Et pour nourrir notre imagination, le peintre, auteur et illustrateur Max Ducos nous propose sa vision de cet espace-temps dédié à la création. C'est une évocation inattendue qu'il nous présente, où l'imaginaire se déploie et permet toutes les fantaisies, à l'instar de ces fûts rouges, motif récurrent de sa peinture aux couleurs franches et pleine d'une lumière qui nous plonge dans une rêverie optimiste.

Illustration de couverture : *L'Auteur à sa fenêtre, un vent d'inspiration*  
Gouache sur papier 50 x 65 cm – Max Ducos, 2022

